

19

JUIN 2003

AMS

CAHIERS MARISTES

ETUDES

- **M. VERNET et son échec dans la fondation des Frères**
Fr. Alain DELORME
- **Essai sur les origines de la spiritualité mariste**
Fr. André LANFREY
- **M. Champagnat, son esprit, sa personnalité**
Fr. Paul SESTER

DOCUMENTS

- **Frère François évoque le Père Champagnat**

Institut des Frères Maristes

FMS CAHIERS MARISTES
N°19 – Année XV – Juin 2003

Responsable de rédaction:
Fr. Paul Sester

Directeur technique:
Fr. Lluís Serra

Collaborateurs de ce numéro:
FF. Alain Delorme, André Lanfrey
et Paul Sester

Coordinateur des traductions:
Fr. Henri Réocreux

Traducteurs:
Espagnol: FF. Fabricio Galiana,
Teodoro Barriuso
et Francisco Castellanos
Anglais: Sœur Constance Perreault, p.m.,
et Fr. Guy Morel
Portugais: Fr. Claudio Girardi

Maquette:
TIPOCROM S.R.L. - Roma

Rédaction - Administration:
Piazzale Marcellino Champagnat, 2
C.P. 10250 - 00144 ROMA
Tel. (39) 06 54 51 71
Fax (39) 06 54 517 217
E-mail: publica@fms.it
Web: www.champagnat.org

Edition:
Istituto dei Fratelli Maristi
Casa Generalizia – Roma.

Imprimerie:
C.S.C. GRAFICA s.r.l. – Roma

SOMMAIRE

ETUDES

- **M. VERNET et son échec
dans la fondation des Frères**
Fr. Alain DELORME 3
- **Essai sur les origines
de la spiritualité mariste**
Fr. André LANFREY 19
- **M. Champagnat, son esprit,
sa personnalité**
Fr. Paul SESTER 53

DOCUMENTS

- **Frère François évoque
le Père Champagnat** 73

M. Vernet (1760-1843), Grand Vicaire de Viviers, et son échec dans la fondation des Frères

F. Alain DELORME, FMS

Ces lignes s'inspirent des 266 lettres écrites par M. Vernet aux responsables parisiens de la compagnie de Saint-Sulpice, conservées aux archives de cette compagnie, 6, rue du Regard, Paris (6^e). Nous avons pu les consulter grâce à l'amabilité du P. Irénée Noye, archiviste. (Dossier 26 G III, Viviers)

Il faut y ajouter des informations tirées du livre de Nicolas Dabert : Vie de M. Vernet, prêtre de Saint Sulpice, Supérieur du Grand Séminaire de Viviers, Grand Vicaire du Diocèse, Fondateur et Supérieur de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie. Lyon - Pérusse - 1848, et de l'ouvrage d'Anatole Moulard : La vie apostolique de la Vénérable Marie Rivier, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Présentation du Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 1768-1838 - Lyon, Paris - Emmanuel Vitte, 1934.

Après une présentation de quelques traits de la personnalité de M. Vernet, relevés à partir de sa correspondance, nous essayerons de découvrir les raisons d'un échec dans sa longue tentative de fondation des Frères, un échec qui accélèrera, sans doute, l'union des Frères de Viviers avec notre Institut, en 1844. C'est pourquoi il nous intéresse.

Mais voici d'abord un bref aperçu biographique pour situer le personnage.

Joseph, Laurent, Régis Vernet naît le 20 septembre 1760 à Villeneuve-de-Berg, dans le sud de l'Ardèche (l'Ardèche à l'huile, par opposition au nord du département, l'Ardèche au beurre). Il entre au collège d'Aubenbas quand les Jésuites en sortent, la maison restant sous la direction

d'un de ses oncles. Il passe au séminaire de Viviers pour y suivre les cours de philosophie et de physique. Il subit, avec distinction, à l'université de Valence, les épreuves qui lui donnent le titre de Maître ès Arts.

En 1778, il est à Bourg-Saint-Andéol pour y faire sa théologie. Il juge alors que Dieu l'appelle aux fonctions de la Compagnie de Saint Sulpice et part pour Paris vers le milieu de l'année 1784. Dès son arrivée, M. Emery le place à La Solitude, noviciat de la Compagnie. Début 1785, il est envoyé à Toulouse occuper une chaire de dogme au séminaire saint Charles.

UN RÉSISTANT

Il en est chassé par son refus de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé et rejoint le diocèse de Viviers où il s'applique, selon son pouvoir, à préserver les prêtres et les fidèles des atteintes du schisme constitutionnel. Obligé de fuir à Lyon, il y exerce son ministère autant que le lui permettent les circonstances.

Le 19 mars 1795, Mgr d'Aviau, chargé par le Pape d'administrer le diocèse de Viviers gouverné par M. de Savine, évêque jureur, lui expédie, de Rome, des lettres de Grand Vicaire. M. Vernet va se dépenser à administrer, réorganiser, gouverner ce diocèse à travers mille difficultés.

Le diocèse de Viviers ayant été supprimé par le concordat de 1801 pour être rattaché à celui de Mende, Mgr Chabot qui en était évêque envoie à M. Vernet les pouvoirs de Grand Vicaire pour l'Ardèche, le 30 mai 1802. Dès qu'il le peut, M. Vernet entreprend de rétablir le Grand Séminaire, à Viviers. Il y réussit non sans peines. Il accompagne comme supérieur de la congrégation Marie Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation de Marie qui connaît un grand développement. Il meurt à Bourg-Saint-Andéol, le 4 mai 1843. Son cœur reste au couvent des Sœurs de la Présentation tandis que son corps est inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Viviers. (Données extraites de "L'Histoire littéraire de la Compagnie de Saint Sulpice" par L. Bertrand, Paris MCM, Librairie Alphonse Picard, 82 rue Bonaparte - Tome 2, pp. 151/152)

LE SULPICIEN

M. Vernet se voudra toujours un fidèle disciple de M. Ollier. Nous ne savons pas dans quelles circonstances il a rejoint la Compagnie, en

1764, à 24 ans. Mais il est sûr que son noviciat à La Solitude, à Issy, fait de lui un sulpicien accompli. Sa correspondance montre son souci de fidélité au fondateur.

Ainsi, dans une lettre à M. Garnier, Directeur du Séminaire de Saint Sulpice, pour lui annoncer la mort d'un confrère et ami, il écrit : *“J'ai la douleur de vous annoncer la mort du cher M. Pontanier... Il avait dans toute sa conduite l'esprit de la Compagnie : grand éloignement pour les usages du monde, l'esprit de pauvreté, une grande simplicité et modestie dans ses habits, ses ameublements, d'une sobriété et mortification touchante n'aimant que ce qu'il y a de plus commun... La compagnie perd en lui un de ses membres les plus estimables... et moi je perds en lui un appui, un conseil, un ami... La sépulture de M. Pontanier a été dans le cimetière de nos Sœurs de Bourg-Saint-Andéol dont il est en partie fondateur...”* (Viviers, le 20 octobre 1824: lettre n° 55)

M. Vernet met tout son soin à découvrir et accompagner les candidats à la Compagnie. Ainsi, dans une lettre du 19 décembre 1822, à M. Duclaux : *“Un M. de Valence est venu, ces derniers jours, conférer avec moi sur sa vocation. Il désire beaucoup d'entrer à Saint Sulpice : mais il faut attendre qu'il ait rétabli sa santé qu'il a altérée en professant la rhétorique à Valence. Pour celui-ci, il a beaucoup de talent pour l'enseignement. Son nom est Mazelier. Je crois qu'il se tournerait sans peine vers le Canada... Mgr de Valence consentira au départ de M. Mazelier, dans l'espoir d'avoir des Sulpiciens dans son séminaire, comme Mgr de Mende l'espère aussi. Mais mes confrères et moi pensons que ce ne sera ni là ni là (sic) que Saint Sulpice pourra se recruter : les mendois et les valentinois ont un genre et un caractère qui n'est pas celui de la Compagnie. M. Mazelier fait exception.”* (Lettre n° 46)

Ce candidat annoncé par M. Vernet n'est autre que M. François Mazelier, futur supérieur des Frères de Saint Paul-Trois-Châteaux. Il ne devint donc pas sulpicien et nous pouvons regretter que M. Vernet n'ait pas précisé dans sa lettre en quoi *“ M. Mazelier faisait exception.”*

Assez souvent, dans sa correspondance avec le Supérieur de Saint Sulpice, M. Vernet évoque l'envoi de candidats à Paris. Il décrit leurs qualités et leurs faiblesses. Il garde contact avec ceux qu'il a orientés vers la capitale. Ainsi pour Louis Deluol, né à Saint Privas, près d'Aubenas, le 16 juin 1787, dont il entretenait M. Duclaux dans un courrier en date du 18 novembre 1816 : *“M. Deluol attendra vos dernières décisions”*. Il écrit à ce jeune prêtre le 22 février 1817 : *“...Pour vous, sans cesser d'être dévot à saint Ignace (il avait pensé être jésuite) vous ne pensez qu'à vous rendre digne de former de bons prêtres, et cette œuvre n'est pas moins glorieuse à*

Dieu et avantageuse à l'Église. Oh oui, il faut être un vrai disciple de M. Ollier, avoir son esprit, son zèle pour le clergé, son amour pour Jésus-Christ souverain prêtre, sa confiance en Marie. Vous vous y affectionnez tous les jours. Je voudrais pouvoir partager votre bonheur et qu'il me fût possible de faire quelques mois de solitude." Il lui recommande ensuite de rendre ses sujets d'oraison moins spéculatifs : "*Il m'a paru que vous y parliez le plus souvent à l'esprit qu'au cœur.*" (Lettre n° 65)

L'HOMME DE GOUVERNEMENT

M. Vernet resta de nombreuses années, de 1795 à 1843, en situation de responsabilité comme supérieur du Grand Séminaire de Viviers, Grand Vicaire du diocèse et aussi comme supérieur des Sœurs de la Présentation de Marie. Même s'il se dit parfois accablé par la diversité de ses tâches, on le sent à l'aise dans les fonctions qu'il occupe.

Il jouit d'une bonne santé et n'a pas peur du travail. Il écrivait à son supérieur, le 30 septembre 1816 : "*Le travail me fatigue moins qu'un autre.*" (Lettre n° 27) Mgr Chabot, évêque de Mende, disait de M. Vernet : "*Il travaille comme un bœuf*". (Cité par Dabert, p. 315)

Il a aussi le sens des affaires. M. de Sainte Suzanne, préfet de l'Ar-dèche, déclarait : "*Un homme comme celui-là, à lui seul, gouvernerait la France.*" (id. p. 321) À Paris, Mgr d'Hermopolis, ministre des cultes, confiait à l'un des chefs de division de son ministère : "*M. Vernet est l'homme qu'il nous faudrait ici.*" (id.)

Ses talents d'administrateur et de négociateur firent merveille dans les contacts avec les autorités civiles, notamment lors du rachat des bâtiments du Grand Séminaire de la ville épiscopale dont M. Vernet souhaitait que la propriété revînt à la Compagnie. (Lettre n° 48) Il eut la joie de parvenir à ses fins.

Dans sa correspondance avec ses supérieurs, M. Vernet s'exprime avec franchise. Ainsi, dans la lettre du 19 décembre 1822, à M. Duclaux, il déclare qu'il ne peut suffire à tout : "*...Il faut que je joigne à la supériorité, la procure, une bonne partie de l'économie, les réparations, la sacristie, les achats pour le vestiaire, la bibliothèque. Joint à cela le Grand Vicariat : je m'en débarrasse le plus que je peux ; mais Mgr et les prêtres ne m'oublient pas. Et puisque Dieu va nous donner un évêque à Viviers, qui viendra d'abord loger au séminaire, il faudra s'occuper de provisions, de vins, de repas, de tous les prêtres qui viendront le voir etc. M. Mathon (économe) est hors d'état de le faire. Je m'arrête : en voilà déjà trop. Mon*

but n'est pas de me plaindre mais de débarrasser ma conscience si, après m'être épuisé de travail, le temporel de la maison va de mal en pis." (Lettre n° 46) À cette époque, le Grand Séminaire comptait 120 pensionnaires; l'intendance n'était donc pas une sinécure.

À M. Garnier, directeur de Saint Sulpice qui souhaitait avoir son avis, M. Vernet répond, de Viviers, le 14 mai 1825. "Vous avez la bonté de me demander s'il est sage que vous entrepreniez la visite des séminaires. Après avoir pesé les diverses considérations que vous me présentez, il me semble que la plus grande gloire de Dieu demande que cette visite soit faite. Ce que le séminaire de Paris pourra en souffrir ne pourra être qu'un mal partiel et passager. Il est même à croire que ce sera peu de chose, parce que chacun de nos MM. va redoubler de soins et de vigilance, et que les jeunes gens eux-mêmes se piqueront d'honneur, d'après ce que vous leur direz avant de partir.

Il est au contraire très urgent que vous puissiez par vous-même apprécier tous nos séminaires, les supérieurs et directeurs qui les gouvernent, la manière dont nos règles s'observent, les abus qui ont pu s'y introduire etc. D'ailleurs cette visite est annoncée solennellement. Il est bien important de faire respecter les arrêtés de l'assemblée générale. Il m'a paru par une lettre que j'ai reçue de M. Cartal que vous étiez déterminé par ces mêmes motifs." (Lettre n° 59)¹

Comme supérieur de séminaire M. Vernet avait acquis une grande expérience des jeunes et il désirait la transmettre à travers un ouvrage adapté. En 1815, il avait commencé cet ouvrage qu'il intitulait "*Népotien*". Mais ses nombreuses occupations ne lui permettaient pas de le réaliser. Le 26 janvier 1834, il se plaint à M. Deluol, son correspondant américain, de ne pouvoir terminer son livre et lui en donne les raisons : "*Le séminaire, le diocèse, le couvent de Bourg, nos constructions, une congrégation de frères instituteurs etc. etc.*" Népotien, ou l'élève du sanctuaire, ne paraîtra qu'en 1837, à Lyon chez Pélagaud, Lesne et Crozet, successeurs de M. P. Rusand, grande rue mercière, n°26.

Les talents qui brillaient chez M. Vernet comme homme de gouver-

¹ M. Cartal Jean-Jacques, né le 3 février 1756 à Saint Martin de Polignac (Haute-Loire), entre au séminaire du Puy en 1779. Il est prêtre à Saint Sulpice le 5 avril 1783. Grand Vicaire pour le diocèse de Viviers en même temps que M. Vernet, en 1795. Après le concordat de 1803, M. Cartal enseigne le dogme à Lyon jusqu'en 1811. En 1814, il est supérieur du séminaire de Bordeaux. Il regagne Paris en 1817 pour raison de santé. Il y enseigne la théologie aux "solitaires". Il meurt à 84 ans, le 14 mai 1840, quelques jours avant Marcellin Champagnat dont il a été peut-être le recruteur pendant l'été 1803. (Cf. Vie, édition du bicentenaire, Rome 1989, p.9, note n°4)

nement n'allaient pas sans quelques ombres. Son aspect à première vue n'avait rien d'engageant. En 1815, il se peignait lui-même au vif dans une lettre à la Mère Rivier : *“Peut-être aussi ai-je manqué de cette aménité, cette complaisance, cette prévenance que je devrais acquérir et qui me manquent.”*

L'ÉQUILIBRE D'UNE PERSONNALITÉ

M. Vernet est un prêtre plein de foi, un parfait sulpicien, un administrateur avisé. Sa correspondance révèle aussi une personnalité équilibrée, pleine de sens pratique, de souci du détail.

Ainsi, l'expérience lui a appris que *“MM. Les architectes n'entendent rien à ce qui regarde une communauté.”* (Lettre n° 27, du 30 août 1820) Il écrit cela à son supérieur parisien, M. Duclaux, après avoir examiné les plans du futur séminaire de Valence. À propos de celui de Viviers, il lui déclare : *“...C'est un séminaire manqué, c'est un beau colosse, un beau cheval de parade, mais sans aucune commodité...”* (Lettre n° 39, du 14 novembre 1820)

Il a tenu à suivre lui-même, malgré la présence permanente d'un architecte, les travaux entrepris pour adapter le couvent des Visitandines de Bourg-Saint-Andéol comme maison mère des sœurs de la Présentation. La construction de la chapelle du Grand Séminaire, à Viviers, lui a donné beaucoup de soucis pour obtenir diverses permissions du Préfet ou du Ministre des cultes.

Sa correspondance avec M. Houssard, directeur puis économe de Saint Sulpice, montre des côtés *“paysans”* de M. Vernet. Le 20 octobre 1828, il lui écrit que *“les amandes sont à bas prix et abondantes. Avec le miel et les amandes on a presque un nougat.”* (Lettre n° 142) Montélimar, capitale française du nougat, est tout proche de Viviers ! Et il faut savoir que le séminaire parisien se ravitaille dans le Midi pour l'huile d'olive, le vin, les olives, les châtaignes. Nous apprenons que le miel est celui d'Orgnac, village du sud de l'Ardèche, en pleine garrigue, qui connaît aujourd'hui une certaine célébrité à cause d'un aven découvert peu avant la seconde guerre mondiale. M. Vernet termine sa lettre en interrogeant son correspondant : *“Avez-vous essayé nos vins du Languedoc ? Ils sont très haut en couleur. Cette année ils sont abondants et excellents. Dites m'en un mot. Depuis un an nous en buvons uniquement et en 1^{ière} qualité (vin de saint Gilles) à 80 F le muid, qui a 684 litres...”*

Trois semaines plus tard, le 15 novembre 1828, il reparle de ce vin à M. Houssard : *“Nous en avons bu toute l'année et en buvons encore.”*

Notre économe met un tiers d'eau. Vous pourriez en mettre la moitié.” (Lettre n° 144)

Le 3 mars 1829, il écrit, au même : “...Je veux vous faire goûter nos marrons secs. Il vient d'en partir deux balles pesant au total 112 K... Le départ d'Aubenas est du 1er mars. Il faut 2 jours francs jusqu'à Lyon. Une balle entière est pour vous seul. Pour l'autre, veuillez la faire porter à M. Gossin pour lui et ses amis. Si vous croyez que M. Ferry en reçoive avec plaisir, vous pourrez en détacher une part. Sa femme poitrinaire en mangerait peut-être volontiers : c'est fort doux. Je vais lui faire expédier du vin.” (Lettre n° 147) Il ajoute : “*À votre loisir, veuillez bien me faire prendre par quelqu'un d'adroit le hauteur de la statue de la Vierge de Saint Sulpice*”. Il a besoin de ce détail pour l'installation d'un autel dans la chapelle du séminaire.

Dans sa correspondance M. Vernet se révèle comme un homme plein de délicatesse et d'attentions. En cadeau de Noël, il fait expédier du vin à ses amis parisiens. Nous lisons dans la lettre du 6 décembre 1836, à M. Houssard, économe : “*Je n'ai pas perdu de vue les vins de Cornas et de Mauves dont nous avons parlé.*” Et il transcrit la réponse d'un ami de Valence auquel il avait demandé conseil : “*Je me suis occupé de votre commission de vin. Il sera aisé de trouver à Cornas, à acheter chez le particulier et à choisir un bon cru... Cornas est vis à vis Valence. Mauves est deux lieues plus haut. Je crois que le vin de Mauves est peu inférieur au Cornas. L'un et l'autre est rouge et fort en couleur, stomachique et a besoin de vieillir. Voyez maintenant, mon cher confrère, donnez-moi vos ordres et je m'empresserai de les remplir de mon mieux.*” (Lettre n° 182)

Le biographe plusieurs fois cité nous dévoile que M. Vernet prisait. “Quoique l'usage du tabac lui fût devenu une nécessité par l'habitude qu'il en avait contracté, il s'était fait une loi de n'en jamais prendre à l'église, quelle que fût la longueur des offices.” (p. 336) Nous aurions aimé connaître la raison de cette habitude mais le biographe n'en dit rien, et il présente comme une mortification le fait de ne pas priser pendant les célébrations liturgiques ! Cela nous rappelle ce que rapporte le Frère Avit du Père Colin parlant aux frères pour leur défendre d'user du tabac et qui, pendant sa causerie, puisa à cinq reprises dans sa tabatière !

LE SOUTIEN D'UNE FONDATRICE

M. Vernet fut tout au long de sa vie le ferme soutien de Marie Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation. Née en 1768, à Montpezat, villa-

ge d'une région montagneuse de l'Ardèche, Marie Rivier commence son œuvre d'éducation en 1794, à Thueyts, non loin de son pays natal. De petite taille et de santé fragile - "*J'ai plus de courage que de santé*, disait-elle." - elle a un cœur d'apôtre et un grand rayonnement personnel.

En 1796, elle rencontre M. Vernet qui, après M. Pontanier, sera son directeur spirituel. Et ce ne sera pas une sinécure, car Marie Rivier est constamment assaillie de scrupules. "*Tout ceci, disait-il, ne durera pas. J'ai toujours espéré que Dieu aurait enfin pitié de vous.*" Mais la guérison ne vint pas et la fondatrice fut tourmentée jusqu'à sa mort .

Anatole Moulard, dans la biographie de Marie Rivier, écrit : "On ne doit jamais perdre de vue que quand Melle Rivier connut M. Vernet, elle avait d'elle-même, sous l'inspiration et avec l'aide de Dieu, conçu ou établi, au moins dans leur forme essentielle toutes ses œuvres : école, patronage, pensionnat, instruction des mères chrétiennes, formation des sœurs, évangélisation des campagnes, fondations, assistance aux pauvres... Si la main puissante autant que secourable de M. Vernet s'étendit sur toute la vie de la Mère Rivier, pendant quarante ans, il est juste de reconnaître que son rôle fut plus un rôle de soutien, d'encouragement et de modération que de création." (p. 93)

En 1800, Mgr d'Aviau nomme M. Vernet comme Supérieur de la Présentation. Le 5 août 1801, déguisé sous les habits d'un garçon perruquier, l'évêque arrive à Thueyts avec M. Vernet. Il confirme Melle Rivier dans sa charge de Supérieure générale à vie. Dès juin 1801, lors d'une visite à Thueyts où il était resté une dizaine de jours, M. Vernet avait préparé une rédaction des constitutions et des règles. Il aimait se reposer à Thueyts et y amener ses amis.

En 1798, Marie Rivier fonde ses premières écoles à: Coucouron, Fons, Saint Martin-de-Valamas. Quand elle quitte Thueyts pour s'installer au Bourg-Saint-Andéol en 1819, elle avait ouvert plus de 80 écoles, la plupart dans le diocèse de Viviers. De 1819 à sa mort (1838), elle ouvre encore une cinquantaine d'écoles à la suite de voyages que M. Vernet appelle des "*courses apostoliques*".

Il est fier de l'œuvre des sœurs et du couvent de Bourg-Saint-Andéol dont il a suivi les aménagements. "*Nos sœurs de Bourg valent presque (ce mot a été ajouté) des vicaires dans les paroisses, et elles en ont régénéré beaucoup*". (Lettre n° 42, à M. Duclaux, le 19 septembre 1821). Il leur resta toujours très attaché : "*Il y a deux moments, disait-on au séminaire, où l'on peut demander à M. le Supérieur toutes les permissions qu'on désire, sans crainte d'être refusé : c'est lorsqu'il a dit la sainte messe et qu'il revient de Bourg-Saint-Andéol.*" (cité par Nicolas Dabert,

p. 351, en note) De son côté, Marie Rivier avait une confiance totale en M. Vernet.

Le 15 février 1838, de Bourg-Saint-Andéol, il écrit à M. Houssard, directeur du séminaire de Saint Sulpice : “Le 3 de ce mois, nous avons eu la douleur de perdre notre supérieure et fondatrice Marie Rivier ; elle se rappelait le plaisir de vous voir dans sa maison.”

Après la mort de la fondatrice, qu’il avait assistée dans ses derniers moments, M. Vernet s’émerveille des guérisons attribuées à son intercession. Le 7 mars 1839, il écrit au même M. Houssard pour lui annoncer que Mère Rivier a guéri le Très Honoré Père. Et comme son correspondant a les yeux malades, il propose de faire une neuvaine par l’intercession de la Mère : “*On fera la neuvaine ici (à Viviers) et au couvent. J’ai envoyé de petites choses qui ont été à son usage. On parle de beaucoup de guérisons par son intercession. La guérison en particulier d’une pauvre fille qui avait perdu, depuis plusieurs mois, l’usage des yeux. J’ai l’attestation de son médecin en due forme.*” (Lettre n° 192)

M. Vernet s’intéresse personnellement à mettre en route le procès en vue de sa béatification. Celle-ci interviendra sous le pontificat de Jean-Paul II.

Marie Rivier (1768-1838), contemporaine de Marcellin Champagnat, lui ressemble par bien des aspects : confiance en Dieu, en Marie, zèle, amour des sœurs, humilité, foi. Quelques citations de la Mère pour souligner ces ressemblances.

“Si j’avais eu de l’argent pour faire mes œuvres, je n’en serais jamais venue à bout, et je n’aurais osé les entreprendre ; mais comme je n’avais rien, j’ai toujours espéré que le bon Dieu ferait tout.”

“Je puis vous assurer que c’est cette bonne Mère qui fait tout dans cette maison... J’ai agi pour ainsi dire sans savoir ce que je faisais, et la sainte Vierge a tout conduit, tout dirigé, tout fait.” (À ses sœurs, le 7 septembre 1821)

“Elle disait plaisamment que si Dieu le lui permettait, elle irait au Paradis pour en faire sortir saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka et tous ces jeunes saints qui ont vécu peu de temps sur la terre, afin qu’ils vinssent travailler pour Dieu et lui gagner des âmes.”

“Oui, mes enfants, leur disait-elle souvent, je suis votre mère et je vous porte dans mon cœur.” (Aux orphelines)

Elle n’acceptait jamais d’établir une école sans une demande formelle du curé approuvée par le maire. Elle exigeait une maison convenable mais sans luxe. Elle recevait le plus possible gratuitement les enfants pauvres et demandait aux autres des mensualités minimales.

L'ÉCHEC DANS LA FONDATION DES FRÈRES

M. Vernet, qui fut un soutien efficace et permanent pour la fondatrice des sœurs de la Présentation de Marie, ne réussit pas à établir des Frères de l'instruction chrétienne dans le diocèse de Viviers, malgré tous ses efforts.

UN COMMENCEMENT SANS LENDEMAIN

Dès la fin de 1803, il pose les premiers fondements du noviciat des Frères à Thueyts mais ne peut suivre de près sa fondation en raison de ses multiples responsabilités de Grand Vicaire et de supérieur du séminaire de Viviers. Il confie d'abord à l'abbé Boisson la direction du noviciat, bientôt transformé en petit séminaire. L'abbé Boisson est ensuite transféré comme adjoint à l'abbé Pierre Richard, chapelain vieillissant de Notre Dame de Lablachère, dans le sud du département. L'abbé Richard avait accueilli un ancien Frère des Écoles chrétiennes, Joseph Boyer, auquel s'étaient adjoints quatre autres Frères qui faisaient le catéchisme et donnaient l'enseignement primaire aux enfants des villages voisins du sanctuaire. On les appelait "Frères de Notre Dame de Bon Secours". Jean-Antoine Boisson, malgré ses efforts et l'appui de M. Vernet, ne réussit pas à ouvrir un noviciat de "*Petits Frères*".

UNE AUTORISATION LÉGALE POUR UNE CONGRÉGATION À NAÎTRE

Il faut attendre l'arrivée de Mgr André Molin pour que les Frères aient une existence légale sous le nom de "*Frères de l'instruction chrétienne du diocèse de Viviers*". Le 19 mars 1825, Mgr Frayssinous communiquait à l'évêque une ampliation de l'ordonnance royale, signée le 10 mars, par le roi Charles X. (Pierre Zind, *Les nouvelles congrégations de Frères enseignants en France, de 1800 à 1830*, Saint-Genis-Laval 1969, p. 333)

Le 14 mai 1825, M. Vernet écrivait de Viviers à M. Garnier, directeur du séminaire Saint Sulpice, à Paris : "Je ne veux pas oublier une affaire sur laquelle vous me direz sans gêne votre façon de penser. M. notre Préfet et Mgr. désirent beaucoup que l'on établisse pour secourir nos pays de montagne et la classe indigente qui est ici fort nombreuse, pour les garçons, ce que nos Sœurs de la Présentation font déjà pour les filles ; que l'on s'empare des enfants pour les tirer de la misère, leur donner des mœurs

et de la piété, les former à un état. On aurait en peu de temps régénéré tout ce pays-ci. La plupart de ces enfants élevés dans la fainéantise, filles et garçons, courent les chemins pour mendier, jugez des suites. On voudrait que je mis (sic) l'œuvre en train. Je vois bien que si je n'y mets pas la main, on ne la fera pas. Il s'agirait de ma part de former un de nos séminaristes propre à cette œuvre, de le mettre à la tête d'un noyau de frères qui se réuniraient dans un de nos domaines, à deux pas de Viviers. Ces frères feraient là un noviciat, et seraient destinés à faire des quêtes dans tout le Vivarais et à diriger ces enfants. On ferait ensuite des établissements en grand. La chose me paraît très facile dans son exécution, une fois les premiers éléments établis. Mon âge et mes occupations ne me permettent pas de suivre cette œuvre, qui est très majeure et peut servir de modèle à beaucoup de départements. Mais je m'estimerais heureux d'en tracer la marche, et ce ne serait pas pour moi un grand travail. Je ne veux cependant rien faire si n.t.h.P. (notre très honoré Père) et vous y voyez trop de difficultés. Ce n'est qu'un développement et une perfection donnée à ce que font déjà nos Sœurs pour les jeunes filles. Les plans sont conçus depuis longtemps, et d'une facile exécution. Mon plan est de confier l'œuvre à un de mes neveux qui est curé de canton et qui me paraît en état de la diriger. Je n'y serai alors que pour le conseil, et j'espère que ce sera bientôt." (Lettre n° 59)

Ces lignes sont surprenantes de la part d'un homme qui, depuis plus de vingt-cinq ans, accompagne la fondation de Marie Rivier et devait donc en connaître les difficultés. Aucune allusion aux Frères de Notre Dame de Bon Secours : auraient-ils disparu ? Le 8 juin 1825, il annonce au même correspondant : "*Pour notre œuvre, Mgr. me donne pour la diriger un de mes neveux, âgé de 36 ans, bien portant*". (Lettre n° 61)

UN PROSPECTUS AMBITIEUX LARGEMENT DIFFUSÉ

Plusieurs années avant la révolution de 1830, M. Vernet rédige un projet qu'il communique à de hauts personnages, dont M. le comte de Vogüé, d'abord député puis pair de France. Les événements de juillet 1830 le poussent à publier un prospectus dans lequel il détaille la mission des Frères. En voici des extraits rapportés par Nicolas Dabert :

"La religion, les bonnes mœurs, l'humanité gémissent depuis longtemps sur la misère où vit la classe inférieure du Vivarais, surtout dans la montagne, et sur les déplorables suites de cette misère..."

Il y a de plus un grand nombre d'enfants trouvés ou abandonnés,

que le département confie, à grands frais, à des nourrices mercenaires ; d'autres sont dans les hôpitaux ; et comme on ne s'occupe pas d'eux, vers l'âge de douze ans, ils vont bientôt presque tous se confondre dans la même troupe de vagabonds.

Quelle grande œuvre si l'on pouvait, sinon faire cesser, au moins diminuer tant de maux réunis !...

Le moyen fondamental, auquel tout le reste vient se rattacher, est de s'emparer des jeunes enfants, pour les bien élever, leur donner des principes religieux, les accoutumer au travail, procurer même un état pour tous, et les rendre ainsi utiles à la société.

Cette pieuse entreprise est très simple dans ses éléments et dans son exécution. Elle sera sans doute insuffisante dans les premiers temps : mais elle se perfectionnera et s'agrandira chaque année, et il est facile d'apercevoir que, dans un temps peu éloigné, elle atteindra déjà une partie des avantages que l'on peut moralement s'en promettre.

Cette œuvre de charité doit naturellement se diviser en deux branches : un établissement pour les garçons et un pour les filles.

L'établissement pour les filles est déjà formé depuis longtemps dans le diocèse de Viviers par les Sœurs de la Présentation de Marie.

Ce que l'on a commencé pour les filles, il est facile de le faire pour les petits garçons. D'abord, il faut une congrégation religieuse qui ait le même but que celle des Sœurs de la Présentation de Marie. Elle existe, elle est autorisée par une ordonnance royale : il ne faut que lui donner une direction plus étendue, qui embrasse l'œuvre des petits enfants trouvés ou indigents. C'est la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne, dont on a déjà fait un essai à Notre Dame de Lablachère, et que l'on va reprendre sur un plan plus large. Tout porte à croire que les sujets ne manqueront pas. Ils seront soumis à un noviciat de deux ans, durant lequel on aura appris à connaître le degré de vertu de chacun, sa capacité, le genre de travail dont il est susceptible.

Ceux en qui l'on remarquera plus d'ouverture et de goût pour l'instruction, seront appliqués à l'enseignement dans les écoles primaires. Les autres seront destinés à surveiller et à soigner les enfants pauvres, à les instruire sur la religion, à les faire travailler, à leur apprendre l'état auquel chacun d'eux paraîtra le plus propre.

Il y aura donc, parmi ces Frères, des laboureurs, des jardiniers, des boulangers, des tailleurs, des cordonniers, des tisserands, des faiseurs d'étoffes de laine, etc., des maçons même, des serruriers, des menuisiers, etc.

Il faudra que ces divers ateliers soient dans l'établissement, et il ne

devra sortir aucun enfant qui n'ait été formé à l'un de ces divers états.

Il y aura une maison mère dans laquelle seule sera le noviciat, auquel présidera un prêtre zélé, tout dévoué à cette grande œuvre, et nommé par Mgr l'évêque.

Les diverses maisons où seront réunis les petits garçons ne peuvent être qu'à la campagne, et écartées, autant qu'il se pourra, de toute autre habitation, soit pour qu'il y ait plus de recueillement, soit afin que les enfants ne soient pas exposés à se trouver en contact avec d'autres enfants de leur âge, qui seraient pour eux d'un pernicieux exemple ou qui pourraient les solliciter à sortir de l'établissement.

Il faut aussi que l'établissement ait des possessions assez vastes pour occuper un grand nombre de bras, et pour former les divers ateliers dont on a parlé, ainsi que les usines nécessaires.

On possède déjà deux grandes maisons contiguës, entourées d'un petit domaine, pour commencer l'œuvre, et l'on espère que la divine Providence fournira bientôt les moyens de s'en procurer de plus considérables, et alors l'œuvre marchera en grand.

Si Dieu daigne bénir ces premiers efforts, on pourra aussi fonder des établissements secondaires, qui seront comme des succursales, où les petits enfants surtout, incapables encore de travailler, seront réunis." (Dabert, pp. 292/296)

Pour reprendre le pronom indéfini si souvent utilisé par M. Vernet, "on" reste perplexe devant le contenu de ce prospectus.

Comment un homme avec une si longue expérience du gouvernement peut-il écrire : "*Ce que l'on a commencé pour les filles, il est facile de le faire pour les petits garçons*" , alors qu'il est au courant des soucis de Marie Rivier et n'ignore pas que les progrès de son œuvre résultent de la constante sollicitude de la fondatrice pour ses sœurs ?

M. Vernet voit grand, mais son utopie prend des allures de chimère : il a bon espoir de trouver des candidats, de faire nommer par l'évêque un prêtre zélé comme responsable du noviciat... : tout est dans un futur que le présent n'annonce pas.

UNE FONDATION QUI NE PREND PAS

En 1833, devant le manque de candidats, il publie une circulaire pour appeler des volontaires et envoie ceux qui se présentent se former en Avignon, au noviciat des Frères des Écoles chrétiennes. C'est dire qu'il n'a pas pu trouver un maître des novices parmi les prêtres de Viviers. "*Le temps*

de leur noviciat écoulé², M. Vernet les rappela tous auprès de lui pour leur donner ses instructions, leur costume, leurs noms, leurs emplois, un règlement provisoire.” (Nicolas Dabert, p. 290) Voilà qui est lestement dit, mais on peut bien se poser la question de l’accompagnement de ces jeunes, au quotidien, par un homme débordé de travail.

MAIS QUI RESTE UNE CHASSE GARDÉE

En 1837, M. Vernet appelle auprès de lui le noviciat pour le diriger plus immédiatement, ce qui laisse entendre que l’œuvre ne progressait pas.

Le Grand Vicaire était pourtant jaloux de sa fondation puisque, cette même année, il écrit à l’archevêque de Lyon pour que Marcellin Champagnat retire ses Frères des deux maisons fondées en Ardèche : Boulieu et Peaugres (Cf. doc. 148 et 150, dans *Lettres du P. Champagnat*, Paul Sester - Rome 1976).

Nous savons que nos Frères ne quittèrent pas l’Ardèche et que M. Vernet confia le gouvernement des Frères à son évêque, Mgr Guibert. Cependant, le 29 avril 1843, cinq jours avant sa mort, il s’occupait encore de ses Frères !

Comment expliquer l’échec de M. Vernet comme fondateur des Frères de Viviers ?

DES FRÈRES SANS ANCRAGE

Nicolas Dabert, son biographe donne une explication : “Les membres de la congrégation ne devaient être liés à leur vocation que par le libre choix de leur volonté. Convenablement appliquée, cette disposition peut avoir d’immenses avantages. De la compagnie de Saint Sulpice où il l’avait trouvée, M. Vernet l’avait fait passer dans la congrégation des Sœurs de la Présentation; il voulut l’introduire aussi dans l’Institut des Frères, mais ce fut l’écueil de la communauté naissante... Aussi quand ses mains défaillantes remirent l’œuvre des Frères entre celles de Mgr Guibert, était-il bien déci-

² Le Frère Avit écrit dans les *Annales* : “ M. Vernet, en 1834, envoya 10 jeunes gens au noviciat d’Avignon pour y prendre l’esprit des Frères du Bienheureux de la Salle ; pour ne pas s’endetter, il les rappela au bout de 3 mois. ” (*Annales de l’Institut*, Tome 2, p. 94)

dé à y introduire les vœux de religion.”(p. 298) Cette remarque semble contredire ce que le même auteur rapporte des candidats volontaires que M. Vernet envoie se former au noviciat des Frères des Écoles Chrésiennes, en Avignon. Un noviciat pouvait-il se terminer sans la profession des vœux de religion ?

Par comparaison, nous pouvons nous rappeler comment Marcellin, dès le début de sa fondation donne à ses disciples une formation à la vie religieuse, même s'ils ne s'engagèrent d'abord que par des promesses. Il avait senti l'importance de cet engagement pour fixer les Frères dans leur vocation.

UN FONDATEUR SANS PRÉSENCE

M. Vernet, en raison de ses responsabilités, ne pouvait pas consacrer beaucoup de temps à sa fondation, encore moins vivre avec ses Frères. Ne déclarait-il pas dans une de ses lettres : *“J'ai tout donné au diocèse, ma fortune, ma santé, ma vie, mon esprit et mon cœur.”* (Dabert p. 349)

Or nous nous souvenons que Marcellin, dès 1818, vient habiter avec ses Frères et qu'il restera avec eux jusqu'à sa mort. Il comprenait, étant donné le matériau dont il disposait pour bâtir sa famille religieuse, que rien de solide ne pourrait se faire sans la présence du père au milieu de ses fils. Le témoignage du Frère Laurent est éloquent à ce propos.

Marcellin, en 1824, quand son œuvre reçoit l'appui de Mgr de Pins, refuse la cure de La Valla pour se consacrer à la construction de l'Hermitage de Notre Dame. En même temps que la maison de pierres, il continue à bâtir l'édifice spirituel d'une communauté de Frères auxquels il peut dire : *“Je ne respire que pour vous.”* Aussi bien, les Frères ne l'appelaient-ils que *“le bon Père”* !

M. Vernet, dans son désir de donner des Frères au diocèse, avait la capacité d'organiser sa congrégation en rédigeant une règle, mais il n'eut pas celle de lui donner un souffle. Il lui manquait une mystique. Comment se fait-il, par exemple, qu'il n'ait jamais pensé à leur donner un nom, quand on sait tout ce que cela peut supposer dans un cheminement spirituel ? Peut-on imaginer la vie des premiers Frères à La Valla sans le nom de Marie ?

Pour faire court, l'on pourrait dire que M. Vernet apparaît comme l'initiateur et l'administrateur d'un groupe d'instituteurs chrétiens alors que Marcellin Champagnat est le fondateur et père d'une communauté d'apôtres de la jeunesse.

Un an après la mort de M. Vernet, les Frères de Viviers s'unissent aux Petits Frères de Marie, après ceux de Saint Paul-Trois-Châteaux (1842). Cette union fut à l'origine d'une rapide expansion de l'Institut dans le midi de la France, à partir du noviciat de Labégude, transféré à Aubenas en 1878. À la fin du siècle, plus de mille Frères natifs de l'Ardèche travaillaient dans les cinq continents. Deux d'entre eux devinrent Supérieurs généraux : le Frère Théophile, de 1883 à 1907, et le Frère Stratonique, de 1907 à 1920.

Essai sur les origines de la spiritualité mariste

Frère. André LANFREY, FMS

Ayant réalisé un assez long ouvrage de 188 pages A4 portant le titre ci-dessus et publié par la maison générale à Rome durant le chapitre, j'ai cru bon d'en présenter un raccourci de la taille d'un article. Les lecteurs voudront bien excuser un certain manque de nuances dans la pensée et la rareté des références bibliographiques, dus à la nécessité de faire le plus court possible.

I/ DEFINIR LA SPIRITUALITÉ

A/ SES TROIS COMPOSANTES : ASCETIQUE, MYSTIQUE, THEOLOGIQUE

En langue française le terme “ *spiritualité* ” commence à être employé communément à la fin du XIX^e siècle dans le sens que nous lui attribuons aujourd'hui. Le P. Champagnat et le F. Jean-Baptiste, eux, parlent de “ *perfection* ” et de “ *sainteté* ” pour désigner la même réalité. Evidemment, ce changement de vocabulaire n'est pas purement formel : il exprime bien que nous évoluons aujourd'hui dans un univers mental différent du leur.

En effet, la religion du début du XIX^e siècle baigne dans un contexte anti-mystique qui s'est installé à la fin du XVII^e siècle avec la condamnation du Quiétisme de Molinos, de Madame Guyon et de Fénelon. C'est ce qu'un historien de la spiritualité a nommé : “ *Le crépuscule des mystiques* ”³. Désormais, tout discours mystique est soupçonné d'engendrer les illusions, la paresse spirituelle et même de secrètes turpitudes morales. La sainteté

³ Louis Cagnet.

est fondée sur l'ascèse (les fameuses "*vertus solides*"), la prière. La mystique n'est plus considérée que comme une grâce spéciale que Dieu accorde à qui il veut une "*voie extraordinaire*", "*admirable mais non imitable*". L'important, c'est la sainteté acquise par "*les voies ordinaires*".

Une telle manière d'envisager la relation à Dieu a pourtant comme inconvénient d'offrir aux âmes une voie plus stoïcienne que chrétienne, plus héroïque que sainte. Et beaucoup se sont découragés devant un programme leur offrant la croix sans résurrection. Il est vrai cependant que la littérature mystique antérieure a continué à être lue. Surtout, bien des âmes ont continué à vivre d'une authentique vie mystique, mais elles l'ont fait, soit dans le silence, soit en exprimant leur expérience en termes ascétiques, les seuls paraissant légitimes. D'où cette énorme et médiocre production ascétique du XIX^e siècle et du premier XX^e siècle dans laquelle nous avons souvent été - mal - formés.

En mettant à la mode le terme "spiritualité" les auteurs du XX^e siècle ont donc voulu revenir à une conception de la vie spirituelle plus conforme à la Tradition et aux besoins des âmes. Pour eux, la spiritualité a trois aspects complémentaires : d'abord une mystique, "*expérience de passivité radicale*", prise de conscience d'une "*existence nouvelle envahie par quelque chose ou quelqu'un qui prend désormais l'initiative de la vie*"⁴. Mais cette passivité n'est pas inertie : elle est transformante de l'esprit et de la conduite. Elle entraîne à une lutte contre soi afin de perfectionner ses dispositions spirituelles. Bref, elle est une ascèse. Mais la rencontre avec l'indicible donne au spirituel une intelligence des voies vers Dieu qui lui permet de formuler, à partir de sa propre expérience, une véritable théologie qui, bien que fondée sur la théologie dogmatique, est d'abord une théologie de l'expérience.

Quand je parlerai de spiritualité mariste, c'est donc sous son triple aspect mystique, ascétique et théologique. Et mon but sera de montrer que, derrière le discours essentiellement ascétique de l'Institut, se profilent une véritable mystique et une théologie spirituelle de grande valeur.

B/ DEUX TEMOINS D'UNE MYSTIQUE MARISTE

Deux des premiers Frères ont manifesté des dons mystiques que les *Biographies de quelques frères* ont conservés. Le premier, le F. Dorothee,

⁴ Dictionnaire de spiritualité, article "Mystique", col. 1893.

est un vacher presque illettré. On le considère pourtant comme expert dans la science des saints, au point qu'un prêtre qui l'entreprend sur la question de l'amour de Dieu trouve qu'il parle comme un docteur. Un soir, après le repas, le P. Champagnat l'interroge sur la lecture de l'Imitation de J.C. qui vient d'être faite. Comme il ne sait que répondre il s'excuse en ces termes :

“ Pardonnez-moi mon Père, mais le verset de l'Imitation de J.C. qu'on vient de lire m'a fait oublier tout le reste [...] J'ai remarqué que toute la vie de Jésus n'a été qu'une croix et un martyr, **et ces paroles m'ont fait une impression si grande, que je ne puis vous l'expliquer** ”.

Ainsi, naïvement, le F. Dorothée révèle en public qu'une parole spirituelle l'a mis hors de lui-même : en extase au sens propre. Il faut lire dans sa biographie sa méthode pour faire le chemin de croix et entendre la messe, essentiellement affective, sans paroles, en même temps que fortement théologique puisque méditant sur l'Incarnation et la Rédemption. Le F. Dorothée est manifestement un grand spirituel qui s'ignore.

Le F. Louis, premier disciple du P. Champagnat, est un spirituel beaucoup plus savant : sa biographie développe une longue conversation avec le P. Champagnat sur le *Traité de l'amour de Dieu* de St François de Sales, un des monuments de la littérature mystique. Surtout, quelques jours avant sa mort, il confie à un frère :

“ O mon frère ! que l'amour est doux ! que l'amour est fort ! si vous saviez quels assauts il me livre ! Dans la méditation, à la sainte Messe, et surtout après la communion, je sens mon cœur tout embrasé, et si plein de délices ineffables que j'en suis transporté [...]. Je ne puis m'occuper d'autre chose ! au reste, l'amour me suffit, et je ne veux désormais qu'étudier, contempler et aimer Jésus mon Sauveur, mon amour et ma béatitude. ”

De telles paroles sont dignes des plus grands mystiques, et le fait qu'elles aient été conservées montre que l'Institut était un milieu apte à comprendre l'état d'une personne envahie par la présence de Dieu. Pourtant, ce passage paraît bien oublié aujourd'hui, probablement parce que, comme beaucoup de perles de la spiritualité mariste, il est noyé dans un discours édifiant et ascétique inadapté à notre mentalité.

Terminons donc ce paragraphe en affirmant qu'il existe bien une mystique mariste, mais plus vécue qu'explicitement exprimée, conservée à l'état de traces dans nos textes, parce que l'ambiance anti-mystique et la nécessité de présenter aux frères une doctrine simple imposaient un discours ascétique et normatif. Pour peu que nous nous donnions la peine de lire la littérature mariste avec des lunettes spirituelles, nous pouvons y percevoir des richesses insoupçonnées.

2/ L'ELABORATION DE LA SPIRITUALITÉ DE CHAMPAGNAT

Découvrir la mystique des disciples c'est remonter à celui qui les a formés : le Fondateur. Malheureusement, il ne nous a pas laissé d'exposé systématique de sa spiritualité et nous devons nous contenter – surtout pour ses premières années - de documents rares ou n'évoquant qu'indirectement ce sujet. Il nous est néanmoins permis, en exploitant ses résolutions de 1812, de 1815 ainsi que ses règlements de vacances d'en esquisser quelques axes.

A/ SA VOCATION EDUCATIVE

Le premier axe me paraît contenu dans une expression qui revient plusieurs fois : “ *enseigner les riches et les pauvres* ⁵ ” qui s'inscrit dans la tradition de J.B. de la Salle préoccupé d'accueillir dans ses écoles les riches et les pauvres, parce que la doctrine chrétienne est pour tous. Cela débouchera sur le “ *il nous faut des frères* ” qui pose l'originalité de Champagnat au sein du groupe mariste.

Une forte dévotion à Marie se combine à ce projet. Encore manifestée de manière banale en 1812, elle prend un tour plus personnel et plus profond en 1815. En effet, cette année, dans ses résolutions Champagnat s'y déclare “ *esclave* ” de Marie. Et la prière à Marie qui clôt ses résolutions de vacances de cette année est beaucoup plus personnelle que celle de l'année précédente :

Un troisième aspect, nettement marqué dans ses résolutions de 1812, est la lutte contre l'orgueil.

Il me semble donc que, lorsqu'il manifeste aux autres aspirants maristes son désir de fonder des frères, Champagnat exprime une première synthèse de sa spiritualité. Car, que signifie, pour un prêtre, la fondation d'une congrégation de frères ? C'est se consacrer au dernier rang du dispositif apostolique, dont les fonctions les plus honorables sont la prédication, les missions, les séminaires, les collèges. Il est prêt à une vie d'humilité, parce qu'il a perçu un appel et s'est aussi probablement découvert le talent de s'occuper des enfants. Sa rencontre avec Montagne, le jeune homme mourant,

⁵ Le riche est celui qui jouit d'une situation lui permettant de vivre dans une relative sécurité; le pauvre est celui qui vit au jour le jour.

1° règlement (1814)

“ C’est avec votre secours, ô sainte Vierge, que j’espère suivre ce petit règlement. Faites que votre divin Fils l’ait pour agréable, et qu’il me garde pendant mes vacances et toute ma vie, du péché et de tout ce qui pourrait lui déplaire. Amen. L. S. J.C. (Loué soit Jésus-Christ) ”

2° règlement (1815)

“ Sainte Vierge, je n’ignore pas que sans votre protection je ne sois incapable de remplir fidèlement (sic) ce petit règlement sur les exercices (sic) et les occupations du temps de mes vacances ; c’est pourquoi j’implore votre puissant secours auprès de Dieu et j’espère que, vu votre tendresse pour les pécheurs qui désirent leur conversion, vous voudrez bien m’obtenir la grâce de l’accomplir ponctuellement et cela pour la plus grand gloire de votre très miséricordieux Fils. Ainsi soit-il ”

sera l’aboutissement d’un itinéraire dont on perçoit l’esquisse dès 1810-1812⁶.

Ajoutons que cet itinéraire est personnel. Champagnat en a si bien conscience qu’il considérera quasiment jusqu’au bout que les frères ne sont pas la Société de Marie mais une branche postérieure, ne faisant donc pas partie du contrat passé entre Maristes au moyen du Formulaire de 1816⁷. Sa rencontre avec Montagne est donc pour lui à la fois un signe du ciel, et une pierre d’achoppement car comment concilier sa propre révélation avec celle de l’arbre à trois branches envisagé par les aspirants maristes ?

Quant à sa relation personnelle à Marie, elle s’enrichira au sein du groupe mariste, même si, comme pour plusieurs des premiers aspirants maristes – dont J.C. Colin - Champagnat adhère au projet de S.M. parce qu’il y trouve l’accomplissement d’une aspiration personnelle antérieure.

B/ LE FORMULAIRE ET LA CONSECRATION DU 23
JUILLET 1816

Champagnat a certainement participé à l’élaboration de cette charte

⁶ Les résolutions de Champagnat datées de 1812 semblent avoir été rédigées en plusieurs fois.

⁷ C’est aussi l’avis du P. J.C. Colin : “ L’ idée de cet institut lui appartenait en propre ” (OM, doc. 819).

de la S.M. au cours du printemps 1816 et il était certainement à la consécration de Fourvière. Il faut cependant souligner que dans sa *Vie* le F. Jean-Baptiste ne mentionne pas cet événement ni le texte alors prononcé. N'est-ce pas indiquer que les frères se sentent tributaires d'une tradition spirituelle spécifique ?

A première vue le texte du Formulaire⁸ paraît fortement charpenté. Mais le lecteur attentif est frappé par de nombreuses répétitions comme s'il amalgamait deux ou trois rédactions distinctes. La conclusion, en particulier, paraît à elle seule autonome du reste. Bref, j'é mets l'hypothèse que le Formulaire trahit deux ou trois tendances distinctes au sein du groupe mariste primitif, comme l'indique le découpage ci-dessous qui montre qu'au

Conclusion	1° source	2° source
<p>Nous promettons solennellement que nous nous donnerons, nous et tout ce que nous avons, pour sauver de toutes manières les âmes, sous le nom très auguste de la Vierge Marie et sous ses auspices. Sauf néanmoins, pour tous, le jugement des supérieurs. Louée soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie. Ainsi soit-il.</p>	<p>Nous soussignés [...] par le présent acte et notre signature, nous nous dévouons irrévocablement, nous et tout ce que nous avons, autant que possible, à la société de la B.V. Marie. Et cet engagement nous le contractons non à la légère et comme des enfants, ni pour un motif humain ou par l'espoir d'un intérêt temporel, mais sérieusement, après avoir mûrement réfléchi, avoir pris conseil et pesé toutes choses devant Dieu, pour la seule gloire de Dieu et l'honneur de Marie mère de N.S.J.C. [...] nous attachant de toutes nos forces au chef très saint de (cette même) l'Eglise, le Pontife Romain, et aussi à notre très révérend évêque ordinaire, afin que nous soyons de bons ministres de J.C. nourris des paroles de la foi et de la bonne doctrine que nous avons reçues par sa grâce.</p>	<p>Nous soussignés, voulant travailler pour la plus grande gloire de Dieu et de Marie, Mère de N.S.J.C., affirmons et manifestons que nous avons la sincère intention et la ferme volonté de nous consacrer, aussitôt qu'il sera opportun, à l'institution de la très pieuse congrégation des Mariistes [...] nous nous dévouons pour cela à toutes peines, travaux, souffrances, et, s'il le faut, à tous les tourments, pouvant tout en celui qui nous fortifie, N.S.J.C., à qui, par là même nous promettons fidélité dans le sein de notre Mère, la sainte Eglise catholique et romaine [...] ayant confiance que, sous le gouvernement pacifique et religieux de notre roi très chrétien cette excellente institution verra le jour ”.</p>

⁸ Voir l'édition de la *Vie* en 1989, l'annexe 3 à la fin du chapitre 3.

prix de modifications très mineures on aboutit à trois textes cohérents :

Il se peut que la conclusion ne soit que la récapitulation du texte qui précède et donc qu'elle ne témoigne pas d'une tendance particulière. Néanmoins, elle ajoute deux idées importantes, seulement implicites dans le corps du Formulaire : sauver les âmes et honorer l'Immaculée Conception de Marie. D'autre part, dans son Testament Spirituel, le P. Champagnat utilisera par deux fois l'expression " *sous les auspices de Marie*⁹ " utilisée dans cette conclusion. Je me demande donc si celle-ci ne traduit pas la plus ancienne formule d'adhésion des aspirants maristes, encore vague et succincte. Les deux autres textes, remarquables de cohérence malgré le découpage subi paraissent traduire nettement deux tendances opposées : la source 1 définit une " *société de la B.V. Marie* " et ne fait pas allusion au roi très chrétien. La seconde emploie le terme " *Mariste* ", envisage un apostolat héroïque, fait nettement allusion au roi mais ne parle pas d'obéissance à l'évêque.

Nous pouvons donc émettre une première hypothèse, de type chronologique. Ainsi, - comme je l'ai dit - la conclusion traduirait une première phase ; la source 1 en serait une seconde, à une époque où le cardinal Fesch n'est pas encore contesté et où la Restauration de la royauté n'est pas acquise, c'est-à-dire soit quand Napoléon est encore au pouvoir (il abdique une première fois le 6 avril 1814) soit au plus tard durant les 100 jours (mars – juin 1815). La source 2 est évidemment du temps de la Restauration. L'emploi du terme " *Mariste* ", son caractère quelque peu exalté, y trahissent l'influence de Courveille.

Nous voyons immédiatement le problème posé par cette hypothèse qui suppose que le groupe mariste existe dès 1814 alors que Courveille ne constitue les " *Maristes* " qu'en 1815-16. Cependant, cette hypothèse est étayée par J.C. Colin qui a toujours affirmé qu'un projet existait avant Courveille et que ce dernier n'avait fait que révéler la société. En outre, dans un document récemment découvert¹⁰, M. Pousset, aspirant mariste, mentionne qu'il a été en contact avec les " *Maristes* " dès 1814-15¹¹.

Mais ce découpage peut être vu de manière non chronologique : comme la simple division du groupe mariste de 1816 en deux tendances, les uns plus modérés, les autres plus exaltés. Constatons que Champagnat

⁹ En la distinguant d'ailleurs de l'appartenance à la société.

¹⁰ Archives des Chartreux, autobiographie de M. Pousset.

¹¹ Le mot " *Mariste* " n'existe certainement pas en 1814-15 mais Pousset évoque, semble-t-il, l'époque novembre 1814- mai 1816, durant laquelle il a été en contact avec les aspirants maristes.

qui désigne ses frères comme “ *frères de Marie* ” et non comme “ *Maristes* ” semble adhérer plutôt au camp modéré. En tout cas, qu’il y ait eu, dès l’origine au moins, deux tendances à l’intérieur du groupe des aspirants maristes ne fait guère de doute : la rivalité entre Courveille et J.C. Colin dans les années 1822-1830 paraît en découler.

C / LES INFLUENCES SUR LE FORMULAIRE

Mais dépassons ce problème de critique historique pour revenir à la spiritualité révélée par ce document. Tout d’abord l’insistance accordée à l’obéissance envers l’Eglise, le pape, les supérieurs traduit une préoccupation centrale du jeune clergé d’alors qui veut rétablir l’esprit de religion en exaltant l’obéissance à la hiérarchie religieuse et civile. L’influence de M. Bochard, vicaire général, s’exerce d’ailleurs fermement dans ce sens. Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, qui réside plusieurs semaines à St Irénée au printemps 1816, fait alors aux séminaristes des conférences exaltant à la fois la mission et l’obéissance ¹².

Mais, à un degré plus fondamental, le Formulaire est marqué par la seconde épître aux Corinthiens, aux chapitres 2-6 dans lesquels l’apôtre développe une théologie du ministère apostolique : le temps favorable est arrivé ; les ministres de la nouvelle alliance doivent travailler au service du Royaume en dépit de toutes sortes de tribulations.

Mais il faut aussi relier la consécration de Fourvière à l’ordination qui a eu lieu le jour précédent et que la spiritualité sacerdotale considère comme une nouvelle Pentecôte. Cette assimilation est d’ailleurs très nette dans Marie d’Agréda, cette mystique espagnole très contestée mais lue assidûment par J.C. Colin et probablement Champagnat¹³ qui considère que la Pentecôte, obtenue par l’intercession de Marie, lance les apôtres dans l’évangélisation du monde :

“ par ce bienfait, [...] les douze apôtres furent élevés, renouvelés et rendus capables d’être les ministres de la nouvelle alliance (II Cor, 3, 6) et les fondateurs de l’Eglise dans l’univers entier car cette nouvelle grâce [...] les portait [...] à pratiquer ce qu’il y a de plus héroïque dans toutes

¹² Archives des Chartreux, carnet de notes spirituelles de M. Pousset.

¹³ En 1840 sa bibliothèque renferme un exemplaire de sa *Cité Mystique*.

les vertus et de plus sublime dans la sainteté ”.

Le Formulaire exprime donc une haute spiritualité apostolique et mariale et donne l'une des clés d'interprétation de la spiritualité de Champagnat, à la fois pneumatique, apostolique et mariale.

D/ LES LETTRES DU P. CHAMPAGNAT

Les années 1816-27, pourtant les années les plus décisives pour Champagnat, sont presque dépourvues de documents émanant de lui. Seule la lettre au F. Jean-Marie Granjon, le 1^o décembre 1823, donne quelques aperçus, notamment quand le P. Champagnat, mentionnant qu'un novice qui vient d'arriver est un “ *homme de rien*¹⁴ ” rebondit aussitôt spirituellement : “ *mais avec rien le bon Dieu a fait de grandes choses* ”. C'est une allusion transparente au Magnificat, manifestant à la fois mystique mariale, humilité et confiance en Dieu. Il termine en se déclarant “ *père en Jésus et Marie* ”.

Cette dernière formule reviendra fréquemment dans ses lettres ultérieures, mais en 1823 elle est hautement significative : les frères sont encore à La Valla et ils lui ont déjà décerné le titre de “ *père* ” auquel Champagnat donne un sens spirituel en y adjoignant Jésus et Marie. On comprend d'autant mieux pourquoi M. Courveille, qui n'arrivera à La Valla qu'en juin 1824 ne parviendra pas à s'imposer comme supérieur car le lien spirituel tissé avec les frères depuis 1817 est déjà fortement ancré : Champagnat, et personne d'autre, est “ *père en Jésus et Marie* ”.

L'année 1827 est l'occasion pour Champagnat d'écrire un véritable manifeste de sa spiritualité après les grandes épreuves de sa maladie, de la rivalité avec Courveille et finalement le départ de celui-ci et de M. Terraillon. Quatre brouillons de lettres à ses supérieurs ecclésiastiques¹⁵ expriment son désarroi devant cet “ *effort épouvantable de l'enfer* ”, sa solitude (“ *me voilà seul prêtre* ”) mais aussi sa confiance en Jésus et Marie, sa persévérance malgré tout (“ *cela m'afflige mais ne me décourage pas* ”), sa conviction que “ *Dieu veut cette œuvre* ” bien que ses voies soient cachées. C'est l'un des rares moments où Champagnat, en évoquant le combat entre Satan et la S.M., manifeste discrètement une pensée eschatologique, beaucoup plus présente chez le P. Colin. Surtout, le *Nisi Domi-*

¹⁴ C'est-à-dire sans métier, sans compétence définie.

¹⁵ A Mgr de Pins (lettre 6), à M. Gardette (lettre 3), à un vicaire général (lettre 4), à M. Barou (lettre 7)

nus, que nous trouvons pour la première fois sous sa plume, résume une spiritualité d'abandon dans la nuit de l'épreuve qui rappelle les grands mystiques.

Il retrouvera des termes semblables, mais exprimés plus sobrement, en 1838, à un moment où le délabrement de sa santé lui laisse pressentir une mort prochaine. Dans une lettre au F. François ¹⁶ où il où il annonce son échec dans ses démarches pour obtenir une autorisation officielle de son institut :

“ Je suis bien ennuyé mais non déconcerté ; j'ai toujours une grand confiance en Jésus et Marie [...] Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient et ce qui nous est bon ”...

Un autre aspect de Champagnat se manifeste dans les quinze circulaires échelonnées de 1828 à 1840 où éclate sa tendresse paternelle. L'Hermitage y apparaît comme le sanctuaire de la Société de Marie, véritable lieu mystique ¹⁷, réplique du cénacle, jardin fermé où Jésus et Marie ont rassemblé leurs enfants pour qu'ils y vivent et meurent sous leurs auspices, dans la paix, la charité (*“ un cœur et une âme ”*) mais aussi le combat pour la gloire de Dieu. On y trouve en filigrane les thèmes de l' *“ inconnu et caché ”*, de *“ Marie première supérieure ”* et *“ ressource ordinaire ”*. Dès 1828 cette spiritualité est assez mûre pour s'exprimer en une formule lapidaire :

“ Dieu nous a aimés de toute éternité ; il nous a choisis et séparés du monde. La Sainte Vierge nous a plantés dans son jardin , elle a soin que rien ne nous manque ”.

De même, dans une lettre à Mgr Pompallier en 1836 il décrit les progrès de société des frères ¹⁸ dont il attribue le mérite au nom de Marie :

“ Il y a longtemps qu'on ne parlerait plus de notre société sans ce saint nom, sans ce nom miraculeux.. Marie, voilà toute la ressource de notre société [...]. Marie, oui, Marie seule est notre prospérité, sans Marie nous ne sommes rien et avec Marie nous avons tout, parce que Marie a toujours son adorable Fils ou entre ses bras ou dans son cœur ”.

Ce couple Jésus – Marie, si fortement évoqué ici, se retrouve d'ailleurs dans les finales de ses lettres, soit lorsque Champagnat s'affirme *“ père en Jésus et Marie ”*, soit dans une formule plus audacieuse : *“ les Sacrés Cœurs*

¹⁶ Lettre 197, du 23 juin 1838

¹⁷ On peut y supposer une influence de la *Cité mystique* de Marie d'Agréda.

¹⁸ Curieusement, le P. Champagnat ne fait aucune allusion à la Société des Pères, comme si les frères étaient la Société de Marie.

¹⁹ En bonne doctrine il convient de dire le Sacré Cœur de Jésus et le Saint Cœur de Marie.

*de Jésus et de Marie*¹⁹ ” qui semble vouloir traduire la conscience d’une telle intimité entre eux qu’ils sont inséparables, et donc que les attributs de l’un s’appliquent à l’autre.

En somme, comme beaucoup de fondateurs et fondatrices du XIX^e siècle, Champagnat est un spirituel de haut vol mais plus affectif que spéculatif, à moins qu’il n’ait jamais eu le temps de mettre sa doctrine par écrit. Il l’exprime néanmoins suffisamment pour qu’on puisse juger qu’il a expérimenté, dans l’abandon à Dieu au milieu des épreuves et dans une vive conscience de l’intimité entre Jésus et Marie, une véritable mystique servie par une théologie spirituelle peu explicitée par écrit.

E/ LE TESTAMENT SPIRITUEL

Evidemment, le Testament Spirituel de M. Champagnat, lu quelques semaines avant sa mort, est un document d’une grande richesse, mais qui pose bien des questions difficiles à résoudre. Et avant d’en parler, il faut évoquer la circulaire du 19 janvier 1836 qui me paraît jouer le rôle d’un premier testament qui offre aux frères un véritable programme de sainteté fondé sur l’humilité, l’obéissance, la charité, le zèle. Champagnat s’y inspire de saint Paul dans 2 Corinthiens 4, 17-18 et de 2 Timothée, 4, 6- 8:

“ Courage donc NTCF, les peines et les combats de la vie ne durent qu’un moment. Portons souvent nos regards vers le poids immense de gloire qui en sera à jamais la récompense, nous souvenant sans cesse que le juste juge ne couronnera que celui qui aura vaincu et persévéré jusqu’à la fin ”.

Quant au Testament proprement dit, il peut être lu à plusieurs niveaux. C’est d’abord un acte de cession de son patrimoine - les Frères Maristes - au supérieur de la S.M., le P. Colin. Au plan spirituel, il nous paraît se diviser en deux parties. C’est d’abord une exhortation à la charité, d’abord entre frères, puis envers les autres congrégations, enfin envers les Pères de la S.M. et en particulier son supérieur le P. Colin. On y retrouve en filigrane l’hymne à la charité dans saint Paul, (1 Corinthiens 13, 1-13) : *“ La charité est longanime ; la charité est serviable... ”* ainsi que l’évocation de l’Eglise primitive marquée par *“ un cœur et une âme ”*.

Après avoir parlé en fondateur, Champagnat s’exprime plutôt en maître spirituel, recommandant à ses frères l’exercice de la présence de Dieu, l’obéissance et la simplicité, la dévotion à Marie *“ bonne Mère ”* et *“ première supérieure ”*... On a la surprise de voir que des expressions fortes de Champagnat comme *“ Marie ressource ordinaire ”*, *“ Nisi Domi-*

nus”, “ *Tout à Jésus par Marie...* ”, “ *humilité, simplicité, modestie* ” n’apparaissent pas explicitement, non plus que le zèle. Somme toute, le programme de sanctification qu’il propose aux frères paraît assez original, comme si Champagnat revenait aux sources primitives de sa propre spiritualité. Mais il est possible aussi que la spiritualité des frères, bien qu’issue de Champagnat, se formule déjà de façon relativement autonome de lui. Nous reviendrons plus loin sur ce problème.

Mais il est d’autres aspects importants de ce Testament : par exemple les nombreuses références à Jésus, à Marie ou à Jésus et Marie qui font de ce texte une espèce d’hymne christologique et marial.

La référence à saint Paul, probablement implicite dans la première partie, devient explicite dans les dernières lignes :

“ *Que la grâce de N.S.J.C., l’amour de Dieu et la communication du Saint Esprit soient toujours avec vous* ”.

C’est exactement le salut que l’Apôtre adresse à la fin de sa seconde épître aux Corinthiens et dont il convient de citer les versets qui précèdent et qui résument l’ensemble du Testament Spirituel :

“ *Au demeurant, frères, soyez joyeux ; travaillez à votre perfection ; encouragez-vous. Ayez même sentiment ; vivez en paix, et le Dieu d’amour et de paix sera avec vous.* ”

Enfin, le Testament renvoie au Formulaire de 1816 en utilisant par deux fois des formules proches de son préambule : “ *Tout pour la plus grande gloire de Dieu et pour l’honneur de Marie, Mère de N.S.J.C.* ”. Comme le Formulaire, et deux fois encore, il évoque la vie “ *sous les auspices* ” de Marie. Enfin, comme le Formulaire, le Testament est imprégné des épîtres de saint Paul. Il me semble que, dans ces similitudes, il y a plus qu’une coïncidence.

F / L’INFLUENCE DES AAS

Un certain nombre de formules maristes telles que “ *la plus grande gloire de Dieu et l’honneur de Marie* ”, “ *les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie* ” ou encore “ *un cœur et une âme* ” sont relativement exceptionnelles dans la littérature religieuse. En revanche, on les trouve fréquemment dans un courant spirituel né au XVII^e siècle dans les séminaires français, et formé de groupuscules nommé les Aas, abréviation probable de

²⁰ Traité de l’estime de Aa, archives des Jésuites, à Vanves, CA 101/2 p. 354-362

“ *Assemblée des amis* ”. Leur définition ²⁰ est la suivante :

“ *L’Aa est une sainte et secrète congrégation composée de personnes choisies qui, unies ensemble par les liens d’une admirable charité, et consacrées spécialement au service de Jésus et de Marie sous la protection de saint Joseph et des anges gardiens n’oublie rien pour s’animer à la piété et pour y porter ensuite les autres* ”

Souvent, ces Aas sont couplées à une congrégation mariale de jeunes gens dans laquelle elles puisent leur recrutement. Les confrères se reconnaissent à leur devise : C.U.& A. U. (*Cor Unum et Anima Una*). Jamais plus de douze, ils tiennent des réunions secrètes dans lesquelles ils s’exhortent à la ferveur et organisent des œuvres de zèle. Ce type d’organisation d’origine jésuite est rapidement copié dans les séminaires sulpiciens, souvent sous le nom de “ petites sociétés ” dont les statuts copient ceux des Aas de plus ou moins près. Elles ont pour tâche de faire régner la ferveur et l’esprit de zèle dans les séminaires, notamment en combattant les “ *bandes joyeuses*”²¹ génératrices d’indiscipline. Dans sa première phase d’organisation, la S.M. a été une de ces “ *petites sociétés*”²².

C’est d’autant plus probable que la découverte de documents récents²³ montre que Jean Cholleton, le directeur du groupe mariste primitif a fait partie d’une Aa au séminaire St Irénée avant 1809 et d’une autre à St Sulpice en 1809-1811. D’ailleurs, en 1813-16, il existe à St Irénée une autre “ *petite société* ” que les Maristes, nommée les “ *amis du cordon* ” dont la devise est L.S.B.M.C.J (*Labora sicut bonus miles Christi Jesu*), sans compter les adeptes de la *Pensée pieuse* de M. Bochard. Comme St Irénée et St Sulpice, de nombreux séminaires disposent de ce genre de sociétés qui donnent souvent naissance à des vocations ou des congrégations missionnaires.

Il est possible que Courveille lui-même ait fait partie, au Puy, d’une Aa ou d’une Petite Société. Nous en avons repéré une, mais à une date tardive - en 1851²⁴ - qui pourrait être l’héritière de celle qu’aurait pu connaître Courveille. En tout cas, celui-ci, quand il arrive à Lyon, à une stratégie de rassemblement très typique des Aas. En outre, les résolutions de Champagnat 1810-1812 semblent marquées par l’appartenance, non à

²¹ Champagnat a fait partie de l’une d’elles au séminaire de Verrières.

²² J.C. Colin emploie d’ailleurs l’expression “ petite société ” pour désigner la S.M. naissante.

²³ Archives des Chartreux, papiers Mioland.

²⁴ Vie du P. Barry, trappiste à Aiguebelle.

²⁵ Invocation à Marie et St Louis de Gonzague, souci de donner le bon exemple.

une Aa, mais à une congrégation mariale²⁵.

Il est inutile de pousser les détails plus loin mais il convient de comprendre que la spiritualité mariste, et donc celle de Champagnat, est inscrite dans un courant spirituel précis pour qui les expressions “ *Gloire de Dieu et bonheur de Marie* ”, “ *Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie* ”, “ *un seul cœur et une seule âme* ” sont courantes soit dans les statuts soit dans les correspondances. Ce courant, d’origine jésuite mais assumé par les Sulpiciens, est d’esprit marial et apostolique.

Pour autant, les Maristes tranchent avec cette tradition car, dans les Aas et congrégations mariales, la consécration consiste à choisir Marie comme Mère, Reine, patronne avocate... tandis que chez les Maristes - et c’est l’apport de la “ *révélation* ” du Puy - c’est Marie qui a choisi sa société et chacun de ses membres. Mais il est vrai que chez les Frères Maristes cette conviction paraît moins marquée que dans les autres branches.

Terminons donc cette première partie en rappelant que l’évolution de Champagnat semble avoir connu quelques étapes repérables : en 1810-12 une conversion est faite, peut-être au sein d’une congrégation mariale ; 1815-16, révèlent une maturation spirituelle débouchant sur un projet apostolique personnel : fonder des frères. A peu près en même temps, a lieu la rencontre avec le groupe mariste et l’engagement dans un projet de S.M. partiellement contradictoire avec le premier. En 1827, c’est le passage par la nuit de l’échec et en 1836 la prise de conscience d’une fin proche. En 1840, Champagnat a conscience d’avoir mené à bien et unifié sa double tâche puisque ses frères font désormais partie de la S.M., à la construction de laquelle il a largement contribué.

Dès 1815-16, sa spiritualité nous apparaît comme profondément mariale et apostolique. Il est probable que les épîtres de saint Paul, Marie d’Agréda, la tradition des Aas ont eu sur lui une influence durable. L’épreuve subie en 1825-27 semble l’avoir fait entrer dans une mystique d’abandon à Dieu exprimée par le *Nisi Dominus*. Il me semble néanmoins que le centre de sa spiritualité se situe plutôt dans la contemplation de l’union intime entre Jésus et Marie, comme si sa théologie spirituelle était davantage fondée sur la christologie et l’Incarnation que sur un théocentrisme bien défini.

3/ DU FONDATEUR A LA DOCTRINE OFFICIELLE

Dans la partie précédente, je n’ai utilisé comme sources que celles qui viennent directement de Champagnat. Mais la mémoire du Fondateur

est aussi conservée dans les manuscrits et carnets des F. Jean-Baptiste et François qui ont recueilli, par eux-mêmes ou auprès des frères, son enseignement oral donné dans ses nombreuses instructions. Certes, ce sont des sources de valeur plus aléatoire car ces documents sont issus de notes prises sur le vif, parfois modifiées ensuite ou complétées. Si on ne peut garantir absolument qu'elles traduisent la théologie spirituelle du Fondateur, elles permettent du moins de s'en approcher bien près et permettent d'éclairer l'histoire spirituelle de la congrégation de 1817 à 1850.

Des centaines d'instructions diverses qui nous restent du Fondateur ou de ses successeurs, et qui sont maintenant exploitables,²⁶ je ne prétends pas donner une vue exhaustive, mais focaliser sur certains points importants de la spiritualité.

A/ L'HUMILITE : DE L'IMITATION DE MARIE A LA VERTU ASCETIQUE

Ainsi, sur l'humilité, une étude des manuscrits me permet de conclure que l'on est passé progressivement de la notion unique d'humilité au couple humilité - simplicité, pour aboutir au trinôme humilité, simplicité, modestie : processus normal en somme, car, en se précisant, la théologie spirituelle mariste avait besoin de distinguer des notions proches. Néanmoins, dans cette élaboration d'une doctrine plus précise, des liens vitaux ont pu être rompus, faisant glisser l'humilité du statut d'attitude spirituelle à celui de vertu ascétique. Quoi qu'il en soit, il nous apparaît :

1° Que l'humilité mariste primitive ne se conçoit pas en-dehors de la relation à Marie, et donc à l'Incarnation et à la Trinité. Mais cet aspect plus proprement spéculatif ne transparait que dans quelques textes qui seront ensuite oubliés.

2° Que l'humilité mariste est perçue comme un abandon filial à Marie, mère non seulement des personnes, mais encore du corps qui porte son nom. C'est dans cette relation privilégiée entre la Mère et le Fils – entre la Mère et les fils – qu'illustre le “ *Tout à Jésus par Marie...* ” que l'on peut situer la base d'une véritable mystique mariste plus vécue que pensée.

3° Que l'humilité mariste se situe aussi dans une tradition monas-

²⁶ Voir A. Lanfrey, *Un “ chaînon manquant ” de la spiritualité mariste. Les manuscrits d'instructions des F. François et Jean-Baptiste*, Rome, 2000, 158 p. A voir aussi : *Catalogue général des manuscrits des FF. François et Jean-Baptiste*, Rome, juin 2000, 47 pages.

tique et ascétique qui, très forte au début, paraît s'estomper ensuite pour triompher avec la structuration de la congrégation au milieu du XIX^e siècle.

4^o Que l'humilité mariste tend à prendre une coloration sociale et professionnelle (vivre dans une condition modeste d'instituteur soumis aux autorités) à mesure que la congrégation se développe et se spécialise dans l'enseignement.

Il est donc clair que la doctrine spirituelle contenue dans la littérature officielle de la congrégation établie entre 1852 et 1856 (*Règles communes, Guide des Ecoles, Vie...*) ne reflète qu'indirectement la spiritualité originelle de l'institut. Grâce aux manuscrits d'instructions, il paraît possible de remonter jusqu'au Fondateur et parfois aux premières années de l'institut. Pour bien connaître la spiritualité originelle de l'institut, on ne peut plus se contenter de sa littérature imprimée.

B/ LA VERTU DE RELIGION : RENDRE SES DEVOIRS A DIEU

Quand nous parcourons les recueils d'instructions laissés par les FF. J.B. et François, nous trouvons beaucoup de textes sur Jésus et Marie, ce qui nous situe bien dans la lignée du P. Champagnat, une profusion d'instructions ascétiques, mais fort peu de choses sur Dieu ou la Trinité, comme si la relation à Dieu, le théocentrisme, était un impensé de la théologie spirituelle mariste.

Mais en fait le théocentrisme mariste se manifeste essentiellement par la vertu de Religion dont St Thomas fait une vertu annexe de la justice:

“ La justice en général consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû ; ses “ parties ” comportent la religion qui concerne l'hommage et le culte dus à Dieu [...], la piété qui concerne le devoir envers les parents, l'“ observantia ” qui englobe le devoir envers les supérieurs en dignité ou responsabilité²⁷”.

Ainsi, la théologie spirituelle mariste développe de très nombreux textes sur le péché et l'horreur qu'on doit en avoir, la fin de l'homme, la vocation, le ciel, l'enfer...qui ont tous pour but de rappeler la nécessité de rendre à Dieu le culte qui lui est dû et la profonde perversité de ceux qui s'éloignent de leurs devoirs de justice sur ce point. Si on se contente

²⁷ Dictionnaire de Spiritualité, T. 13, article “ Religion ”, col. 309

de voir dans ces textes une obsession moralisatrice quelque peu morbide ou une religion de la peur, on risque d'en fausser le sens.

De même, quand le P. Champagnat ou les supérieurs recommandent aux frères le respect envers les autorités civiles et ecclésiastiques et demandent d'inculquer celui-ci aux enfants ; également quand ils recommandent de les surveiller sans cesse pour préserver leur innocence, ce n'est pas d'abord par obsession du péché et conservatisme social mais parce qu'ils sont imprégnés du sens de la justice qu'on doit rendre à Dieu et à ses créatures.

Ceci dit, cette vertu de religion qui établit entre Dieu et l'homme un lien quasi juridique de justice se situe essentiellement dans le registre du devoir envers un Dieu souverain et ses représentants terrestres. Il implique donc une démarche ascétique, faite de crainte du péché et du souci d'accomplir les commandements. Aussi, une lecture rapide de la spiritualité mariste tendrait à faire penser que le Mariste est invité à rendre ses devoirs à Dieu et d'aimer Jésus et Marie. C'est d'ailleurs un schéma conforme à la religiosité catholique du XIX^e siècle à laquelle les frères ne peuvent complètement échapper.

C/ PRESENCE DISCRETE DU THEME DE L'AMOUR DE DIEU

Mais il faut aussitôt nuancer ce tableau car quelques instructions sont franchement axées sur l'amour de Dieu, telle celle-ci traitant de l' "*Esprit filial envers Dieu* " ²⁸ qui est :

“ une heureuse disposition de l'âme qui nous fait regarder Dieu comme le meilleur des pères et nous porte à nous reposer tranquillement sur lui de tout ce qui nous regarde, sachant qu'il a soin de nous, et à ne nous occuper qu'à rechercher les moyens de lui plaire et d'accomplir sa sainte volonté [...] L'esprit filial est encore un abandon de soi-même entre les mains de Dieu [...] qui nous fait aller à Dieu avec la même liberté, le même laisser-aller qu'un enfant chéri ”...

Ajoutons que le F. François rapporte ces propos du P. Champagnat en 1823²⁹ :

“ Prenez-vous le bon Dieu pour un tyran et croyez-vous qu'il a établi la confession pour tyranniser les gens ? [...] On est content, on est dans

²⁸ Recueil 307 du F. François p. 993. Elle n'est probablement pas du P. Champagnat

²⁹ Notes de retraite, manuscrit 302 p. 6.

la joie quand on est au service d'un bon maître. Et quel meilleur maître que le bon Dieu ? ”.

Je me demande donc si le F. François - et en cela il se distingue du F. Jean-Baptiste - n'a pas été dans l'institut le grand apôtre de l'amour de Dieu, car ses carnets de notes sont remplis de prières et d'“ *aspirations* ”³⁰ à Dieu de ton franchement mystique semblables à celle-ci :

“ Mon Dieu, mon Tout, mon souverain bien et ma dernière Fin, je ne veux que vous seul. Dieu tout pur dans son entendement, sans aucun rayon de lumière. Dieu tout pur dans ma volonté sans aucun feu de ferveur. Dieu tout pur dans mon cœur sans aucune douceur de consolation ”³¹.

Il n'en demeure pas moins que, globalement, la spiritualité mariste traite de façon problématique le rapport à Dieu. L'insistance sur les grandes vérités - très forte chez le F. Jean-Baptiste - entretient une crainte assez superficielle : moins le tremblement de la créature devant la grandeur divine que le sentiment du serviteur envers son maître. Si l'image de Dieu Père est présente, elle paraît moins prégnante que celle d'un Dieu maître exigeant. Peut-être peut-on résumer la théologie spirituelle mariste en disant qu'envers Dieu elle est essentiellement purgative tandis qu'envers Jésus et Marie elle est plutôt unitive. En somme la Trinité est mal reliée à l'Incarnation.

D/ LA PRESENCE DE DIEU : ATTITUDE MYSTIQUE OU EXERCICE DE PIÉTÉ ?

Nuançons encore une fois le propos que nous venons de tenir en constatant que le thème de la présence de Dieu est central dans la théologie spirituelle mariste. Un chapitre de la *Vie* lui est consacré et, dans son Testament, le P. Champagnat la considère comme “ *l'âme de la prière et de l'oraison* ” et donc comme une attitude générale envers Dieu plutôt qu'un exercice de piété.

Le meilleur texte mariste sur la présence de Dieu n'est pas dans la *Vie*³² mais dans un recueil d'instructions du F. François³³. Intitulé “ *Exercice de la présence de Dieu* ”, il est bien plus que cela : une réflexion sur les perfections divines dont la connaissance suscite en nous la crainte mais nous révèle aussi la sainteté et la bonté de Dieu qui nous entraînent à

³⁰ Des oraisons jaculatoires à forte portée mystique.

³¹ Recueil 303 p. 588. Texte de 1844, inspiré du P. Guilloché.

³² Même s'il l'inspire fortement.

³³ Carnet 308 p. 916 – 922.

l'amour. Ainsi, parce que Dieu nous voit au plus intime de nous-mêmes, nous nous purifions, puis, entrant dans l'amour divin, nous marchons avec courage et rapidité vers la perfection.

De ce texte invitant à la vie unitive avec Dieu, le F. Jean-Baptiste a tiré une doctrine assez banale qui avait l'avantage d'être plus facilement compréhensible. Mais cette démarche trop dévotionnelle a l'inconvénient d'aplatir une notion à saveur mystique. Ainsi, quand dans l'institut on utilisera la célèbre formule " *Dieu me voit* ", on la comprendra comme " *Dieu me surveille* " alors qu'elle signifie : Dieu m'accompagne de son regard amoureux, me demandant en retour une attitude filiale. Ainsi, la même expression, selon qu'elle est interprétée en termes ascétiques ou mystiques, change complètement de sens. Sur bien des sujets, la littérature de l'institut paraît avoir choisi plutôt la première interprétation.

E/ SPIRITUALITE OU ETHIQUE EDUCATIVE ?

En 1853, le chapitre général achève le *Guide des Ecoles*, charte éducative de l'institut. Mais celui-ci a été précédé de nombreuses instructions restées manuscrites, et en particulier le volumineux " *Traité sur l'éducation* " ³⁴ dont une partie vient, semble-t-il, du P. Champagnat, et l'autre du F. J.B ³⁵. De tous ces textes émergent deux synthèses de l'éducation mariste : la première considérant le Frère comme l'ange gardien des enfants ³⁶ ; la seconde traitant de " *Jésus ressuscité modèle du religieux instituteur* " ³⁷.

Sur le premier thème s'opère un glissement de perspective : les anges, d'abord vus comme la cour céleste répartie en trois hiérarchies devant le trône de Dieu, deviennent les anges gardiens des enfants, c'est-à-dire, peu ou prou, leurs surveillants, dévoués mais vigilants. Le texte normatif du *Guide* réduit donc la portée de la doctrine des anges, qui voyait ceux-ci comme des émanations des attributs divins, les parfaits adorateurs et les ministres de la sollicitude divine envers le cosmos et les hommes. Déconnecté de cette tradition, le texte du *Guide* paraît lisible selon trois clés de lecture : une clé rhétorique qui fait de l'ange gardien la métaphore du parfait éducateur ; une

³⁴ Nommé par le F. Paul Sester " Apostolat d'un Frère Mariste " (A.D.F.M)

³⁵ Voir A. Lanfrey, *Elaboration de la pensée éducative mariste. " Apostolat d'un Frère Mariste ". Sources et son influence. 1824-1868*, Rome, 2000, 70 p.

³⁶ *Guide des Ecoles* 2^e partie, ch. VII. Ce chapitre est inspiré d'instructions sur les anges contenues dans les manuscrits 307 p. 101, 384 et 308 p. 940..

³⁷ Recueil d'instructions 308 p. 1297

clé ascétique qui dresse un portrait moral de l'enseignant chrétien ; enfin une clé théologique qui envisage les anges comme images de la bienveillance divine pour les hommes. Cette dernière clé est la moins visible des trois malgré des instructions antérieures soutenant fortement cette interprétation.

Nous sommes donc là, une fois de plus, devant un phénomène de banalisation de la doctrine mariste, difficilement évitable d'ailleurs lorsqu'on veut transformer des instructions en textes normatifs. D'où une certaine superficialité de la doctrine éducative mariste qui envisage le frère comme un être obéissant (qui ne s'est pas révolté comme les mauvais anges) chargé de couler les enfants dans un moule pré-établi. Certes, les frères doivent agir avec sollicitude et respect mais, au fond, la liberté de l'enfant n'est guère prise en compte. Et l'image de l'ange gardien paraît si rhétorique et moralisante que l'institut semble formuler, dans le *Guide des Ecoles*, une éthique de l'éducateur mariste plutôt qu'une véritable spiritualité.

Dans une certaine mesure, on peut se demander si la pratique éducative mariste n'est pas plus spirituelle que sa codification, car les lettres du P. Champagnat et bien d'autres textes révèlent un véritable amour des enfants. Et nous rejoignons là une distorsion entre la doctrine et la vie qui, pour le meilleur et pour le pire, est de tous les temps.

Le thème de Jésus ressuscité est riche en spiritualité : séparé de ses apôtres, donc menant une vie cachée, mais les instruisant, les corrigeant, les encourageant, prenant soin, non seulement de leurs âmes mais de leurs corps, il est le parfait modèle des catéchistes. Cette instruction, composée vers 1850, est certainement du F. François, à une époque où le mot " instituteur " s'est imposé pour désigner les maîtres d'école. Il présente une volonté d'ouverture, considérant l'instruction profane comme partie intégrante de la mission du frère ainsi que l'éducation physique. Mais il n'y parvient que partiellement car la formation de l'esprit et le soin du corps demeurent subordonnés à l'éducation de l'âme. Il demeure d'ailleurs une ambiguïté du discours à propos du terme " *instituteur* " qui paraît mal dégagé de la fonction de catéchiste.

Prenant pour modèles des êtres intermédiaires entre le ciel et la terre (les anges et Jésus ressuscité) la pédagogie mariste apparaît, du moins dans sa théorie, et en contradiction avec la spiritualité mariste elle-même, comme une pédagogie de l'âme plus que de l'Incarnation et de ce fait mal armée pour se penser en cohérence avec un monde profane qui place de plus en plus ses priorités dans les choses de l'esprit et du corps.

CONCLUSION : " ASCÉTISATION " DE LA DOCTRINE ?

La confrontation des manuscrits avec la littérature imprimée donne donc l'impression que, vers 1850, s'opère une " *ascétisation* " de la doctrine : la présence de Dieu, d'abord attitude spirituelle générale, devient simple exercice de dévotion ; l'humilité se détache partiellement du modèle marial pour devenir vertu autonome ; la spiritualité éducative peine à trouver une expression dépassant la rhétorique ou l'éthique.

D'une part, il faut convenir qu'une telle évolution était fatale dans un effort de codification de la doctrine. D'autre part, il faut se souvenir que cette réduction normative était alors compensée par la permanence d'une tradition spirituelle orale puissante, sans cesse ré-alimentée par les conférences des supérieurs reprenant l'enseignement du P. Champagnat. Le vrai problème est que les recueils d'instructions qui traduisaient le mieux la spiritualité primitive, et dans lesquels puisaient les supérieurs, ont été ensuite oubliés alors qu'ils auraient pu continuer d'éclairer la littérature imprimée en montrant d'où elle venait et que, somme toute, celle-ci n'était qu'une simplification et une compilation plus ou moins heureuse d'une première théologie mariste remontant au Fondateur.

4/ LES PREMIÈRES SYNTHÈSES DE LA SPIRITUALITÉ MARISTE

Dans la première partie, nous avons travaillé sur les écrits du P. Champagnat. Dans la seconde, nous avons montré toute l'importance de sources manuscrites jusque là inexploitées donnant un premier aperçu d'une spiritualité mariste semblant aller des toutes premières années de l'institut jusque vers 1850 et servant de base de données à la littérature imprimée des années 1852-56. Nous allons maintenant effectuer une opération inverse, c'est-à-dire montrer que cette littérature, comme un terrain géologique, empile les strates de la théologie spirituelle antérieure tout en essayant plus ou moins adroitement de bâtir des synthèses spirituelles systématiques. En somme, cette littérature affronte une redoutable contradiction : être un travail de mémoire et de systématisation de la spiritualité.

MONASTIQUE ?

Dans la préface de cet ouvrage, le F. Jean-Baptiste situe le P. Champagnat dans la lignée des grands fondateurs d'ordres monastiques : les Pères des déserts, saint Benoît, saint François d'Assise, qui ont laissé une règle de vie pour leurs disciples ³⁸. Ce faisant, le F. J.B. rattache la règle de 1852 et le P. Champagnat à une tradition prestigieuse, mais en assimilant les Frères Maristes à un ordre monastique, il gauchit quelque peu l'idéal apostolique des origines en l'assimilant à un modèle patriarcal. Ce faisant, il révèle un imaginaire politico-religieux traditionnel en un siècle qui voit justement se défaire, à tous les niveaux, le modèle patriarcal. Dans une certaine mesu-

Vie, p. IX, sommet de page

“ Cette vie (du Fondateur) [...] est pour nous une règle en action, qui nous enseigne à chaque page ce que nous devons faire pour être des religieux **pieux, fervents, zélés** pour la gloire de Dieu, pleins **d'amour pour Jésus-Christ**, des religieux véritablement **dévots à Marie** et vrais **imitateurs de l'humilité, de la simplicité, de la modestie et de la vie cachée** de cette auguste Vierge. Chacun de nous en étudiant, en méditant les vertus dont cette vie nous fournit le tableau, doit se dire : Voilà le modèle que je dois copier, que je dois travailler à reproduire ; et je ne serai un parfait religieux, un véritable Petit Frère de Marie, que lorsque je ressemblerai à ce prototype de la perfection de mon état ”.

Vie, p. IX, bas de page

“ Portons sans cesse nos regards sur celui que Dieu nous a donné pour père et pour modèle, examinons quel a été son **esprit de foi**, son immense **confiance en Dieu**, son **zèle** ardent pour le salut des âmes, son **amour tendre et généreux pour Jésus**, sa **piété filiale pour Marie**, sa profonde **humilité**, sa **mortification**, son **détachement des créatures**, sa **constance** dans le service de Dieu ”.

re, il semble durcir le projet mariste initial afin de mieux fonder la règle de 1852 et, peut-être, mieux établir l'institut contre l'esprit du monde.

Quant au travail de mémoire, cette préface nous est précieuse car

³⁸ Il est significatif qu'il ne mentionne pas les fondateurs des ordres apostoliques comme Ignace de Loyola et Vincent de Paul.

1° interprétation de la spiritualité mariste

- 1/“ Etre des religieux pieux, fervents,
- 2/ zélés pour la gloire de Dieu,
- 3/ pleins d’amour pour Jésus-Christ,
- 4/ des religieux véritablement dévots à Marie
- 5/ et vrais imitateurs de l’humilité, de la simplicité, de la modestie et de la vie cachée de cette auguste Vierge ”

2° interprétation

- 1/“ Examinons quel a été son esprit de foi,
- 2/ son immense confiance en Dieu,
- 3/ son zèle ardent pour le salut des âmes,
- 4/ son amour tendre et généreux pour Jésus,
- 5/ sa piété filiale pour Marie,
- 6/ sa profonde humilité
- 7/ sa mortification,
- 8/ son détachement des créatures,
- 9/ sa constance dans le service de Dieu ”

dans sa page IX elle semble évoquer deux phases successives de la théologie mariste primitive :

Bien que le premier texte soit plus long que le second, il offre un programme spirituel plus étroit en cinq points seulement, alors que le second en présente neuf :

A mon avis, le premier programme paraît formuler une doctrine des années 1820, à l’époque de La Valla. Il est d’ailleurs proche de l’esprit du fameux dialogue rapporté par la *Vie*, entre le P. Champagnat et le F. Laurent montant au Bessat . Le second trahit une élaboration plus grande : piété et ferveur sont maintenant remplacées par esprit de foi et confiance en

Vertus du F. Mariste (1° programme)	Préface: vertus du P. Ch. (p. IX)³⁹	Chapitres de la 2^e partie de la Vie (1856)
1/ Des religieux pieux, fervents	1/ Esprit de foi 2/ Confiance en Dieu	1/ Portrait et caractère. Joie 2/ De l'esprit de foi du P. Cham- pagnat 3/ Sa confiance en Dieu 4/ Son amour pour la prière 5/ Son recueillement et son atten- tion à se conserver en la présen- ce de Dieu
2/ Zélés pour la gloire de Dieu	3/ Zèle ardent pour le salut des âmes	20/ De son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes 21/ De sa charité pour les pauvres 22/ Ce qu'il a fait pour l'ins- truction primaire 23/ Avis du P. Champagnat sur l'éducation
3/ Pleins d'amour pour J.C. 4/ Véritablement dévots à Marie 5/ Vrais imitateurs de son humilité...	4/ Amour tendre et généreux pour Jésus 5/ Piété filiale pour Marie 6/ Humilité 7/ Mortification 8/ Détachement des créatures 9/ Constance dans le service de Dieu	6/ Son amour pour Notre Seigneur 7/ Sa dévotion à la Sainte Vier- ge 12/ De son humilité 11/ De son amour pour la mortifi- cation 10/ De son détachement de ses parents et de toutes les créa- tures 24/ De sa constance

Dieu. L'humilité est détachée de la dévotion mariale. Les trois derniers points donnent une touche ascétique que le premier programme ne contient pas. Ce programme paraît des années 1830-40, préoccupé de lutter contre l'inconstance des frères ou leurs tentatives d'embourgeoisement relatif. C'est d'ailleurs lui qui sert de base principale à la seconde partie de la *Vie* :

Constatons que la *Vie* reprend, essentiellement dans ses douze premiers chapitres, les thèmes fondamentaux des deux programmes de la préface. Seuls sont rejetés à la fin les thèmes du zèle et de la constance. Le tableau

³⁹ Ce programme de sainteté a pu être rajouté au cours de la rédaction de la *Vie*.

- 8/ De son obéissance et de son respect pour le clergé
- 9/ De son amour pour la pauvreté
- 13/ De son amour pour la pureté
- 14/ Son amour pour le travail
- 15/ De son amour et de son attachement pour ses frères
- 16/ Avec quel soin il corrigeait ses frères de leurs défauts et les formait à la vertu
- 17/ Avec quel soin il formait les frères directeurs
- 18/ Ce qu'il faisait pour conserver les frères dans leur vocation
- 19/ Précautions pour conserver les frères dans l'esprit de leur état. Sa fermeté à maintenir la règle

ci-dessous nous présente les chapitres ne figurant pas dans les deux programmes de la préface et qui semblent venir de l'initiative du F. J.B. et constituent donc un apport important à la théologie spirituelle mariste du temps du Fondateur qui s'attachent à compléter l'éventail des vertus et à mettre en valeur la fonction "abbatiale" du P. Champagnat.

Ce qui frappe dans l'ordre des chapitres de la *Vie*, c'est que le zèle qui faisait, au début, partie des premières vertus est maintenant placé en dernier. A mon avis, ce choix est cohérent avec l'objectif visé : dans un ordre monastique, le zèle est d'importance secondaire. Ainsi l'institut est pensé - en théorie - comme un ordre religieux et apostolique plutôt que comme une congrégation apostolique.

B/ LES SERIES DE SENTENCES DU FONDATEUR (1822 - 1840)

Dans les premières années de l'institut, on écrivait sans doute fort peu, par incapacité chez certains, et par manque de temps, et il faudra attendre les dernières années de la vie du Fondateur pour qu'on dispose d'un équipement de lithographie. L'essentiel de la spiritualité s'exprimait donc oralement et nécessitait des moyens mnémotechniques tels que les sentences ou maximes du Fondateur qui, courtes et groupées en séries, constituent les premières synthèses de la doctrine spirituelle. Il semble que des listes successives et plus ou moins semblables aient vu le jour, comme il arrive souvent quand l'imprimé n'a pas fixé les textes.

Essayons de débrouiller le tout. Le F. J.B., dans la *Vie* p. 107 – 110

(chapitre X) situe dans les années 1822-23 une première série de 15 sentences qui se retrouve d'ailleurs avec quelques variantes dans les sentences N°

Vie, Ch. 10, p. 107-109	Manuel de piété
1/ Un frère qui ne sait pas prier est incapable de faire du bien aux enfants ⁴⁰	Probablement N° 43
2/ Sans piété, impossible de vivre en religieux	
3/ Un religieux sans piété ne peut aimer sa vocation	N° 44
4/ La vertu est facile quand on aime Jésus...	N° 45
5/ Il serait honteux que l'amour de Jésus ait moins de pouvoir sur le religieux que celui de l'argent chez les mondains.	
6-7/ Celui qui aime Marie aime Jésus. Marie ne nous reçoit que pour nous donner à Jésus	N° 42
8/ Jésus ne donne la dévotion à Marie qu'aux âmes privilégiées	N° 46
9/ Les vertus sont comme les roses entre les épines...	N° 47
10/ Un religieux est plus heureux dans la piété qu'un mondain dans la fortune.	N° 48
11/ Les mondains sont bruyants parce que leur cœur est malheureux	N°49
12 Par leur vocation les frères sont des apôtres	
13/ Un frère ne doit rien tant désirer que d'être un bon catéchiste	N° 50
14-15/ C'est bien faire le catéchisme que de beaucoup prier pour les enfants et de donner le bon exemple.	N° 51

On peut donc dire que vers 1822-23 la doctrine spirituelle mariste des sentences portait sur les points suivants qui sont assez près, par leur nombre (5) et leur contenu, très proches de la liste du premier program-

⁴⁰ La formulation n'est pas littérale mais se contente de donner le sens.

me de sainteté de la préface de la *Vie* :

- Prière : sentences 1-3
- Amour de J.C. : 4-5
- Amour de Jésus et de Marie : 6-8
- Bonheur de la vie religieuse : 9-11
- Zèle : 12-15

Quant aux deux autres séries indiquées elles sont proches l'une de l'autre, mais aussi du second programme de sainteté exposé dans la préface de la *Vie* :

Sentences 1-41 du *Manuel de Piété*

- 1/ **Joie** : 1-3
- 2/ Esprit de foi et confiance en Dieu : 4-8
- 3/ Prière et présence de Dieu : 9-13
- 4/ Obéissance : 14
- 5/ Mortification : 15-18
- 6/ Orgueil, humilité : **19-20**
- 7/ Zèle, éducation, catéchisme : 21-28
- 8/ Détachement des parents : **29-32**
- 9/ Vocation : **33-41**

Sentences 51-79 des Principes de perfection

- 1/ Confiance en Dieu : 51-53 + 71
- 2/ **Prière** : 54-57
- 3/ Présence de Dieu : 58-59
- 4/ Amour pour J.C. : 60-62
- 5/ Dévotion à Marie : 63
- 6/ Obéissance : 64
- 7/ Mortification : 65
- 8/ Joie** : 66-70
- 9/ Zèle** : 72-79

Dans ses *Annales de l'Institut*, rédigées tardivement mais fondées largement sur la tradition orale de l'institut, le F. Avit mentionne, à l'année 1832 les titres des principales instructions que le Fondateur avait données " *depuis plusieurs années* ". Curieusement on y retrouve largement les thèmes des deux listes de sentences ci-dessus :

1/ Sur le courage et la sainte joie. 2/ Sur l'esprit de foi. 3/ Sur la défiance de soi-même et la confiance en Dieu. 4/ Sur la présence de Dieu. 5/ Sur la pauvreté. 6/ Sur l'humilité. 7/ Sur le zèle. 8/ Sur la dévotion à Marie.

Notons enfin, et ce n'est pas de petite importance, qu'à peu près toutes ces sentences se retrouvent dans les chapitres de la seconde partie de la *Vie*, signe que le F. J.B. a tenu à intégrer cette tradition à la synthèse doctrinale qu'il construit.

L'étude des séries de sentences nous amène à la même conclusion que celle des programmes de sainteté : vers 1822-23 la doctrine mariste est établie autour de cinq points fondamentaux. Ensuite, elle se complexifie jusqu'à neuf. Comme il est normal dans une tradition orale, les séries

comportent des variantes mais le fond commun est indéniable. Et nous pouvons dire que ces listes de neuf thèmes traduisent la spiritualité mariste, à peu près élaborée vers 1832 si l'on en croit le F. Avit.

Notons que les textes émanant du P. Champagnat présentent des formulations de même esprit mais à la forme assez différente, comme si la tradition des frères se bâtissait de manière autonome de lui. Peut-être perçoit-on là le hiatus normal entre l'expression de la spiritualité du maître et celle des disciples

Quoi qu'il en soit, la circulaire du 19 janvier 1836 présente un programme de sainteté qui annonce déjà le Testament Spirituel :

“ Servir Dieu avec ferveur ” c'est-à-dire :

remplir ses devoirs d'état

détacher son cœur des créatures pour le donner à Jésus et Marie

l'abandonner aux mouvements de la grâce

Imiter et suivre J.C.

Par une tendre affection pour les enfants

En les formant à la piété

Faire régner la charité :

Par l'humilité de ceux qui obéissent

Par la charité de ceux qui commandent

Etre zélé pour sa perfection :

Par l'observance de la règle

Dans son Testament Spirituel, en 1840, le P. Champagnat, après avoir demandé, au nom de l'amour de J.C., l'obéissance des inférieurs et la charité des supérieurs, recommande aux frères : 1/ présence de Dieu, source de la prière et de l'oraison ; 2/ obéissance et simplicité ; 3/ dévotion à Marie, Joseph et aux saints anges ⁴¹ ; 4/ fidélité à la vocation ; 5/ pauvreté et détachement ; 6/ fidélité à la règle gardienne de la chasteté.

A la mort du Fondateur il y a bien déjà une théologie spirituelle véhiculée par la tradition orale, les instructions, les recueils de sentences, les lettres et circulaires et enfin le Testament Spirituel. Mais si toutes ces sources révèlent un fonds commun indéniable leurs variantes posent problème. Conscients du problème, de 1840 à 1852-56 les supérieurs s'emploieront donc à bâtir, à partir de ce corpus, une doctrine officielle que l'imprimerie permettra de fixer définitivement. Soucieux de ne rien laisser perdre de ce trésor, les supérieurs ont procédé par compilations plus ou moins

⁴¹ Dans un esprit de zèle : répandre la dévotion à Marie ; être les anges gardiens des enfants.

heureuses (par exemples les recueils de sentences mis bout à bout et réemployés dans la *Vie*) et effort de synthèse, somme toute assez satisfaisants, comme la seconde partie de la *Vie*. Il importe en tout cas que les lecteurs de cette littérature relativement tardive aient conscience qu'elle est le fruit d'une déjà longue évolution, portée probablement par différents courants, dont nous avons pu dégager deux phases antérieures.

C/ LA CIRCULAIRE SUR L'ESPRIT DE FOI : UNIFIER LA SPIRITUALITE

La rédaction des *Règles Communes* (1852) inaugure l'officialisation de la doctrine mariste. Mais ce n'est pas la première synthèse de celle-ci après le Fondateur car la circulaire sur l'esprit de foi, rédigée en quatre parties par le F. François de 1848 à 1851 l'a nettement précédée. Bien oubliée aujourd'hui elle mérite d'être ramenée à la lumière car elle influence profondément le chapitre de la *Vie* sur ce sujet, ainsi que la seconde partie des *Règles Communes* qui commence par un chapitre sur l'esprit de foi. Bien que ne citant jamais le P. Champagnat elle est pleine de son enseignement ⁴².

Quoique assez confuse et trahissant une maîtrise toute relative des sources utilisées (St Paul, les évangiles, Rodriguez...) elle est un effort méritoire de synthèse de la spiritualité mariste. Pour le F. François en effet, l'esprit de foi n'est pas " une simple pratique de piété " ni " une doctrine de la vie mystique faite uniquement pour les contemplatifs " mais la doctrine du salut qui demande à tout chrétien de porter sa croix à l'imitation de J.C. Il propose donc un modèle de sainteté fort différent de la préface de

Le baptisé	L'instituteur	Le religieux	Le Frère de Marie
Esprit de foi	Zèle	Conseils évangéliques	Humilité, vie cachée

la *Vie* puisqu'il n'y fait aucune allusion à la vie monastique. Au contraire, cette voie de foi est présentée comme celle de tout chrétien éclairé par l'Écriture. Bien qu'il s'en défende, le F. François propose donc une conception de la sainteté intégrant fortement la vie mystique. Cependant, s'adres-

⁴² Voir André Lanfrey, " La circulaire sur l'esprit de foi ", *Cahiers Maristes*, N° 16, novembre 2000, p. 21-52.

sant à des frères il leur propose un programme de sainteté, plus spécifique quoique fondé sur la vie baptismale, que nous pensons pouvoir synthétiser ainsi :

Même si le ton général de la circulaire demeure ascétique, le F. François s'en échappe sans cesse, comme dans ce passage où il traite de la présence de Dieu :

“ Mais cherchons-le surtout au-dedans de nous-mêmes, au fond de notre cœur ; car, c'est là qu'il habite comme dans un sanctuaire pour y recevoir nos adorations et nos hommages [...] Rentrons donc souvent dans cette cellule intérieure, dans ce temple de notre âme, pour y trouver Dieu, pour nous entretenir avec Lui et lui rendre nos devoirs [...] c'est là le grand secret de la sainteté et de la perfection ”.

Ce fond du cœur dont il traite ne rapproche-t-il pas le F. François de la “ *fine pointe de l'âme* ” des mystiques, du “ *fond de l'âme* ” cher à la mystique spéculative rhéno-flamande ?

Certes, on peut se demander si un texte aussi long et complexe ne passait pas au-dessus de la tête de la plupart des frères. Toujours est-il qu'il a été suffisamment compris d'un certain nombre d'entre eux pour influencer profondément la *Vie* et les *Règles Communes*, même si, établi comme un chapitre parmi d'autres, il y a perdu le caractère de synthèse de la spiritualité que le F. François avait voulu lui donner. Aujourd'hui, ce texte est bien oublié, peut-être parce que notre vision correspond trop à un défaut que le F. François dénonce, dans cette même instruction, en parlant de la lecture spirituelle :

“ Nous faisons nos lectures par esprit de curiosité et de vanité [...] Ainsi les livres saints, les livres de piété, sont pour nous comme des livres scellés où nous ne voyons rien, où nous ne comprenons rien, et qui, quoique faits pour nous éclairer et nous toucher, nous laissent toujours dans l'ignorance des choses de Dieu et dans la tiédeur à le servir ”.

Cette plainte du F. François rejoint celle des spirituels de tous les temps et devrait nous inciter à considérer que la littérature mariste, surtout celle du F. François, mérite une relecture avec une grille d'interprétation franchement spirituelle pour ne pas dire mystique

D/ LE MANUEL DE PIETE : UNE SYNTHÈSE OUBLIÉE

En 1855 est publié le *Manuel de Piété*, catéchisme destiné à la formation des novices. Aussitôt il sera familièrement nommé par les frères “ *Prin-*

cipes de perfection ” car sa première partie traite justement de ce sujet. Sa troisième partie donne le texte des “ *prières diverses pour sanctifier la journée* ”. Mais c’est sa seconde partie, intitulée “ *qualités d’un bon frère* ” qui retiendra mon attention car elle me paraît une synthèse de la spiritualité mariste, partiellement autonome des autres que nous avons déjà vues.

En fait, ce *Manuel* est l’ancêtre des *Principes de Perfection* et du *Directoire de la solide piété*. Publié, comme je l’ai dit, en 1855, il est probablement bien antérieur, et a dû être lentement élaboré, d’abord à l’état de manuscrit, par les maîtres des novices. C’est pourquoi il est difficile de lui attribuer un auteur. Il serait plutôt le fruit d’un courant spirituel directement issu du P. Champagnat et porté par les frères chargés de la formation.

Sa seconde partie développant les qualités d’un bon frère est disposée en treize chapitres tous inspirés d’instructions du P. Champagnat ⁴³. Ils traitent successivement de la piété, de l’amour et de la connaissance de J.C., de la dévotion à Marie et St Joseph, du zèle, de l’ouverture de cœur, de l’obéissance et de la régularité, de l’esprit de famille fait d’humilité, de la joie et enfin de la constance. Cela fait, au total neuf thèmes comme dans les programmes spirituels des années 1830 déjà étudiés. Néanmoins des thèmes fondamentaux comme l’esprit de foi et la confiance en Dieu n’y apparaissent pas, ce qui laisse supposer une origine ancienne et le maintien d’un certain archaïsme spirituel. Mais, en sens opposé, on y insiste beaucoup sur la vie religieuse et communautaire ce qui montre des préoccupations relativement tardives. Bref, probablement composé petit à petit, ce manuel accompagne le développement de l’institut, renfermant donc des passages plus ou moins anciens.

De-ci de-là, et malgré un genre littéraire fait de questions - réponses qui casse sans cesse le discours, on y trouve des définitions spirituelles de haute valeur telles que dans la section qui traite de la dévotion mariale où il est question de “ *prendre l’esprit de Marie* ” et pas seulement de l’imiter. Cette expression est proche du “ *Vivre la vie de Marie* ” du P. Colin, qui ne consiste pas en pratiques spéciales mais dans une attitude “ *d’identification mystique avec Marie* ” ⁴⁴.

Au chapitre XI de la 1^o partie, qui traite de l’exercice de la présen-

⁴³ Nous en retrouvons facilement les éléments dans les Recueils des F. François et J.B.

⁴⁴ Dictionnaire de spiritualité, T. 10 article “ Marie ”, col. 470, traitant de la mystique mariale du P. Colin.

⁴⁵ A ma connaissance il n’en subsiste qu’un seul exemplaire aux archives générales.

ce de Dieu, nous trouvons une définition de cette présence, d'un ton franchement mystique, que je n'ai trouvée nulle part ailleurs dans nos textes primitifs :

“ C'est un sentiment de Dieu ineffable qui procure une paix infuse habituelle, c'est l'esprit de notre Seigneur remplissant l'âme et lui suggérant à chaque instant ce qu'elle doit faire ”.

Il nous faut donc faire grand cas de ce petit catéchisme oublié ⁴⁵ parce qu'il est en bonne partie une synthèse spirituelle antérieure à la littérature officielle de l'institut ; parce qu'il témoigne d'un effort systématique de formation des frères commencé dès le temps du Fondateur ; enfin parce qu'il renferme des perles spirituelles qu'on ne trouve pas ailleurs.

CONCLUSION

Si l'on a bien compris le sens de cet essai on aura perçu qu'il est le fruit d'une double démarche : d'une part réinterpréter des sources déjà connues comme le Formulaire ou la *Vie* du P. Champagnat ; d'autre part, révéler des documents dormant dans nos archives, et d'une grande valeur pour la compréhension des premières décennies de l'institut.

A mon avis, donc, la spiritualité de Champagnat semble s'être cristallisée dès 1815-16 autour de deux axes. Le premier est celui de l'humilité liée à une relation forte avec Marie et débouchant sur le choix du catéchisme et de l'école comme moyens privilégiés d'apostolat. Le projet de Société de Marie semble partiellement contradictoire avec cette attitude qui débouchera sur l'expérience Montagne.

Le seconde axe de la spiritualité de Champagnat se trouve évidemment dans le texte du Formulaire mariste inspiré de St Paul et de Marie d'Agréda qui envisage la S.M. comme une nouvelle “ *Cité Mystique* ” engendrée par l'intercession de Marie à la Pentecôte.

Champagnat va vivre une longue tension entre sa vocation personnelle et son appartenance au projet mariste, qui ne sera résolue que dans son Testament Spirituel.

La spiritualité de l'homme Champagnat va passer dans le corps qu'il a fondé par ses instructions, ses sentences, ses lettres, son exemple. De cette longue initiation résultent deux programmes successifs de sainteté, l'un du temps de La Valla, en cinq points, l'autre en neuf points, plus ascétique et plus précis, qui correspond à l'époque de l'Hermitage. La tradition orale semble avoir joué un rôle majeur dans cette tradition encore peu fixée et qui paraît déjà quelque peu autonome de celle que Cham-

pagnat lui-même manifeste dans son Testament Spirituel .

C'est pourquoi les supérieurs entreprennent après 1840 de constituer un corps de doctrine unique par un effort de compilation des sources. Ce fut la tâche des F. Jean-Baptiste et François qui nous ont laissé des recueils d'instructions de toute première importance dans lesquels ils ont puisé pour continuer l'enseignement oral et fixer une synthèse doctrinale claire. L'effort aboutit en 1852 – 56 avec les *Règles Communes*, le *Guide des Ecoles*, la *Vie* du Fondateur... La normalisation de la spiritualité entraîne évidemment un certain appauvrissement. Elle tend à faire oublier les efforts antérieurs déjà accomplis, comme la circulaire sur l'esprit de foi ou le manuel de piété.

De ce fait, de 1852-56 à nos jours la mémoire spirituelle de l'institut s'établit autour d'une littérature relativement tardive, dont l'institut ignore largement comment elle s'est élaborée et donc ne peut l'éclairer par la tradition des années 1817-1840 pourtant conservée dans des manuscrits qui jusqu'aujourd'hui n'ont guère attiré l'attention.

L'étude de ces sources jusque là “ *inconnues et cachées* ” me permet donc d'affirmer que si la spiritualité officielle des années 1852-56 est fortement inscrite dans la tradition remontant à Champagnat elle n'en est pas moins une interprétation marquée par son époque : le milieu du XIX^e siècle. C'est pourquoi elle offre un aspect ascétique et monastique au détriment d'un souffle mystique davantage présent dans les décennies antérieures.

Il y a donc bien une authentique spiritualité mariste mais, pour la percevoir dans sa complexité et sa richesse il ne faut pas se contenter des écrits de Champagnat et de la littérature postérieure à 1850. Il faut y joindre les manuscrits des F. François et F.B. ainsi que certains textes imprimés jusque là délaissés. C'est par eux que l'on peut enrichir notre connaissance de la spiritualité du P. Champagnat et relier celle-ci à la littérature officielle qui s'en trouve fortement fondée même si elle est en même temps relativisée.

Marcellin Champagnat, son esprit, sa personnalité

Frère. Paul SESTER, FMS

“ C’est peu de chose que de belles actions, de grandes œuvres, des travaux même pénibles et continus ; ce qui en fait le prix et le mérite, ce qui en constitue véritablement l’excellence, c’est l’esprit qui les anime. Or c’est cet esprit qui forme l’ensemble des sentiments et des dispositions du bon Père que nous avons entrepris de faire connaître dans la seconde partie de cet ouvrage qui, à notre avis, est la plus édifiante et qui sera la plus utile aux Frères. ”

C’est par ces mots que Frère Jean-Baptiste introduit la seconde partie de son ouvrage : “ *Vie de Marcellin Joseph Benoît Champagnat* ”. Son intention ne laisse aucune équivoque. Après avoir raconté la vie du Père Champagnat, ses faits et gestes, il veut mettre en lumière sa personnalité, son esprit pour le proposer comme modèle à ses disciples, les Frères Maristes. La signification qu’il accorde au terme “ *esprit* ” diffère de celle que l’on donne à celui de “ *spiritualité* ”. Le terme “ *esprit* ” veut ici désigner, conformément au dictionnaire, “ *l’idée qui détermine, oriente l’action, l’intention, la volonté* ”. C’est donc cette force intérieure qui incite à réaliser quelque chose de précis, que l’on juge nécessaire, bienfaisant, rémunérateur et pour la réalisation de laquelle on se sent les capacités voulues, voire un intérêt personnel. Contrairement à la spiritualité qui désigne la caractéristique particulière de l’activité d’un individu, l’orientation de sa vie qu’il partage avec l’ensemble de son groupe, l’esprit s’applique à sa manière d’être, à ce qui l’anime intérieurement. Donc si l’on demande quel homme était M. Champagnat, c’est son esprit qu’il faudra décrire en guise de réponse. Or, c’est ce que cette étude propose de faire.

On va sans doute penser que c'est inutile de revenir une fois de plus sur ce sujet car on en a dit déjà tellement de choses qu'on ne saurait rien ajouter de nouveau. Ce n'est pas tellement sûr, car on n'a jamais fini d'étudier la personnalité d'un homme, de réfléchir sur ses réalisations, d'interroger ses écrits pour s'en faire une idée de plus en plus juste, du moins de s'en approcher un peu plus, car il est impossible de connaître une personne dans son originalité.

De plus la connaissance qu'une personne peut acquérir d'une autre ne sera jamais objective, car elle ne peut l'aborder qu'avec sa propre personnalité, sa façon propre de concevoir et de sentir. On a pu dire très justement que cinquante pour cent seulement d'une biographie dépeignent le personnage, les cinquante autres correspondent à l'auteur. On peut en conclure que les différents biographes d'un même personnage ne donnent qu'un point de vue de la réalité, par conséquent ces différents points de vue sont autant de lumières qui font mieux voir l'objet.

Des éclairages complémentaires viennent des recherches historiques effectuées depuis quelque temps sur les origines de la Société de Marie, sur l'ambiance historique, sociale et spirituelle dans laquelle ont baigné les fondateurs. Il faut donc revoir à la lumière de données nouvelles, les études que l'on a pu faire à leur sujet. Dans cette perspective, cette étude a pour but d'approfondir la personnalité de Marcellin Champagnat, fondateur de l'Institut des Frères Maristes, de cerner le plus possible l'esprit qui l'animait, l'âme qui le poussait dans ses réalisations.

Quant à la méthode, elle est toute tracée. La base sera nécessairement la seconde partie de la "*Vie de Marcellin Joseph Benoît Champagnat*" par Frère Jean-Baptiste. Il annonce lui-même dans la préface qu'il veut faire connaître dans cette partie l'esprit "*qui forme l'ensemble des sentiments et des dispositions du bon Père*". Une étude critique systématique, complétée par des données recueillies par ailleurs, permettra de dégager les traits essentiels de sa personnalité.

L'article qui suit ne sera que le début de cette étude et se limite au premier chapitre.

PLAN DE CETTE SECONDE PARTIE

Un survol de cette seconde partie laisse apercevoir une ligne directrice. Les 24 chapitres qui la composent peuvent être regroupés selon quatre thèmes précédés d'une introduction (chap. 1) et d'une conclusion (chap. 24). C'est ainsi que l'on peut déterminer le plan comme suit :

Introduction : présentation du personnage, chap. 1 ;

Relations à Dieu, chap. 2 à 7 ;

Pratique des vertus, chap. 8 à 14 ;

Relations avec les Frères, chap. 15 à 19

L'éducation des enfants, chap. 20 à 23

Conclusion, chap. 24.

Ce plan fait apparaître l'orientation de l'ensemble : en commençant par montrer la vie en Dieu de son personnage, il s'achemine à le présenter dans sa fonction d'éducateur des enfants. S'il faut voir là le cheminement vers un but, il est clair que l'intention de l'auteur est de présenter un apôtre dont la vie spirituelle est la condition même de sa réussite apostolique.

Cette manière de voir est corroborée par la structure des différents chapitres. En effet la plupart d'entre eux sont construits sur un schéma binaire. Après avoir exposé la manière dont le Fondateur a vécu l'aspect particulier traité par le chapitre, on montre comment il a formé les Frères à suivre son exemple. Ainsi dans le dernier quart du premier chapitre on peut lire à propos de la gaieté : “ *Dans ses instructions le pieux Fondateur revenait souvent sur ce même sujet.* ” (p. 282)

De même au chapitre troisième le dernier tiers est introduit par ces mots : “ Le pieux Fondateur n'avait cessé pendant sa vie d'inspirer à ses Frères la confiance en Dieu. ” (p. 305)

Le chapitre suivant consacre plus de la moitié de son volume à montrer que “ *ce qu'il (le Père) avait de plus à cœur, c'était d'inspirer à ses Frères l'amour de la prière.* ” (p. 313).

Il en est de même aux chapitre suivants traitant du recueillement, de l'amour de Dieu, de la dévotion mariale, et non moins clairement dans les chapitres traitant des vertus d'obéissance, de pauvreté, d'humilité, de l'amour du travail etc.... L'intention du biographe est donc de montrer que le Fondateur trace aux Frères le chemin qu'ils doivent suivre. Et si l'on s'interroge sur la justification de ce devoir on trouve la réponse clairement formulée dès le premier chapitre par M. Champagnat lui-même disant : “ *Pour édifier les enfants, pour les gagner à Dieu, il est nécessaire d'avoir une véritable piété et une solide vertu.* ” (p. 282)

L'intention de Frère Jean-Baptiste en écrivant la vie de M. Champagnat ne laisse donc aucun doute. Ce n'est pas un saint contemplatif qu'il nous met devant les yeux, mais un apôtre tellement préoccupé par la mission de faire connaître Jésus-Christ qu'il sent le besoin de former des ouvriers pour cette mission. Cet aspect général de l'ouvrage et donc de la

personnalité qu'il entend décrire est à retenir comme l'arrière-fond pour avoir une vue juste de M. Champagnat.

LE CHAPITRE PREMIER

Vu dans son ensemble, ce chapitre présente une texture assez curieuse. Il débute par le portrait physique et surtout moral de M. Champagnat, puis s'attarde sur la joie pour finir sur le thème de l'éducation. Trois thèmes à première vue peu compatibles dans un même chapitre. Cependant l'incohérence est plus apparente que réelle. On vient de voir ci-dessus que l'orientation générale de cette seconde partie de la Vie va des dispositions spirituelles de l'apôtre à l'exercice concret de sa fonction, passant par les qualités requises à cet effet. Cette même orientation se retrouve ici : pour présenter le sujet dont il sera question tout au long de l'ouvrage on le décrit doué de qualités physiques et morales, rehaussées d'un caractère optimiste, autant de dispositions qui le prédisposent merveilleusement à la fonction d'éducateur. C'est donc avec raison que ce chapitre est présenté dans le plan général comme une introduction, bien qu'il ne soit nulle part annoncé comme tel et qu'il n'explicite ni le plan général, ni la ligne directrice selon laquelle les chapitres vont s'ordonner.

De plus ce chapitre a l'intention de présenter le portrait physique et moral du personnage dont il sera question tout au long de l'ouvrage. Or ce portrait décrit trop sommairement les traits caractéristiques qui feraient ensuite comprendre bien des aspects du comportement présentés par la suite. Il ne sera donc pas inutile de s'étendre plus amplement sur ce point.

PORTAIT PHYSIQUE ET MORAL

Le portrait physique est présenté brièvement par quelques traits avantageux : “ *taille haute, droite et majestueuse ; front large ; traits de la figure bien prononcés ; le teint brun.* ” Une note en bas de page complète la description par les données du passeport du 22 août 1836 : “ *Taille : 1,79 m. ; cheveux : châtain ; front : découvert ; yeux : gris ; bouche : moyenne ; visage : allongé ; teint : blême.* ” On se représente facilement d'après ces traits sommaires, un homme à la stature avantageuse, et d'une certaine prestance. Lui-même, dans sa résolution du 9 janvier 1812, estimant dans un excès d'humilité que son corps est “ *assez mal construit* ” témoignait par cette remarque que son apparence physique ne le laissait pas

indifférent. De son côté, Frère Sylvestre parlant de “ *l’extérieur imposant du vénéré Père* ”⁴⁶ exprime l’impression que celui-ci faisait sur les Frères par “ *sa taille élevée et pleine de majesté, son air bon et grave tout à la fois, sa figure commandant le respect, ses joues amaigries, ses lèvres peu saillantes qui semblaient vouloir sourire, son œil perçant et scrutateur, sa voix forte et sonore, sa parole nettement articulée, sans laconisme ni prolixité, tous ses membres bien proportionnés* ”⁴⁷. Frère Jean-Baptiste ajoute pour compléter : “ *cet air grave, modeste et sérieux, ... inspirait le respect et souvent même, au premier abord, la timidité et la crainte* ”⁴⁸. Il ne semble pourtant pas s’être haussé sur ces avantages, car les témoignages venant de son séjour à Paris décrivent ses manières paysannes, “ *on avait l’air de le regarder comme un homme de la campagne, sans formes* ”⁴⁹ et c’est ce qui l’aurait, d’après le Père Chanut, le plus desservi dans ses démarches pour obtenir la reconnaissance légale de son Institut.

SON CARACTÈRE

D’après son biographe, “ *sous ces formes un peu dures et un extérieur qui avait quelque chose de sévère, il cachait le plus heureux caractère* ”. Sans mettre en discussion le contenu psychologique du mot caractère, qu’il suffise ici de prendre en compte les données présentées.

“ *Il avait l’esprit droit, le jugement sûr et profond, le cœur bon et sensible, les sentiments nobles et élevés* ”.

Connaissant la tendance de Frère Jean-Baptiste à l’enflure de style d’une part et d’autre part l’influence très forte exercée par le Fondateur sur les Frères, on peut discuter sur le degré d’objectivité de ces affirmations. Jusqu’où va sa droiture en considération des critiques formulées par Mazelier dans le rapport sur l’union de ses Frères avec les nôtres ?

“ *Le respectable Mr. Champagnat était un saint prêtre, il a couronné sa vie très généreuse, très sacerdotale par une sainte mort, mais il y a quelquefois des imperfections dans les saints. Lui, il passait pour ne pas tenir assez à sa parole. Mr. Douillet, supérieur du pensionnat de La Côte lui en faisait le reproche. Mr. Colin me disait aussi que ce reproche était*

⁴⁶ Frère Sylvestre raconte Marcellin Champagnat, p. 17.

⁴⁷ Idem, pp. 239-240.

⁴⁸ Vie, p. 273.

⁴⁹ O.M. Extrait, doc. 154 (428), p. 360

fait à Mr. Champagnat. J'avais eu lieu de m'en plaindre quand il était peu exact à remplir la condition que j'avais mise à ce que les Frères qu'il m'envoyait pour les exempter de la conscription demeuraient à Saint-Paul jusqu'à l'obtention du brevet... Un jour Mr. Champagnat lui-même me disait : On me reproche de ne pas toujours tenir ma parole... Je promets et puis si je ne puis pas... Je comprenais par ces paroles qu'il n'y entendait pas malice, mais peut-être il ne s'en mettait pas assez en peine. ”

Mr. Lavarenne, vicaire général de Valence accuse de même le manquement de droiture du Fondateur des Frères Maristes. Il écrit à Mr. Mazelier, le 13 janvier 1836 :

“ J'ai vu le supérieur des Frères Maristes et son compagnon de voyage. De toute leur conversation je n'ai conclu qu'une chose, c'est qu'ils voudraient bien qu'on leur fût utile et qu'ils se soucient fort peu de l'être aux autres. Ils craignent surtout beaucoup que nous ayons la main sur leurs sujets. ”

Dans une autre lettre l'année suivante, 30 novembre 1837, il écrit encore :

“ le retard qu'a pris le supérieur de cette congrégation (des Frères Maristes) à vous répondre dénote un peu qu'il ne serait pas fâché de pouvoir se passer de vous ”.

Face à ces critiques ledit supérieur tient un langage bien différent dans sa correspondance de 16 lettres à Mr. Mazelier. Dans chacune d'elles il exprime à son correspondant son amitié, sa reconnaissance pour l'éminent service qu'il lui rend. Le 28 septembre 1837 il écrit :

“ Ayant le même but et travaillant pour le même maître, nous désirons vous être unis et agir de concert avec vous. Vous nous avez rendu et vous nous rendez tous les jours de grands services. Vos bontés et votre tendresse paternelle à l'égard de nos Frères qui ont eu l'avantage de demeurer quelque temps auprès de vous ne s'effaceront jamais de notre souvenir. Il est triste pour nous de n'avoir en ce moment que de stériles paroles pour le reconnaître ”.

Dans une autre lettre du 23 février 1837 il va jusqu'à lui proposer de garder un Frère pour des travaux manuels :

“ Si parmi ceux qui auront l'avantage de se rendre auprès de vous, il s'en trouve qui puissent vous être de quelque utilité en exerçant un état, nous n'en serions point fâché. Nous devons vous envoyer un cordonnier ; c'est un brave garçon, il pourra vous être utile ”.

Comment penser que M. Champagnat joue double jeu, que ses paroles ne sont pas conformes à ses sentiments ? Qui peut lui reprocher de rechercher son utilité quand c'est justement dans ce but qu'il a conclu l'arran-

gement avec Mr. Mazelier ? L'accusation de ne penser qu'à lui tombe à faux devant l'offre faite dans la lettre qu'on vient de citer. Quant à ne pas assez ternir parole, il semble qu'il y a du vrai puisque lui-même en convient d'une certaine manière. La volonté d'atteindre son but est plus forte que son point d'honneur. Harcelé d'un côté par des demandes de Frères, il se voit obligé d'en autre côté de rappeler de Saint-Paul tel Frère assez avancé pour avoir des chances de réussir au prochain examen du brevet. Tel un chef d'entreprise contraint de faire marcher ses affaires, M. Champagnat, selon son expression, "*fait flèche de tout bois*"⁵⁰ pour faire fonctionner les écoles.

Sa droiture de jugement peut être mise en cause dans d'autres événements rapportés par son biographe, à savoir les renvois brusques par suite de fautes dont la gravité ne justifie pas la sanction. Suffit-il de mettre sur le compte d'une sainte horreur de la contagion du péché d'impureté la cruauté de renvoyer un jeune par une pluvieuse nuit d'hiver ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que les critères d'alors renforcés par un inconditionnel amour de Dieu ne permettaient pas de juger selon la raison pure. Par conséquent dans les cas mentionnés la droiture de jugement réside dans l'absence de toute méchanceté, mais dans la distance entre la finitude de l'homme et l'infinité de Dieu. La foi solide et l'amour ardent ne permettent aucune compromission même au prix de n'importe quel désagrément. D'ailleurs il n'est pas exclu que cette attitude manifeste un fond caractériel d'intransigeance à peine perceptible cependant dans la description qui suit :

" Son caractère était gai, ouvert, franc, ferme, courageux, ardent, constant et toujours uniforme " .

Quelques lignes plus loin pour montrer que Dieu l'a doté d'un caractère conforme à la mission dont il entend l'investir, le biographe précise encore :

" C'est à son caractère gai, ouvert, facile, prévenant et conciliant que le Père Champagnat doit une grande partie de ses succès dans le saint ministère et dans la fondation de son Institut " .

Comme on le voit, ces deux descriptions se recourent et se complètent. Si la première montre une main de fer, la seconde lui met un gant de velours. Les deux premiers traits sont repris les deux fois. Que ce soit par inadvertance ou volontairement, dans l'un et l'autre cas se manifeste

⁵⁰ O.M. Extraits, doc. 164 (752), p.417.

la volonté de donner une certaine importance à ces deux traits sur lesquels on revient longuement par la suite.

Les suivants soulignent la force de caractère réputé “ *franc, ferme, courageux, ardent* ”. Pour les illustrer les faits ne manquent pas dans la vie du Fondateur. Dès le début de sa scolarité, jugeant, par une punition non justifiée donnée par le maître à l’un de ses camarade, que cet instituteur n’a pas de sens pédagogique, il décide qu’il n’ira plus à l’école. Plus tard, quand il a décidé d’entrer au séminaire pour devenir prêtre en dépit de tous les obstacles qui se présentent, il tient ferme et ne revient pas sur sa décision. De même quand ses compagnons de séminaire le chargent de réaliser son idée de joindre des Frères au plan de la Société de Marie que l’on projette, il se met à l’œuvre sans délai dès que l’occasion s’en présente. Le plus remarquable est la persévérance à poursuivre le projet malgré les mille difficultés qui se sont présentées sur sa route.

Les témoignages sur ce point ne manquent pas. Frère Théodose témoigne au procès diocésain pour la béatification : “ *Il joignait à un jugement sain une force d’âme qui le faisait triompher de tous les obstacles.* ” A ce même procès, M. Guiot, ancien maire de La Valla désigne M. Champagnat comme un “ *saint entêté* ”.

Des analyses graphologiques faites sur quelques uns de ses autographes soulignent fortement ce trait de son caractère. De son côté M. Tavernier⁵¹ le juge “ *d’une nature ardente et intense, ... passionné, doté d’une volonté exceptionnelle* ”. M. Palaferri,⁵² quant à lui, dans une analyse plus récente, arrive à la même constatation, jugeant le personnage analysé dont il ignore l’identité, “ *tenace et ferme en face d’une détermination prise qu’il s’acharne à réaliser par une inflexible volonté* ”. Sa conclusion se borne à dire qu’il s’agit d’une personne qui se contrôle et qui présente une sûreté telle qu’on peut s’appuyer sur elle.

Il ne faut donc pas durcir ce trait mais le nuancer par le mélange d’autres aspects, notamment celui du sentiment. Son caractère, dit encore son biographe était “ *facile, prévenant, conciliant* ”, mais les témoignages recueillis par ailleurs sont unanimes à mettre l’accent sur sa sensibilité, son amour pour le prochain. Les Frères ne tarissent pas d’éloges sur

⁵¹ Etude graphologique sur les écrits de M. Champagnat par B. Tavernier, Paris 1974

⁵² Etude graphologique effectuée par le Père Nazzareno Palaferri de l’Université d’Urbino, Italie, en 1981 et dont Frère Umberto Bellone, de Gênes rend compte dans “ *La Grafia del B. M. Champagnat, Genova 1981* ”, dans “ *Cerchiamo l’autentico B. Champagnat, Genova 1982* ” enfin dans “ *Studio di un profilo del B. M. Champagnat (1789 – 1840), Genova 1983* ”

ce point. Frère François, dans ses vieux jours s'exclame : “ *Il était ferme, oui, certes, nous eussions tous tremblé au seul son de sa voix, sous un seul de ses regards, mais il était surtout bon !* ” De son côté Frère Laurent témoigne : “ *Une mère n'a pas plus de tendresse pour ses enfants que lui en avait pour nous.* ” (O.M. Extraits, p. 455) Cette tendresse n'était pas de commande, sous un extérieur plutôt rude, sa sensibilité s'exprimait dans ses relations plus intimes. Presque toutes les lettres écrites à des Frères se terminent par l'expression de l'affection sincère dont il les entoure. A la communauté de Charlieu, par exemple, dans une lettre à Frère Dominique il écrit : “ *Je vous porte tous bien chèrement dans mon cœur, ... je vous aime tous.* ” (Lettre N° 49, L.M.C., p. 129)

Certes il se garde de dire à un Frère en particulier : “ *je vous aime* ” alors qu'il le dit volontiers quand il s'adresse à plusieurs, montrant de la sorte une certaine pudeur. Il la manifesta plus encore en observant strictement la morale d'alors qui défendait tout geste de tendresse, car ce qu'il prescrivit aux Frères il l'a d'abord observé lui-même. “ *Il veut, dit son biographe, que les Frères s'abstiennent de prendre les enfants par la main, de les toucher au visage, de les embrasser et de leur donner tout autre témoignage d'affection.* ” (Vie, p. 416) Sur cet aspect de la personnalité de M. Champagnat, la graphologie nous livre une analyse plus profonde. Le rapport Palaferri dit à ce sujet :

“ *Sur le plan érotico-sentimental le sujet présente une richesse et une intensité de tendances non communes que seul l'assimilation des principes éducatifs peut avoir orienté vers des formes supérieures d'expression de la libido. Ceci peut se déduire du grand pouvoir d'inhibition dont il dispose et qui semble inflexible...* ”⁵³

L'analyse de M. Tavernier rejoint celle-ci par cette constatation :

“ *Le tempérament devait être ardent et sensuel par disposition naturelle, mais la sensorialité a été sévèrement réprimée, sans être satisfaite. Bien que tenue en lisières, cette sensorialité accentue sa réceptivité et lui permet de comprendre les nécessités de la vie quotidienne chez autrui. On pourrait dire qu'il les comprend sans les excuser, car les privations qu'il s'impose par ascétisme l'ont rendu intolérant aux faiblesses de la nature qu'il condamne d'autant plus sévèrement qu'il n'est peut-être pas sûr de lui en ce domaine.* ”

Le chapitre sur la pureté sera l'occasion de revenir sur cette question. Qu'il suffise ici pour le moment de conclure à la forte maîtrise de soi

⁵³ op.cit. p. 37

qui fit de M. Champagnat cette personnalité solide sur laquelle les Frères s'appuyaient sans aucune appréhension.

Par là même, ajoute encore le rapport Tavernier, “ *il était tout naturel qu'il prit de l'ascendant sur ses compagnons. Une aptitude innée à diriger et à commander l'amenait tout naturellement à se trouver au premier rang et à assumer des responsabilités. Il aurait sans doute eu plus de peine à jouer un rôle plus secondaire et à rester dans l'ombre.* ” Cependant l'orgueil que de telles dispositions devaient nécessairement nourrir, sa volonté tenace arrivait à le mettre sous le joug d'un comportement guidé par l'humilité qui donnait encore à son caractère ces qualités d'ouverture et de franchise signalées par son biographe. Il garde cependant la vivacité dans ses réactions, notamment dans ses répliques car il a la parole facile. Par ailleurs il s'exprime plus aisément par la bouche que par la plume, ce qui lui permet de lancer des pointes d'humour pour égayer l'entourage plus que pour se mettre en évidence. Une personne accueillante et sûre, modeste et courageuse dont le visage rayonne par une calme sérénité d'une vie intérieure et d'un contact avec le surnaturel, mais d'une allure simple, modeste et retenue, tel semble être le portrait conservé de lui par les Frères qui le vénéraient comme un père, et même par les gens qu'il eut l'occasion de rencontrer pour des affaires concernant son œuvre.

LA TRISTESSE ET LA JOIE

A propos justement de ces différentes affaires qu'il eut à traiter, son biographe souligne : “ *Ce qu'il y avait de plus admirable dans le caractère du Père Champagnat, c'est qu'il était toujours le même... rien n'altérerait la paix de son âme et la sérénité de son visage* ”. A propos de cette constance de caractère, de cette égalité d'humeur, dont l'importance lui paraît si grande qu'il lui consacre la moitié de ce chapitre, il va traiter de la tristesse et de la joie, plus exactement de ce qu'il appelle tantôt la “ *sainte joie* ”, tantôt “ *la joie de l'âme* ”, désignant par là, non pas cet état de bonheur intense, de plénitude qu'est la joie dans son sens exact, mais plutôt ce sentiment de bonheur, fruit du bien-être, de la satisfaction, ce qui ressort de cette affirmation : “ *Rien n'altérerait la paix de son âme et la sérénité de son visage.* ”

Pourtant ce serait mal interpréter le portrait que veut nous transmettre Frère Jean-Baptiste de M. Champagnat que de le voir toujours rayonnant de joie, sans cesse le sourire aux lèvres. Il se contredirait lui-même en maintes occasions sans le cours de son texte. Devant des fautes mani-

festes des Frères, son visage ne reste pas impassible, mais exprime le dépit, la peine, son regard inspire la terreur et le ton de sa voix s'élève jusqu'au cri, nous dit le narrateur. Mettant peut-être certaines exagérations sur le compte de l'élan littéraire, il n'en reste pas moins qu'en certaines occasions M. Champagnat manifestait de la sensibilité qui le faisait réagir énergiquement parfois.

Mais plutôt que de s'attarder sur la manière dont il réagissait personnellement devant les événements tristes ou joyeux qu'il a pu rencontrer, son biographe préfère montrer concrètement ce qu'il a fait pour combattre la tristesse chez les Frères et leur faire rayonner la joie. C'est pourquoi pour être plus objectif, il convient d'abord d'examiner ses attitudes et ses réactions personnelles que Frère Jean-Baptiste signale, non pas dans ce chapitre, mais dans le cours de ceux qui suivent et qui permettent de donner leur juste valeur aux premières affirmations.

Bien sûr quand il est question de la constance de caractère, de l'égalité d'humeur on entend l'absence de la profonde tristesse comme des grands élans de joie. Si l'on n'a jamais pu constater chez M. Champagnat de telles sautes d'humeur, cela ne veut pas dire qu'il restait impassible devant des événements qui l'affectaient de quelque manière. En effet la suite de ce récit ne manque pas d'évocations de vives réactions devant des cas fortuits. Devant l'abandon d'un Frère, " *on l'a vu plusieurs fois en pouvoir ni boire, ni manger, tant il était affecté, tant lui était sensible la perte de ses enfants.* " (p. 482). " *Une faute ostensible contre la pureté lui faisait répandre des larmes ; il se montrait terrible et inexorable toutes les fois qu'il y avait contagion et les corrupteurs ne trouvaient jamais grâce à ses yeux* " (p. 419). " *Cent fois il s'est élevé contre (les manquements volontaires à la messe et à la communion) et toujours avec une énergie et une force qui marquaient le tendre amour qu'il avait pour Jésus-Christ.* " (p. 340). Que de fois l'auteur mentionne qu'il éleva le ton de la voix, jetant aux Frères un regard qui les " *atterra* ". Un Frère entrant à la chapelle sans se découvrir : " *Quoi, mon Frère, lui cria-t-il, vous ne vous découvrez pas en entrant ici !* " (p, 290), jugeant sans doute le cri moins irrespectueux que la tête couverte, à moins qu'il ne criait pas plus fort cette fois que lorsqu'il interpellait Frère Jérôme faisant sa tournée la nuit. (p. 480). Quoi qu'il en soit, son biographe montre qu'il était sensible et se laissait gagner par l'émotion, mais il n'est jamais fait mention ni de colère, ni d'emportement Sa maîtrise de soi ne laissait paraître que ce qu'il fallait pour l'amendement de son interlocuteur.

A l'opposé, dans les moments de joie, les manifestations extérieures n'étaient sans doute pas moins apparentes, bien qu'on ne le voie jamais

rire d'un rire franc manifestant une joie réelle. En quatre endroits cependant, Frère Jean-Baptiste rapporte que M. Champagnat répondait à son interlocuteur " *en riant* ". Au postulant désireux de partir il " *dit en riant : Voilà votre argent, je n'y ai pas touché !* " (p. 280). Quand on lui demande ironiquement s'il puise son argent dans le trésor de l'Etat, " *j'ai plus que cela, répondit le Père, en riant : j'ai le trésor de la Providence !* " (p. 306). Au sujet de la mortification : " *une petite discipline, ajoutait-il, en riant, ne fait pas de mal !* " (p. 398). A l'ouvrier vaincu par la dureté du rocher, le Père " *répondit en riant, Quoi vous n'avez pas plus de cœur !* " (p. 426). Ces cas tout en manifestant de l'amitié montrent cependant qu'il ne lui déplait pas de défier ceux qui manquent de courage. Il est d'autres circonstances pourtant, rapportées par Frère Avit, où l'humour devait faire plus que dérider simplement le visage. Comment ne pas le voir riant de bon cœur en amenant son ami M. Préher, curé de Tarentaise saluer Frère Dorothée : " *Bonjour Frère de la vache !* " pour avoir la réponse : " *Bonjour mon Père !* " et lui faire remarquer ensuite : " *Vous êtes donc le père de la vache !* " (*Annales*, 1, p. 280). Comment pouvait-il ne pas rire en donnant au jeune Mercier le nom de Frère Barulas parce qu'il avait " *débaroulé* " l'escalier quelque jours avant sa vêtue ? (*ibid.* p. 239). D'autres faits laissent entrevoir que par caractère il a toujours été de " *la bande joyeuse* " au sens noble du terme et que sa disposition psychologique naturelle ne penchait pas vers la tristesse, bien au contraire.

Ces considérations débordent évidemment le cadre assigné par Frère Jean-Baptiste à ce chapitre, mais elles ne sont pas inutiles pour une description plus complète de la personnalité de M. Champagnat corroborant la thèse à laquelle il consacre le reste de ce chapitre, à savoir ses efforts pour maintenir les Frères dans la joie, car il estime que sans l'épanouissement du cœur, la persévérance est compromise. Par conséquent les postulants qui manifestent un air triste et renfermé ne doivent pas être admis s'ils n'arrivent pas à s'épanouir dans le service de Dieu. D'où le souci d'aider les jeunes à se maintenir dans la joie. Son caractère le prédisposait à rendre ce service, car son biographe affirme que " *Jamais on ne l'a vu triste et découragé, ... bien loin de là, il relevait le courage de ses Frères.* ", ce qui ne veut pas dire qu'il y réussissait toujours comme l'exemple suivant le prouve.

Souvent M. Champagnat prenait quelqu'un pour l'accompagner dans ses courses. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait profité de l'occasion d'une course à faire d'emmener un Frère d'une nature dépressive afin de le divertir et de le convaincre à surmonter sa tristesse naturelle. L'entretien, réduit à deux phrases que Frère Jean-Baptiste lui prête, ne correspond guère au

tempérament du Père qui d'habitude n'est pas embarrassé par la parole ni gêné par l'intimité. Le monologue qui suit n'a d'écho qu'un silence obstiné. Le chant que saint François de Sales prescrit comme remède à la tristesse, reste ici sans effet. D'ailleurs on peut s'interroger sur l'opportunité de la recommandation finale qui, trop générale, ne pénètre pas dans le cœur du problème personnel de ce Frère. Aussi l'affirmation selon laquelle " *Au sentiment du Père Champagnat les hommes enclins à la tristesse et à la mélancolie ne conviennent pas à la vie religieuse ni à l'enseignement* ", laisse entendre que le Frère en question n'est pas resté dans la congrégation.

Cette phrase énonce une vérité générale dont le Fondateur a fait le sujet d'une conférence aux Frères. Il s'est manifestement inspiré du Père Alphonse Rodriguez, " *Pratique de la perfection chrétienne et religieuse* " 6ème traité de la seconde partie : " De la tristesse et de la joie " dont le premier chapitre traite " *des grands maux qui cause la tristesse* ". Ces " grands maux " se résument à quatre : la tristesse ôte le goût de l'oraison et de la lecture spirituelle ; elle nous donne de l'aigreur et de la rudesse pour nos frères ; porte aisément à la colère et peut aller jusqu'à troubler l'esprit ; elle est cause de beaucoup de tentations et de chutes ; elle conduit même à la mort éternelle de l'enfer. La similitude avec les trois premières causes signalées par M. Champagnat saute aux yeux bien que l'ordre en soit différent. La différence est sensible dans l'exposé : quand Rodriguez développe la première cause avec calme et longuement, Frère Jean-Baptiste lance des phrases courtes, incisives et ne craint pas l'exagération, comme dans ce passage : " *Pour l'âme qui se laisse dominer par la **mauvaise** tristesse, il n'y a pas d'exercice **aussi pénible** que celui de la prière, elle y souffre un **martyre**, ou plutôt **une espèce d'enfer impossible à décrire*** ". Il n'est malheureusement pas possible de déterminer si ce style est celui du rapporteur plutôt que de l'auteur de la phrase, ce qui donnerait un éclairage de plus sur le caractère de ce dernier. Deuxièmement la tristesse est cause de tentations parce que pour Rodriguez le démon se sert de deux moyens : le désespoir dans lequel il jette l'âme ou le plaisir, surtout celui de la chair, qu'il lui fait miroiter comme antidote, tandis que Frère Jean-Baptiste se borne au premier de ces moyens, montrant que l'esprit des ténèbres affectionne particulièrement les ténèbres de la tristesse. Au sujet du troisième danger de la tristesse de détruire la charité fraternelle, Frère Jean-Baptiste met l'accent sur la vie communautaire où Rodriguez ne considère que la personne en insistant que la tristesse " rend l'homme impatient, soupçonneux et intraitable, quelquefois même elle lui trouble l'esprit de telle sorte qu'il semble qu'elle lui ait ôté le jugement. " Quant

au quatrième danger de provoquer le scandale, il n'apparaît pas chez Rodriguez ; cette préoccupation caractérise particulièrement le Père Champagnat.

Sans transition, mais manifestement pour illustrer l'impact de la tristesse sur l'entourage, un deuxième exemple est proposé. Soit parce que M. Champagnat n'a pas compris l'attitude de ce Frère, soit parce qu'il voulait lui faire comprendre tous les effets néfastes de cette attitude, il lui pose toutes ces questions dont aucune n'a de fondement. Pourtant, même s'il s'agit d'un naturel triste et refermé la vie communautaire et la présence parmi les enfants font une obligation de remplacer ces traits sombres par un air aimable et souriant.

L'exemple de la vie de saint François d'Assise sert de transition pour passer de la tristesse à ce que l'auteur appelle désormais, "*la sainte joie*". Là le développement qu'il en donne est à l'opposé de celui de Rodriguez. Celui-ci montre les effets positifs de la joie, savoir que Dieu aime être servi dans la joie car cela tourne à son honneur et sa gloire ; qu'elle édifie le prochain car elle fait estimer davantage la vertu ; que les actes faits dans la joie sont plus exaltants, plus méritoires, et meilleurs garants de la persévérance dans le bien. Frère Jean-Baptiste, au contraire, en fait une arme de combat contre le démon dont les auteurs spirituels affirment qu'il ne peut rien contre la joie ; que plongé dans les ténébreux tourments, l'envie de ceux qui jouissent de la lumière l'anéantit. D'où l'importance de conserver "*la sainte joie de l'âme*" qui n'est autre que ce bonheur intime d'être à sa juste place.

La mesure prise par le Fondateur pour entretenir parmi les Frères cette sainte joie, consistait à leur permettre de jouer pendant les récréations. Parler de permission dans ce cas paraît aujourd'hui bien étrange, mais ne l'était pas à l'époque où les récréations ne pouvaient se passer qu'en se promenant par groupes, car le respect de la soutane et la dignité cléricale ou religieuse auraient été profanés par des exercices physiques violents.

Frère Jean-Baptiste est heureux de souligner que M. Champagnat ne se situait pas au même degré sur l'échelle de valeur. Cependant l'exemple qui suit pour illustrer cette disposition laisse rêveur devant le degré de culture de certains de nos premiers Frères. Pourtant le Fondateur n'a-t-il pas raison d'excuser plutôt le petit Frère et de réprimander ses confrères qui ne l'ont pas dirigé sur d'autres occupations plus intellectuelles, car en fait l'enjeu c'était la vocation religieuse du Frère. Or sur, ce point M. Champagnat ne faisait point de concessions, lui qui regardait "*la gaieté et la sainte joie de l'âme comme une marque de vocation*". C'est pourquoi lire

dans sa biographie qu’*“ il ne négligeait rien pour aider les Frères à combattre cette tentation ”* n’étonne nullement le lecteur, mais qu’*“ il avait un don et un talent particuliers pour la dissiper ”* demande d’être prouvé. C’est le but du quatrième exemple qui suit deux lignes plus loin

Lu trop vite, il peut apparaître comme un stratagème : on promet au jeune de le laisser partir quand il aura surmonté sa crise d’ennui, puis quand il a retrouvé le bonheur, on lui fait observer qu’il n’a plus de raison de s’en aller. Mais il convient d’examiner la scène de plus près. D’après sa notice biographique, elle se situe les premiers jours du mois de mars 1840. Le postulant, Marguet Pierre, âgé de 22 ans, deviendra Frère Firmin qui mourra dans l’Institut le 10 mai 1893. En notant qu’*“ il avait d’excellentes qualités ”*, le biographe laisse entendre qu’on trouvait en lui des signes de vocation. La crise d’ennuis dès les premiers jours pourrait être alors le mal du pays qu’on éprouve en quittant son chez-soi pour la première fois. Dans le cas contraire d’un pessimisme caractériel, si l’ennui persiste, *“ je ne vous garderai pas ”*, lui dit M. Champagnat. Dans quelques jours, quand la crise sera calmée, *“ je vous permettrai de retourner chez vos parents, si vous le désirez. ”* Rien ni personne ne fera donc pression sur lui ; l’argent qu’il a versé pour son admission reste à sa disposition. Mais si son ennui n’était qu’une crise passagère, une tentation, le mieux pour lui c’est de demander son admission définitive puisqu’il en avait lui-même la pensée. Les deux craintes qu’il exprime sont parfaitement acceptables : d’une part il est sous le magnétisme que le Fondateur exerçait sur les jeunes, et de l’autre, vu son âge, il connaît la valeur de l’argent. Ce n’est donc pas par une espèce de ruse que M. Champagnat savait guérir de la tristesse, mais par le talent qu’il avait de mettre tout le monde à l’aise et d’inspirer confiance à quiconque le consultait.

L’EDUCATEUR

Ces heureuses dispositions le rendaient particulièrement apte à l’éducation dont il sera traité dans la troisième partie de ce chapitre. Après avoir, à l’aide de citations des Pères de l’Eglise, énuméré les qualités requises pour réussir dans l’éducation des enfants, Frère Jean-Baptiste expose la raison pour laquelle M. Champagnat tenait à ce que les Frères possèdent ces qualités, qu’il base ensuite sur le respect que l’éducateur doit à l’élève pour finir enfin par le rappel des règles fondamentales à suivre dans cette forme d’apostolat.

Les qualités requises sont en fait des dispositions caractérielles d'une importance telle qu'il ne paraît pas superflu de souligner doublement leur importance en ne craignant pas de les répéter et en les mettant sous l'autorité de Pères de l'Eglise. En tête la gaieté, la sainte joie, puis la bonté et l'amabilité, enfin la prudence et la modestie, sont plusieurs fois recommandées par Ambroise, Augustin, Grégoire de Nysse, François-Xavier et Vincent de Paul. Pour être admis dans une société, plus encore si l'on veut exercer sur elle une influence éducative ces qualités sont évidemment indispensables. Aussi M. Champagnat n'a-t-il pas de peine à convaincre les Frères de tout faire pour les acquérir parce qu'ils doivent être des apôtres. Le trappiste ou le moine au fond de sa cellule n'en a pas besoin pour se sanctifier, mais l'apôtre ne peut pas s'en passer pour être fidèle à sa vocation, partant pour assurer son salut. Certes, il faut être pieux et vertueux pour faire le bien parmi les enfants, mais cela ne suffit pas si l'on n'a pas " *un caractère et des manières qui plaisent et qui attirent* ". Pour faire le bien, le caractère le plus propre, ajoute encore le Père Champagnat, c'est " *celui qui est tout à la fois gai, ouvert, prévenant, affable et constant* ". Ce sont les mêmes attributs que ci-dessus pour décrire son propre caractère, que l'on dit chez lui, " *rehaussé par une profonde humilité et une grande charité* " Mais ici, quand il s'agit des enfants, l'éducateur, en plus d'être humble et charitable, doit être plein de respect pour eux sans quoi son action ne les touchera pas. Est-ce à cause de son importance ou de sa relation avec le caractère que dans le reste du chapitre on va traiter seulement de ce point ? Le fait est que le M. Champagnat témoigne d'une préoccupation particulière sur ce point.

Frère Jean-Baptiste traite par ailleurs ce même point, dans deux écrits, presque identiques à quelques variantes près, l'un dans son ouvrage inédit, sur " *L'Education du Frère Mariste* ", au chapitre 15, l'autre dans " *Avis, Leçons, Sentences et Instructions* ", chapitre XXXVIII, sous le titre : " *Du saint respect qui est dû à l'enfant* ". Cette seconde version ne ressemble à la première, celle de la Vie, que de loin. D'une conception différente, elle expose en neuf points " *Ce que c'est que l'enfant qu'il faut respecter* " Cet enfant c'est : 1 le chef d'œuvre de la création ; 2 l'image de Dieu ; 3 le fils de Dieu ; 4 le prix du sang de Jésus ; 5 l'héritier du royaume céleste ; 6 ce qu'il y a de plus beau sur la terre ; 7 votre frère, un autre vous-même ; 8 le champ que Dieu vous donne à cultiver ; 9 la bénédiction de Dieu, l'espérance de la terre. Sur le plan théorique où l'on se place ici, l'enfant se présente comme l'objet d'une grande valeur face à l'éducateur qui ne saurait lui disputer l'estime.

La première version, par contre est plus réaliste et familière. La première partie, comme la version précédente donne les motifs du respect que l'éducateur doit à l'enfant, la seconde partie énumère les défauts contraires à ce respect, le dernier paragraphe enfin parle des règles données par le Fondateur au sujet des rapports entre élèves et Frères.

Les huit raisons de respecter l'enfant découlent de son statut de personne concernée, dans la mesure de sa situation particulière, par les règles auxquelles les relations sociales entre humains sont soumises. Ces motifs peuvent se résumer comme suit : Vous devez respecter l'enfant, parce que vous exigez qu'à son tour il vous respecte et que vous devez " *avoir des titres à son respect et à son obéissance* " (Vie, p. 550) ; parce qu'il est votre semblable et qu'il est innocent ; parce qu'en le respectant vous éviterez que vos relations ne deviennent trop sentimentales, voire coupables ; enfin sans ce respect vos relations ne seraient que de " *basses adulations* ". Comme on le voit, le discours est ici plus simple, plus réaliste, plus près des personnes concernées parce que plus spontané, moins élaboré que dans la version précédente qui, sans doute est postérieure à celle-ci.

Dans le même style direct et réaliste sont ensuite exposés " les défauts les plus contraires au respect que l'on doit à l'enfant ". Ils sont au nombre de sept : la rudesse et la dureté ; le manque de retenue et de gravité ; toute familiarité ; les amitiés particulières ; l'inconstance dans la manière de conduire les enfants ; la faiblesse de volonté ; le manque de dignité. Le Frère selon M. Champagnat doit donc être humain, mais ferme, il ne doit pas s'abaisser dans le sentimentalisme, mais rester digne et retenu. Ce texte fait entrevoir un passage du Cardinal de la Luzerne que Frère Jean-Baptiste va citer dans le dernier chapitre des " *Avis, Leçons, Sentences et Instructions* " sur les vertus de l'instituteur.(op. cit. édition 1868, pp. 509-510), sans dire que le Fondateur ait cité ce texte aux Frères, il les aurait découragés.

Plus modestement il termine le chapitre en rappelant certaines règles prescrites aux Frères " *pour les conserver dans une grande égalité de caractère, les préserver de toutes saillies d'humeur et pour écarter tout ce qui serait de nature à blesser le respect...* " Ces règles ne sont pas consignées dans la Règle, ni dans aucun essai de règle conservé dans les archives. Il vise donc uniquement les quelques phrases qui suivent, à savoir : Défense est faite aux Frères :

de se familiariser avec les enfants,
et même de jouer avec eux,
de les tutoyer,

de leur donner des sobriquets ;
de se servir en leur parlant ou en les reprenant de termes durs et offensants,
et d’user de pénitences afflictives ;
En outre il est prescrit aux Frères :
D’être toujours très honnêtes avec les enfants
et de les former plus par leur exemple que par leurs leçons ;
De renvoyer les punitions des fautes graves au lendemain,
afin d’être calme, juste, charitable et indulgent ;
D’élever le cœur à Dieu toutes les fois qu’il faut punir,
réprimander ou donner quelques avis.

Frère Jean-Baptiste conclut ce paragraphe sur les règles en indiquant qu’elles n’ont pas seulement pour but de préserver les Frères, “ *mais encore de faire de leur école une famille par les sentiments de respect, d’amour et de confiance réciproque qui doivent animer les maîtres et les élèves* ”.

CONCLUSION

Instaurer dans nos écoles l’esprit de famille est un idéal auquel le Fondateur a certainement rêvé pour ses Frères. On se demande alors pourquoi ces “ *règles* ” par lesquelles il leur enjoint d’établir cet esprit n’ont pas été consignées dans le livre des “ *Règles* ” de 1837 ? La réponse est peut-être dans la conception même de cet ouvrage qui se borne à légiférer sur la conduite extérieure et ne prescrit rien concernant la vie intérieure. Or les considérations sur l’éducation qui sont ici développées sont du même ordre. Il est question de l’attitude intérieure, personnelle, dans les rapports entre élève et maître, tandis que la théorie de l’éducation trouve sa place ailleurs, dans les derniers chapitre de cet ouvrage.

Mais cela ne justifie pas pour autant la conception générale de ce premier chapitre. Il est surprenant, comme on l’a déjà fait remarquer dès le début de cette étude, de constater la forme composite et fragmentée de ce chapitre, allant du portrait du Fondateur à l’éducation des enfants, passant par un traité substantiel sur la tristesse et la joie. Comment ces thèmes si différents se relient-ils entre eux ? Frère Jean-Baptiste avait certainement une raison de les rassembler, car il n’est pas écrivain tellement maladroit qu’il compose un chapitre avec des éléments sans lien logique entre eux. Bien que non explicité, ce lien s’y trouve en effet. Tous les éléments se rapportent au caractère. En décrivant le portrait physique et moral de celui dont il va présenter le détail des faits et gestes, il a voulu

montrer que la nature l'a doté du caractère idoine pour l'accomplissement de sa mission toute axée sur les relations sociales. Il le rendait particulièrement capable de former des disciples, leur faisant acquérir, à leur tour, grâce à l'amendement de leur caractère, les aptitudes fondamentales indispensables à qui veut être éducateur de la jeunesse. Il lui faut toujours rayonner la joie de vivre et traiter ses élèves avec respect, qualités que M. Champagnat savait transmettre parce qu'il les possédait lui-même. Il faut donc en tenir compte si l'on veut en faire un portrait complet. Par conséquent tout le chapitre met en lumière les différents aspects de sa personnalité, de révéler comment il était perçu par ceux qui le côtoyaient, dans ses activités, ses relations, ses manières d'être avec son entourage. Or si cette façon de voir est pertinente, il est possible d'esquisser les grands traits de son portrait en guise de conclusion.

Toujours calme et serein, nulle crainte ne vient ébranler ses dispositions naturelles décrites au début du chapitre : sa gaïté, son ouverture, son courage, sa constance. Il faut donc ajouter ce que nous apprend la suite : sa tendance à sortir de soi pour aller vers les autres et le respect, voire la charité qu'il porte à quiconque, aux faibles en particulier. Son altruisme est sans limites, stimulé par le besoin de se donner, de ne pas laisser une nécessité constatée sans rechercher le remède convenable et l'appliquer sur le champ. Ceci ne peut se concevoir que de quelqu'un dont la caractéristique principale est d'être un homme d'action, d'un courage intrépide qui ne se laisse pas abattre par les difficultés. Parfois téméraire, il sait cependant ce qu'il veut et quand il l'a décidé, le poursuit sans relâche, décidé d'avance à payer de sa personne pour surmonter les obstacles qui peuvent se présenter par manque de prévoyance. Rien cependant ne peut lui ravir sa confiance qu'il puise tant dans ses rapports intimes avec Dieu que dans la familiarité que sa condition de fils de paysan lui fit contracter avec la nature et les choses de la terre qui ne trompent pas. Doué d'une intelligence profonde dans le domaine pratique, mais limité sur le plan théorique ; intérieurement solide sur ses convictions, bien qu'extérieurement plutôt réservé. Quant au sentiment, M. Champagnat n'en manque certes pas comme en témoignent les lettres qu'il écrivit aux Frères. Pourtant son ouverture du cœur à la fois sereine et respectueuse ne le rend pas moins vigilant quand il s'agit de défendre les véritables intérêts, quitte à paraître intransigeant parfois. Loin d'être agité par le doute et l'incertitude, il est fortement ancré dans ses convictions ; d'où cette assurance et cette solidité sur quoi les Frères étaient heureux de s'appuyer. Dans la caractérologie de *Le Senne* on le rangerait facilement parmi les émotifs-actifs, avec un retentissement moyen, tout aussi primaire que secondaire,

mais avec une activité prépondérante. On ne le voit pas s'éterniser la prière ou la contemplation, leur donnant cependant le temps convenable, mais ses moments de prière devaient être fréquents et courts, et de profonde intimité. Rien ne pouvait mieux mettre en valeur son caractère que le sentiment d'être sans cesse en sa présence de Dieu auquel il a voué toute son existence.

Documents

Frère François évoque le Père Champagnat

**Frère. Paul SESTER, FMS
dans Projets d'Instructions, (AFM 306)**

Le 16 juillet 1860 Frère François réunit le 3^{ième} Chapitre Général. A cause de sa santé défaillante il demande d'être déchargé de l'administration de l'Institut et de la confier à son Vicaire. Le Chapitre accède à sa demande. Désormais Frère François tout en restant Supérieur Général en fait se retire à Notre-Dame de l'Hermitage où lui sera confié la fonction de supérieur de la maison qui loge des Frères anciens, des Frères travailleurs manuels et des jeunes en formation.

Très tôt il prend l'habitude de réunir les Frères de la maison le dimanche pour leur faire une " *Instruction* ". C'est le canevas de ces instructions qu'il a consigné dans un carnet conservé dans nos archives. Ce carnet de 262 pages manuscrites, sur format de 19 par 14,5, laisse entrevoir certains aspects de la vie des Frères à l'Hermitage dans les années de 1860 à 1875 et par ailleurs complète les différents aspects de la personne de Frère François comme par exemple le souvenir qu'il garde du Fondateur. Les passages qui suivent vont le mettre en évidence.

Ils sont présentés groupés par thème afin de faire apparaître davantage l'importance de chacun d'eux dans la mémoire d'un disciple profondément influencé par son maître. Vu l'importance de la date lorsqu'il s'agit d'opinions, chaque citation est précédée de la sienne propre. Les renvois indiqués par l'auteur sont explicités par des notes en bas de page pour permettre au lecteur de s'y référer plus facilement.

Finalement, pourquoi ne pas le dire, l'intention secrète est de découvrir des aperçus particuliers sur M. Champagnat provenant des entretiens familiers qu'il n'a certainement pas manqué d'avoir avec son plus proche collaborateur. Mais très vite on constatera qu'une telle attente est déce-

vante. Sans doute le respect de Frère François envers son supérieur est tel qu'il ne croit pas pouvoir révéler des paroles ou des attitudes jugés par lui trop intimes. D'ailleurs il semble bien que sa curiosité ne le porte pas de ce côté là, se contentant de voir en lui le modèle que décrit son biographe auquel il se réfère le plus souvent. Néanmoins cette compilation n'est pas dénuée de tout intérêt car elle met davantage à jour certains aspects de la psychologie tant du maître que de l'élève.

La maison de l'Hermitage, reliquaire du Père Champagnat

26.08.1860

- N.D. de l'Hermitage 1° La position topographique - 2° Son aspect
3° Ses productions - 4° Le choix du P. Champagnat - Solitude, retraite -
- Que de chers et pieux souvenirs ! que de réflexions, de pensées
sérieuses ! Tout ici parle de notre cher et vénéré Fondateur. Tout y rappelle
sa vie, ses œuvres, ses travaux, ses peines, sa mort.

02.07.1860

- La Valla: 1° Vicariat du P. Champagnat - 2° Naissance, enfance de
l'Institut - 3° Zèle, travaux, piété, persécutions, sollicitudes du Saint Fondateur - 4° Vie des premiers Frères.

- N.D. de l'Hermitage 1° jeunesse, éducation, accroissement de l'Institut - 2° Travaux pour l'organisation, le développement de l'Institut - 3° autorisation du Gouvernement - 4° Règles.

- St-Genis-Laval. 1° Travail, extension, maturité de l'Institut. 2° Approbation de Rome - 3° Augmentation considérable des Frères, des bâtiments, des Établissements.

- 1° Étable de Bethléem - 2° Maison de Nazareth - 3° Cénacle de Jérusalem.

30.09.1860

- Soins du temporel : meubles, immeubles: Héritage du Père Champagnat consacré à Marie. Pauvreté: en sa vie, 2° p. c. 9⁵⁴. Comme si ce bon Père nous voyait.

⁵⁴ Vie, éd. 1989, pp. 370 à 384, Chapitre neuvième, De son amour pour la pauvreté.

02.12.1860

- La Maison de l'Hermitage, doit être considérée :

1° comme le grand reliquaire du Père Champagnat. Il faut le respecter: il l'a bâti, y a travaillé, instruit ses Frères, il y a prié, il y a souffert, il y est mort.

2° comme le Grand Séminaire de l'Institut, il faut s'y perfectionner en tout.

3° comme une École d'économie domestique, pour se former à tout soigner, à tout utiliser.

4° comme le règne de l'esprit de famille, le favoriser, le manifester en tout.

18.08.1861

- Souvenir de N.D. de l'Hermitage et des leçons du P. Champagnat.

C'est un lieu saint :

1° par le choix qui en a été fait et les grâces que Dieu y a répandues.

2° par les prières qui s'y sont faites et les vertus qu'on y a pratiquées: ce qui je l'espère, ne cessera jamais.

23.03.1862

- Respect pour la Maison de Nazareth, transportée par les Anges à Lorette - Pèlerinage - Respect pour notre Maison, bâtie par le P. Champagnat, consacrée à Marie, sous le patronage de S. Joseph, et habitée par Jésus au Très Saint Sacrement.

[1862] Arrivée des Novices et des Postulants de St-Genis-Laval

- Vous venez avec plaisir, et nous vous voyons arriver de même dans cette Maison bâtie par le P. Champagnat, notre vénéré Fondateur. C'est là qu'il a tant travaillé, tant prié et veillé, pour le bien de la Société. C'est là enfin qu'il a tant souffert et qu'il est mort. Son tombeau est dans le Cimetière de la Communauté.

- C'est dans cette Salle qu'il a eu sa première Chambre dans la Maison. C'est ici qu'a été la première Chapelle provisoire, après celle du Bois. C'est ici que, plus tard, il nous faisait ses instructions si pratiques pendant l'année, et surtout pendant les Retraites. C'est ici enfin qu'il a été administré, et qu'il a fait cette touchante allocution qui est son Testament spirituel.

- Tout ici nous parle du P. Champagnat, tout nous rappelle ce bon

Père. Les murs, les galandages, les planchers, nous disent qu'il a été à la fois maçon, plâtrier, menuisier, et qu'il mettait la main à tout et dirigeait tout. Il a marché sur ces planchers, il a parcouru ces appartements; il a prié, chanté, confessé, dit la Messe, donné la Communion dans cette Chapelle qu'il a bâtie, il a travaillé la terre, le jardin: il s'y est promené, il a mangé au réfectoire, au salon ; il a fait des instructions aux Novices, à la Salle du Noviciat ; Il a piqué le rocher. Enfin il repose dans le Cimetière qu'il a fait. Vous mangerez du fruit des arbres qu'il a plantés, vous habiterez le lieu qu'il a choisi, qu' il a habité.

- Vous serez donc dans cette Maison comme dans un grand Reliquaire du P. Champagnat. Vous tâcherez de vous bien remplir de son esprit, d'imiter ses vertus, de vous rappeler et de pratiquer ses avis, ses instructions, en un mot de vivre à N. D. de l'Hermitage (c'est lui qui l'a ainsi nommé) comme si ce bon Père y était encore avec vous. De cette manière, vous y serez contents et heureux, et vous en tirerez un grand profit pour votre avancement dans la perfection religieuse. Vous irez avec amour, confiance à son tombeau pour lui demander sa bénédiction, et le prier de vous obtenir la grande grâce de vous montrer toujours ses dignes enfants.

16.10.1864

- Silence respectueux dans la Maison du P. Champagnat notre vénéré Fondateur - Là se trouvent:

1° sa Chambre où il a reçu tant de Postulants, donné tant de bons avis aux Frères, où il a tant écrit, tant prié, tant souffert, où enfin il est mort.

2° L'Infirmerie que N.S. visite si souvent pour se donner aux malades, où tant de Frères sont morts saintement, après de longues et douloureuses maladies souffertes avec tant de patience et d'édification, et où le P. Champagnat voulait venir mourir.

3° La Cour, Ste Marie, S. Joseph, le Chemin du Cimetière aboutissant à la grande Promenade par où N.S. passe en procession deux fois par an, par où la Statue de la Ste Vierge est portée en triomphe le jour de l'Assomption.

- La Messe a été dite successivement par le P. Champagnat:

1° dans la petite Cabane du bois,

2° dans la Salle de méditation,

3° dans la Chambre n°1 du 1er,

4° dans la 1ère Chapelle construite ad hoc à l'angle nord-est du bâtiment,

5° dans la Chapelle actuelle.

11.11.1866

- Cette Maison a été bénite par Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, et Administrateur du Diocèse de Lyon, bâtie sous son inspiration, et en partie par ses libéralités. C'est le P. Champagnat qui l'a fondée, qui l'a habitée et sanctifiée par ses Saints Sacrifices, ses prières, ses travaux et ses souffrances; ainsi que tous les bons Frères qui y ont vécu avec lui et après lui, et dont plusieurs reposent auprès de lui dans le Cimetière, comme dans un grand Reliquaire.

13.11.1870

- La Maison de l'Hermitage est sainte: 1° parce que c'est une Maison religieuse consacrée à Dieu; 2° parce qu'elle a été bâtie et habitée par notre vénéré Fondateur; 3° parce qu'elle a été embellie, ornée, embaumée par les prières et les vertus d'un grand nombre de Frères.

- Cette Maison [l'Église même, cesserait d'être un lieu saint] si elle était habitée, profanée par des impies, des hommes scandaleux, etc. employée à des usages criminels. Il faudrait alors une réparation, une nouvelle consécration.

- Pourquoi les Lieux Saints de la Palestine et tant d'autres Lieux, en tous pays, sont-ils si respectés, si vénérés, qu'on y bâtit des Églises, et qu'on y accourt de toutes les contrées de l'univers ? Parce qu'ils ont été sanctifiés par les Mystères de N.S., l'apparition et les miracles de la Ste Vierge, ou par l'habitation et les prodiges des Saints.

- Et les Saints et Saintes du Paradis, pourquoi les honorons-nous, les invoquons-nous avec tant de confiance et d'amour ? Parce que ce sont de belles Églises, ornées de toutes les vertus et les dons du St Esprit. Nous honorons et respectons de même, sur la terre, les personnes pieuses et consacrées à Dieu.

- O Saint des Saints! Seigneur de toutes choses, conservez à jamais cette Maison sans souillure! Que vos Tabernacles sont aimables, Dieu des vertus! La sainteté, c'est l'ornement de votre Maison [2 Machab.14 - Psaumes 83.92]

20.11.1870

- Demain, la Présentation de la Ste Vierge dans le Temple. Marie était dans une Maison sainte, elle priait; elle travaillait. Voilà notre modèle à l'Hermitage, dans cette paisible retraite, cette chère solitude, où les uns commencent et les autres terminent leur carrière religieuse. Oh! qu'ils seront heureux et qu'ils feront du bien, s'ils se forment sur ce modèle !

Paroles du Fondateur

05.10.1862

- Vous savez ce qui est dit dans la vie du P. Champagnat au sujet de la vertu angélique. Il disait que l'esprit immonde redoute cette Maison; et qu'il n'ose y pénétrer, à moins qu'on n'aille le chercher, et qu'on lui ouvre la porte. Plusieurs Frères ont ressenti les salutaires influences de leur séjour dans cette solitude bénie.

13.12.1863

- Jésus vient à nous par la voie de l'humilité et de l'obéissance; il faut prendre la même voie pour aller à lui. (P. Champagnat.)

- L'histoire, disait le P. Champagnat, est une liste de morts. Quels sentiments éprouvons-nous en entendant le récit de ce qu'ils ont fait ? Où sont-ils maintenant ? Où serons-nous un jour nous-mêmes ? Quel héritage laisserons-nous à nos Frères ?

19.02.1865

- Vous avez avec vous et pour vous, Dieu, la Règle, la justice, la charité, les Supérieurs et tous les bons Frères, qui craignez-vous ? Si Dieu est pour nous, disait S. Paul, qui sera contre nous ? (Rom. 8) paroles que le P. Champagnat aimait à répéter.⁵⁵

11.03.1866

- Ce qui faisait surtout trembler les Saints, disait le Père Champagnat, c'était la crainte de l'abus des grâces. Vous savez ce qui est dit dans le Catéchisme: La résistance à la grâce nous la fait perdre: elle en tarit les sources pour l'avenir; elle expose à l'aveuglement, à l'endurcissement, à la damnation.

28.10.1866

- Nous avons dans les écrits du P. Champagnat, l'instruction qui sert de préliminaire à la Règle, écrite toute entière de sa propre main. - L'ordre vient de Dieu, et conduit à Dieu. Celui qui vit selon la Règle vit selon Dieu ; C'est le chemin, l'échelle du Paradis.⁵⁶

⁵⁵ Voir Lettres de M. Champagnat, vol. 1, N° 16, 17, pp. 56, 58.

⁵⁶ Il s'agit de l' " Instruction sur l'estime qu'il faut faire des règles " qui précède la règle de 1852, reprise textuellement de la règle de 1837 et rédigée en effet par le Père

10.02.1867

- A l'époque du Carnaval, S. François de Sales écrivait à Ste Chantal: Voici mon triste temps ! J'ai le cœur abîmé dans la douleur, en voyant tant d'âmes qui se relâchent. Le P. Champagnat disait que quand quelqu'un est abandonné de la plupart de ses amis, ceux qui viennent le voir lui font un grand plaisir, et témoignent aussi par là leur sincère attachement pour lui. [Vie de S. F. de Sales. L.7.C.11 ; .Esprit.L.2.C.11.s.2]

13.10.1867

- Le P. Champagnat racontait que son oncle disait tous les jours un Pater et un Ave pour les gens malavisés, c'est-à-dire qui ne savent pas faire leurs affaires et se ruinent peu à peu, et l'appliquait à certains Frères qui ne profitent pas les choses, et ne soignent pas le mobilier.

02.02.1868

- Dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes (Proverbes)⁵⁷ Qui se ressemble s'assemble, disait le Père Champagnat. Le Religieux hors de sa Maison est comme le poisson hors de l'eau (S. Antoine. Le Chartreux à la Côte)

10.01.1869

- Le P. Champagnat disait: Cette pensée, Dieu me voit! suffit pour chasser le démon et éloigner les tentations. Et le Curé d'Ars: Avec cette pensée Dieu me voit! nous ne pécherions jamais. Servons-nous en pour marcher généreusement et constamment dans le chemin de la vertu.

11.07.1869

- Un Solitaire s'ennuyait dans sa cellule, et était tenté d'en sortir. Il consulta un Ancien qui lui conseilla de résister à la tentation, en disant: C'est pour l'amour de J.C. que je garde les murs de cette cellule. Soyons comme un petit chien auprès de son maître, dit le P. Champagnat - comme un enfant d'amour devant Dieu, disait S. François de Sales (En sa vie par Hamon L.7 C.2)

04.09.1870

- Celui qui commet un péché véniel, qui manque à ses devoirs et

⁵⁷ En fait le texte des Proverbes, 13,20, est : " Celui qui marche avec les sages deviendra sage ; l'ami des insensés leur ressemblera. "

trouble l'ordre de la Maison, nous fait plus de mal que ne pourraient nous en faire les Prussiens et la révolution. Celui qui est en état de grâce n'a rien à craindre. L'ami du bon Dieu est heureux en tout temps. [P. Champagnat]

27.11.1870

- Le P. Champagnat disait qu'on connaît surtout les malades au réfectoire. Ce n'est pas bon signe, quand on n'est malade que pour les exercices de piété; et d'ailleurs que fait une demie heure et même une heure de plus dans le lit ?

19.11.1871

- Nous pouvons nous considérer, comme la Ste Vierge, dans les appartements attenants au temple; puisque notre Chapelle fait partie de la Maison, et que, selon l'expression du P. Champagnat, nous logeons sous le même toit avec N.S. Jésus-Christ.

31.12.1871

- Suivez bien votre Règle, disait le P. Champagnat à nos Frères, faites bien le Catéchisme aux enfants: c'est ce qui vous consolera le plus à la mort. Ne pensez qu'à ce que vous faites actuellement, ou à ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort, disait-il à un autre. - Mon ami, disait-il à un jeune Frère: Ce qui vous fait le plus de peine aujourd'hui dans la vie religieuse, fera votre plus grande consolation à la mort.(Vie 1.p.C.22 - 2.p.C.2)⁵⁸

04.02.1872

- De même nous pouvons connaître quelle est notre vie, par la manière dont nous prions. Comme aussi on peut connaître notre prière, par la manière dont nous vivons. Qui prie bien, vit bien; et qui vit bien prie bien. Le bien ne se fait que par la prière, disait le P. Champagnat.

02.06.1872

- Quels sont les Religieux qui se traînent dans le chemin de la vertu? disait le P. Champagnat: Ce sont les Religieux dissipés, qui rentrent rarement en eux-mêmes; les Religieux qui ne gardent pas le silence, qui s'en-

⁵⁸ Vie, édition 1989, p. 247 ; 287.

tretennent beaucoup avec les hommes et peu avec Dieu. - Prenons-y garde; il y va de nos plus chers intérêts.

09.06.1872

- Le P. Champagnat disait: (Vie 2.p. C.16.T.2. p.245) Le Frère Directeur qui fait garder le silence, qui tient aux études, qui exige que chacun remplisse bien son emploi, fait éviter tous les jours une foule de fautes; il préserve les Frères d'une infinité de périls, de tentations, et leur rend le service le plus signalé.⁵⁹

29.11.1874

- Qu'une dévotion tendre et filiale vous anime dans tous les temps et dans toutes les circonstances pour notre bonne Mère. C'est elle qui est la première Supérieure de toute la Société. Que ces paroles du Testament spirituel de notre pieux Fondateur sont propres à exciter notre ferveur dans ce temps consacré à la préparation et à la solennité de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge !

- Il est dit dans la Règle [1ère P.C.6]⁶⁰ Toutes les Fêtes de la Ste Vierge seront pour les Frères des Fêtes de famille. Elles seront célébrées avec une sainte joie, un respect, un amour, une reconnaissance toute filiales. Ils honoreront d'une manière spéciale le glorieux privilège de son Immaculée Conception, ayant soin d'en célébrer la Fête avec beaucoup de ferveur, et d'invoquer souvent Marie conçue sans péché.

- J'ai la confiance, disait notre vénéré Père, que Marie ne laissera périr aucun de ceux qui persévéreront jusqu'à la mort dans leur vocation.⁶¹ L'expérience est là. Tous les Frères morts dans l'Institut sont sortis de ce monde dans les dispositions les plus chrétiennes, et plusieurs avec des marques visibles de prédestination. Aussi la dévotion à la Ste Vierge lui paraissait une bonne marque de vocation.

Les modèles du Fondateur

07.04.1861

- Rapports du Vble J.B. de la Salle avec le V. Champagnat pour leur

⁵⁹ Deuxième partie, chapitre 16, paragraphes numérotés N° 2, page 245 de la première édition ; Ed. 1989, pp.452-453

⁶⁰ Règle édition 1852, première partie, chapitre 6, règle N°4, p. 14

⁶¹ cf. Vie, éd. 1989, p. 344.

Institut. Communément: Persécutions, contrariétés de la part des autorités, des séculiers, des Frères.

14.07.1861

- Vendredi: S. Vincent de Paul. Comme N.S., il a passé en faisant le bien. (Act. 10) Rapports entre ce Saint et le P. Champagnat (Instructions. 1499)⁶²

04.05.1862

- Rapports de M. Vianney, Curé d'Ars avec le P. Champagnat, dans leur manière d'agir, d'instruire, etc. Ses avis, son zèle, sa charité, ses austérités, etc. Décoration de l'Église - Processions du S. Sacrement - Abus, danses, etc. Voyez leur vie, et faites le rapprochement.

09.11.1862

- La mortification est la vertu de tous les Saints. C'est le secret de mériter beaucoup, sans que les autres s'en aperçoivent. S. François de Sales aimait beaucoup ces petites vertus qui naissent au pied de la Croix (Esprit 2e p. c. 1. 3. 8) et le P. Champagnat de même (Vie, humilité)⁶³

30.08.1863

2 - En lisant ou entendant lire la vie de S. François de Sales, Fondateur des Sœurs de la Visitation, celle du P. Champagnat, Fondateur des Petits Frères de Marie, quels beaux rapprochements on peut faire ! Ne les négligeons pas. Les deux Sociétés ont le même esprit, presque les mêmes règles.

3 - En lisant les écrits de S. François de Sales et les instructions ou les avis de notre vénéré Père, nous honorons les reliques de leur esprit, ou plutôt l'Esprit de Dieu qui nous parle.

11.06.1865

- Le P. Champagnat avait une grande dévotion à S. Jn Fçois Régis, comme on le voit dans sa vie. Il l'a donné pour Patron secondaire, et il faisait sa neuvaine avec piété et confiance.

30.07.1865

- Lundi, S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jésus.

⁶² Les " Instructions " à partir de 1415 ont été perdues, donc celle qui est indiquée ici n'existe plus.

⁶³ Vie éd. 1989, chapitre douzième, De son humilité, p. 405 ss.

Sa devise était: Tout à la plus grande gloire de Dieu. Et le P. Champagnat ajoutait: Et à l'honneur de l'Auguste Marie, Mère de N.S.J.C. - Les Pères Jésuites et les Petits Frères de Marie sont intimes.

01.12.1867

- Un jour S. François de Sales, en visite pastorale, ne savait comment venir à bout de tant d'affaires difficiles qui l'accablaient. Il entendit sonner les Vêpres, et y alla à l'instant. Au retour il termina tout en un quart d'heure. Ce qui le surprit tellement lui-même, qu'il ne put s'empêcher de dire: C'est Dieu qui a fait cela! [En sa Vie L.4.C.5.t.1. p.543] Le P. Champagnat, dans une circonstance analogue, alla aussi à l'Église, et obtint le même résultat. [Vie 2e.p.C.6.T.2.p.83]⁶⁴

23.08.1868

- Jeudi, S. Joseph Calasance, Instituteur des Écoles pies, à Rome. Sa vie a beaucoup de rapports avec celle du P. Champagnat. Son zèle pour l'instruction des enfants dès sa jeunesse: le but de sa Congrégation, qui est de bien élever chrétiennement les enfants, de leur apprendre à lire et à écrire; les faveurs qu'il a reçues de la Ste Vierge, etc. donnent une grande ressemblance aux deux Fondateurs.

18.07.1875

- Lundi, S. Vincent de Paul, notre Patron du mois. Quel beau modèle de piété, de régularité, de charité, d'humilité ! Quand on compare sa vie avec celle du P. Champagnat, quels beaux traits de ressemblance on y trouve !

- Nés de parents qui gagnent leur vie par le travail, l'un garde les brebis, l'autre élève des agneaux. Tous les deux ont une grande dévotion à la Ste Vierge, et instruisent les enfants.

- S. Vincent a fait beaucoup de bien à Clichy, à Châtillon par sa charité, ses prédications, sa douceur et ses autres vertus. Le P. Champagnat a fait de même à La Valla.

- Ce fut en confessant un malade que S. Vincent reconnut les besoins des gens de la campagne et fonda une Congrégation pour les instruire. Ce fut en confessant un enfant que le P. Champagnat résolut de mettre sans retard à exécution son projet de fonder une Congrégation de Frères Instituteurs.

⁶⁴ Id. p. 334

- Les occupations de l'un et de l'autre dans leur Communauté, leurs travaux, leurs peines, leurs souffrances, leurs instructions, leurs avis ont été presque identiques. Même manière de gouverner, de corriger, d'encourager, de conduire les Religieux.

- Considérons enfin leur conduite si régulière, si édifiante dans le temps de leur dernière maladie, et leur mort, à deux siècles de distance, arrivée à la même heure [4 h. du matin] pendant que la Communauté était à la Chapelle. Et ils continuent de faire le bien par leurs Religieux.

Faits qui rappellent le Père Champagnat

06.01.1861

- Vocation à la vie religieuse - Vœux de la Profession, signifiés par les présents des Mages. Grande Fête pour le P. Champagnat [voir sa vie 1 p. c. 3 p 35]⁶⁵

Prier pour la Société = demande des sujets.

03.02.1861

- Parole de la semence appliquée à la Vocation (Instructions 795)⁶⁶

- Dimanche prochain, 40 heures - Exercices pendant l'Adoration 1° Psaumes de la pénitence - 2° heure sainte - 3° Prières des heures de Lyon - 4° Actes de la prière ou de l'Oraison - 5° Oraison universelle - 6° Silence devant N.S. [Le soldat d'Orléans, le paysan d'Ars [Traits, Comparaisons, 420, 640]⁶⁷ S. Jn Fr Régis devant le S. Sacrement ou prosterné à la porte de l'Église [F. Laurent - Vie du P. Champagnat 2° p. c. 4 p. 66]⁶⁸

01.06.1862

- Mort du P. Champagnat, la veille de la Pentecôte - Souvenirs Testament spirituel.

04.10.1863

- Voilà que toutes les Retraites sont faites; et les Classes commencent. Il faut prier pour les Frères et pour les enfants. Rappelons-nous le

⁶⁵ Vie, éd.1989, p.32

⁶⁶ Carnet N° 8, p. 97

⁶⁷ Note 420, in Carnet 310, p. 169 ; quant à la note 640, elle n'existe plus.

⁶⁸ Vie, éd. 1989, p.320

zèle et les instructions du P. Champagnat, disons avec beaucoup de ferveur le Pater pour les Frères et pour les enfants, à la Prière du soir.

29.11.1863

- S. Nicolas le Pèlerin répétait continuellement *Kyrie eleison*. En passant dans les rues, il réunissait les petits enfants en leur donnant quelques sucreries, et il leur faisait répéter *Kyrie eleison*. Le P. Champagnat a voulu que nous disions chaque jour le *Miserere mei*, à la prière.

31.07.1864

- J'ai pensé que la lecture des avis que le P. Champagnat donnait aux habitants de La Valla, à l'occasion de la récolte des fruits, pourrait vous intéresser et vous être profitable. (En sa vie 1.p.C.5. p.54)⁶⁹ ... Il parlait ainsi à des séculiers, mais quand il parlait aux Frères, il était plus sévère. Voyez ce qui est dans la 2e p. C.11. p.168)⁷⁰

08.10.1865

- Linge, mouchoirs ou autres objets, étendus le long de la rivière, et en danger d'être emportés par le vent, l'eau, les passants.. Bas et autres objets mis tremper et laissés dans la rivière, et en danger d'être emportés par le courant. Sollicitude, souci de ménage. P. Champagnat.

02.06.1867

- Avis du P. Champagnat aux habitants de La Valla pour la saison des fruits. [Vie:T.1 p.54]⁷¹ Il crache à terre une cerise qu'il avait prise. [p.30.]⁷² Ses avis aux Frères sur la mortification. [T.2 p.167]⁷³

03.04.1870 Dimanche de la Passion

- On dit, à la Messe, la préface de la Croix; nous chantons, à Vêpres, l'hymne de la Croix; faisons toujours bien le Signe de la Croix: le P. Champagnat le voulait; le R.F. Supérieur le veut. Ne changeons pas de position qu'il ne soit bien fini.

⁶⁹ id. p.49

⁷⁰ id. p. 396

⁷¹ Vie, éd. 1989, p.49

⁷² id. p. 27

⁷³ id. p. 396

05.02. 1871

- La Maison est éprouvée par l'épidémie: plusieurs sont malades de la petite vérole. Mais le bon Mr Préher, Curé de Tarentaise, ami du P. Champagnat, visitant une maison où depuis assez de temps séjournait la maladie, dit ces paroles remarquables: Maison d'affliction, maison de bénédiction.

- La Règle dit qu'il faut regarder les malades comme un trésor, comme un sujet de bénédiction pour l'Institut; et, dans ces sentiments, leur prodiguer tous les soins que réclame leur état. (Règle comm. 3.p.C.13) Et que les maladies et les afflictions, sont un sujet de pénitence, très méritoire.

31.12.1871

- Il y a 52 ans, je me trouvais dans la chambre du P. Champagnat, avec le F. Louis et les autres Frères réunis pour la prière de la dernière heure de l'année et de la première heure de l'année suivante.⁷⁴ Quand l'horloge de sa chambre (la même qui sert pour les classes) sonna minuit, le Père s'écria Adieu, année 1819 ! adieu pour toujours ! L'impression que me firent ces paroles dure encore.

21.01.1872

- Vous avez entendu, par la lecture de la vie du P. Champagnat, ce qu'il dit d'un Directeur qui ne fait pas observer la Règle (Vie 2.p.C.16)⁷⁵ Vous voyez qu'il ne fallait pas marchander alors avec la Règle ni avec le devoir; et qu'il ne balançait pas à punir, ni même à renvoyer quand il était nécessaire; cependant il avait besoin de sujets, mais il les voulait bons.

01.09.1872

- M. Chapuis, notre Aumônier, a voulu nous laisser à chacun un souvenir et un gage de sa tendre et généreuse affection pour les Frères, en nous remettant une image d'association de prières.

- Il m'a parlé plusieurs fois de son attachement aux Frères et à la Société, il se plaisait spécialement à l'Hermitage, à cause du P. Champagnat, dont la Maison lui rappelait le souvenir et pour lequel il avait une grande vénération.

- Toutefois il ne me dissimulait pas son attrait pour la vie religieu-

⁷⁴ cf. " Sentences, Leçons, Avis " éd.1868, p. 128.

⁷⁵ Vie, éd. 1989, p. 453

se: en sorte qu'en éprouvant le regret de la séparation corporelle, il est heureux d'aller s'unir aux Pères Missionnaires de N.D. de la Salette, pour laquelle il a eu une dévotion si ardente.

- Mais il m'a promis que pendant toute sa vie, dans chacune de ses Messes il recommanderait au bon Dieu tous ceux qui font partie de la Société des Petits Frères de Marie, afin qu'ils remplissent bien le but de leur vocation.

09.02.1873

- L'Église aujourd'hui revêt ses ornements de pénitence: elle ne dit plus Alleluia. Pour entrer dans son esprit, tâchons de nous rappeler et de bien pratiquer ce que la règle nous prescrit dans le chapitre: De l'esprit de pénitence.

- Oh! que je voudrais que nous puissions bien comprendre cette doctrine de la pénitence régulière, journalière, comme imperceptible, mais très méritoire aux yeux de Dieu comme nous le dit le P. Champagnat. [Instruct. prélim.]⁷⁶

09.08.1874

- Encore quelques jours, et nous sommes à notre grande Fête patronale, que nous rappelle le grand tableau de l'autel peint par M. Raveri de S. Chamond par ordre du P. Champagnat. Que notre corps soit propre, notre âme sainte, notre cœur orné, notre esprit clair.

22.11.1874

- Le Testament spirituel de notre cher et vénéré Fondateur et Père, rappelle cette cérémonie touchante et solennelle qui se fit dans sa chambre quelques jours avant sa mort, lorsque, toute la Communauté réunie auprès de son lit, Le R.F. Louis-Marie, alors 1er Assistant, en fit la lecture, après que le bon Père eut reçu l'application de l'Indulgence *In articulo mortis*.

- Pensez avec quelle attention et quel attendrissement cette lecture fut écoutée ! Le bon Père ajouta quelques mots pour confirmer ce qui venait d'être lu, ensuite toute la Communauté s'étant mise à genoux, je priai le Père de vouloir bien donner sa bénédiction à ceux qui étaient présents, ainsi qu'aux absents et à tous ceux qui viendraient dans l'Institut à l'avenir. Il la donna avec beaucoup de ferveur et d'affection comme S. François d'Assise avait en pareille circonstance.

⁷⁶ Carnet N° 307, p. 4

- Après qu'on eut récité 3 *Ave Maria*, le *Memorare* et le *Sub tuum*, la Communauté attendrie se retira. Alors le pieux Fondateur témoigna sa satisfaction de ce qui venait d'être fait.: Je suis bien aise, dit-il, que tous les Frères puissent connaître et lire mes derniers avis et mes dernières volontés: je leur devais cette consolation, pour l'attachement qu'ils me témoignent.

- Le bon Père, avant de mourir, nous a bien promis qu'il ne nous oublierait pas, et qu'il emploierait en faveur de la Société tout le crédit qu'il pourrait avoir dans le Ciel. Voyez ! A sa mort nous étions environ 200, et nous avons 43 Maisons; aujourd'hui nous en avons 445 (sic) [475, 28 Xbre] et nous sommes environ 3000. Il y a 34 ans que notre cher et vénéré Fondateur est mort.

- Le testament d'un père est toujours une chose sacrée pour la famille: on se fait un devoir de s'y conformer exactement, et on regarderait comme dénaturé un enfant qui refuserait de l'accomplir. Tâchons donc de vivre et d'agir toujours conformément à ce qui nous est recommandé par notre bon Père.

- Quel bonheur ! si à l'heure de la mort, nous pouvons dire comme lui: Je meurs plein de respect, de reconnaissance et de soumission pour mon Supérieur, et dans les sentiments de la plus parfaite union pour tous les membres de la Société. Je ne sache pas avoir fait volontairement de la peine à personne.

13.12.1874

- Je vous laisse tous dans les Saints Cœurs de Jésus et de Marie, en attendant que nous puissions nous réunir tous ensemble dans la bienheureuse éternité. Que ces dernières paroles du Testament spirituel de notre cher et vénéré Père Fondateur sont tendres, touchants, affectueux !... Il nous a précédés, il nous a confiés à Jésus et à Marie: il nous attend dans le Ciel.

- Au commencement du dernier alinéa, le bon Père nous engage à être fidèle à notre vocation, à l'aimer, et à y persévérer avec courage. Il y a des peines pour vivre en bon Religieux, dit-il, mais la grâce adoucit tout. D'ailleurs la vie est bien courte, et l'éternité ne finira jamais: Pensons-y, surtout pendant ce mois qui paraît triste selon la nature, mais qui est si riche selon la Grâce.

31.01.1875

- La piété du P. Champagnat dans la célébration de la Ste Messe était admirable: il ne manquait jamais de la dire tous les jours. Souvent, dans

ses voyages, il passait la matinée à jeun, parce qu'il espérait pouvoir célébrer le St Sacrifice en arrivant au lieu où il allait.(Vie 2e.P.C.6)⁷⁷

Autres réminiscences

01.01.1862

- Heureux effets de la pénitence du F. Laurent au Réfectoire [Vie du P. Champagnat. 2e p. c.16.]

17.08.1862

- Je vous recommande toujours, en tout et partout, la piété, la régularité, la gaieté, la charité. Vous avez été dans le Grand Reliquaire du P. Champagnat: Emportez partout son esprit, son zèle, son dévouement et tou[te]s ses vertus.

12.10.1862

- Silence, présence de Dieu, en toute humilité, envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes - Agir comme si le Supérieur, le P. Champagnat, étaient là, témoins de ce que nous disons et faisons. Il n'oserait pas parler ni faire des choses mal à propos.

30.08.1862

- Disons-nous souvent à nous-mêmes: Si le P. Champagnat me voyait ferais-je cela ? parlerais-je ainsi ? resterais-je là ? comment me tiendrais-je pendant la prière, les repas, etc. ?

18.09.1864

- Règles communes, 2e partie, chap. 7. De l'esprit de pénitence et de mortification. Vie du P. Champagnat, 2e partie, chap. 11. Son amour pour la mortification - Cas qu'il faut faire des petites choses. Une allumette, une étincelle, peut embraser une maison, une ville. De grandes fortunes se sont faites, en commençant par quelques centimes, des crayons, etc.

28.07.1867

- (Un Frère a vu, sur la table d'un Père Mariste), un Combat spiri-

⁷⁷ Vie, éd. 1989, p. 337

tuel, un Livre d'or, un pensez-y bien : livres qui sont comme de fondation dans notre Institut, et que le P. Champagnat recommandait tant.

22.09.1867

- Si le jeune Frère qui gardait de l'argent et avait pris des livres sans permission, était venu lui-même avouer sa faute et remettre ces choses au P. Champagnat, aurait-il été renvoyé ? Non, car cette démarche aurait été la preuve de son amendement. (Vie 2e p.C.9)⁷⁸

13.09.1868

- On peut dire que L'Hermitage est maintenant le commencement et la fin: c'est-à-dire que les Postulants y viennent commencer leur vie religieuse, et que les Anciens viennent s'y préparer à bien finir leur carrière par une heureuse et sainte mort. Ainsi le P. Champagnat y voit les aînés et les benjamins.

18.10.1868

- Vous savez ce qui est dit dans la Perfection chrétienne de Rodriguez (3 p. 1.Tr C.32),⁷⁹ et ce que dit le P. Champagnat (Vie 2.p.c.4)⁸⁰, de ces Frères obscurs, employés aux offices les plus humbles de la Communauté; cachés aux yeux du monde, et qui, par leurs prières et leurs vertus, font prospérer les Écoles, réussir les Missionnaires, etc.

20.12.1868

- Heureux le Frère qui pratique bien ce qui est écrit dans le Recueil des sentences, avis, instructions du P. Champagnat ! Il mène une vie sainte et édifiante: il fait des heureux en ce monde, et il se prépare une félicité éternelle dans le Ciel.

20.11.1870

- A l'exemple des Saints Solitaires, à la prière nous unissons le travail et l'étude. La nécessité, les fruits du travail, les dangers, les suites funestes de l'oisiveté, méritent bien notre attention. Vous savez ce qu'en pensait le P. Champagnat.

⁷⁸ Vie, éd. 1989, p.383

⁷⁹ Référence exacte : 3^{ème} Partie, 1^{er} Traité, Chapitre IX, Du second moyen de faire du fruit dans les âmes qui est celui de l'oraison.

⁸⁰ Vie, éd. 1989, p. 313.

18.06.1871

- Le P. Bourdin, qui a fait son noviciat dans la Maison, sous le P. Champagnat, a écrit la vie du P. Chanel, devant prêcher à St. Chamond, pour la procession de la Fête-Dieu, prit pour texte ces paroles de l'Évangile: Pour qui seront ce que vous avez préparé. (Luc 17)

19.07.1874

- Je me rappelle le mot qu'un bon Curé, ami du P. Champagnat dit au F. Directeur de son Établissement, au sujet d'un jeune Frère qui regardait trop à l'Église: Ce Frère n'est pas édifiant. Voilà à quoi on s'expose quand on ne prend pas garde.

30.07.1874

- Le P. Champagnat, notre vénéré Fondateur, a mis entre les principaux moyens de perfection: Bien passer le temps de la récréation. Et il voulut que nous le rappelions chaque fois que nous faisons l'exercice de la Coulepe. Pendant les Vacances les récréations sont longues.

01.01.1871

- Quand on lit la vie des Pères des déserts, on remarque avec bonheur les beaux rapports qu'il y a entre leurs règles de conduite et les nôtres, entre leurs maximes et celles de notre pieux Fondateur. Ainsi dès le 4ème siècle on dirigeait, on formait les Religieux comme aujourd'hui.

12.05.1872

- *Voyez aussi combien le bon Dieu nous aime! comme il nous fait voir et goûter les 12 fruits précieux du Saint-Esprit: la charité, la joie, la paix, etc. [Galat. 5] J.C. et les Apôtres nous ont tant recommandé la charité; notre vénéré Fondateur de même: Quel bonheur de le voir régner parmi nous.*

